

RAPPORT FINAL 2022

Projet mis en œuvre par :



Partenaire :



Appuyé par :



Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Liste des abréviations | 5 |
| Liste des tableaux | 8 |
| Liste des figures | 8 |
| 1 BAROCI, c'est quoi ? | 10 |
| 1.1 Concepts et définitions préalables | 10 |
| 1.2 Mesure de la perception citoyenne | 11 |
| 1.3 Mesure des réalisations sur la base du programme de développement pour une période donnée | 13 |
| 1.4 Portée et limites | 14 |
| 2 Rappel des | 15 |
| 2.1 Gouvernance et lutte contre la corruption | 15 |
| 2.1.1 État des lieux | 16 |
| Mise en place d'une Politique Nationale de Bonne Gouvernance (PNBG) | 16 |
| Fragilisation du système anti-corruption (SAC) | 16 |
| Opacité autour de l'adoption de la loi sur les Fonds Souverains Malagasy (FSM) | 17 |
| Adoption de la Lettre de politique de Décentralisation Effective (LPDE) | 18 |
| Faible performance des communes en finance locale | 18 |
| Détérioration de la gouvernance | 19 |
| Stagnation de la perception de corruption | 19 |
| Oppression de la liberté de la presse en état d'urgence | 20 |
| Libertés civiques réprimées | 21 |
| Orthodoxie financière, mise à mal | 22 |
| Justice inaccessible | 22 |
| Centralisation des moyens | 23 |
| La politique, encore et toujours une affaire d'hommes | 24 |
| | 2 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| 2.1.2 | Recommandations | 26 |
| 2.2 | Économie et infrastructures | 28 |
| 2.2.1 | État des lieux | 29 |
| | Forte croissance démographique, population majoritairement jeune et rurale | 29 |
| | Pauvreté aggravée par la pandémie COVID19 | 29 |
| | Croissance économique impactée par la crise COVID19 | 30 |
| | Poursuite de la dépréciation de la monnaie locale | 31 |
| | Inflation rampante, une tendance à la hausse du niveau général des prix | 32 |
| | Un affaiblissement de l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) | 32 |
| | Aide extérieure, principal levier du développement à Madagascar | 33 |
| | Chômage, phénomène urbain | 34 |
| | Agriculture : faible capacité de production, l'accès à la terre et l'utilisation de technique de production traditionnelle | 34 |
| | Stagnation, voire le recul de l'industrialisation | 35 |
| | Tourisme, potentialités inexploitées | 36 |
| 2.2.2 | Recommandations | 36 |
| 2.3 | Environnement et ressources naturelles | 39 |
| 2.3.1 | État des lieux | 40 |
| | Le cadre juridico-politique de Madagascar souvent inappliqué car inadapté au contexte national | 40 |
| | Madagascar, victime du dérèglement climatique | 41 |
| | Biodiversité : disparition de la faune et flore endémique malgache | 42 |
| | Des ressources minières à fort potentiel économique délaissées | 42 |
| | Gestion des déchets toxiques, médicaux et dangereux en dérive | 43 |
| | La difficulté d'accès à l'eau sur la majorité du territoire national malgache | 43 |
| | Sud de Madagascar déboussolé face à l'insécurité pluridimensionnelle | 44 |
| | Or bleue : zone littorale et pêche artisanale malgaches en péril | 45 |
| 2.3.2 | Recommandations | 45 |
| 2.4 | Social | 50 |
| | | 3 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| 2.4.1 | État des lieux | 51 |
| | Principales politiques éducatives non appliquées | 51 |
| | Engagement insuffisant de l'État dans l'éducation | 51 |
| | Concentration des moyens financiers, matériels et humains au niveau central | 52 |
| | Un accès en faveur du milieu urbain et des garçons | 53 |
| | Progression en matière d'alphabétisation | 53 |
| | Système éducatif en faveur des garçons | 54 |
| | Mise à jour de la planification et prise en compte de la lutte contre la COVID19 | 54 |
| | Baisse généralisée de la mortalité infantile | 54 |
| | Malnutrition | 55 |
| | Faible engagement de l'État dans le financement du secteur santé | 56 |
| | Inégale répartition et insuffisance des moyens | 56 |
| 2.5 | Recommandations | 58 |
| 3 | <i>Perception citoyenne</i> | 60 |
| 3.1 | Score BAROCI | 60 |
| 3.2 | Appréciation citoyenne suivant les axes « pertinence et efficacité » | 60 |
| 3.3 | Classement par thématique | 61 |
| 3.4 | Intention de vote pour les élections 2023 | 67 |
| 4 | <i>Évaluation des données du cadre logique PEM</i> | 67 |
| 5 | <i>Recommandations d'ordres stratégiques</i> | 73 |
| - | <i>Annexes</i> | 74 |
| | Liste non-exhaustive des Conventions internationales signées et ratifiées par Madagascar | 74 |
| o | Cadre juridique national relatif à l'Environnement | 77 |
| o | Cadre logique du PEM | 78 |

Liste des abréviations

| | |
|--------|---|
| AE | Auto-évaluation |
| AFD | Agence Française de Développement |
| ARAI | Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites |
| APA | Accès et Partage des Avantages |
| BAROCI | Baromètre Citoyen |
| CCNUCC | Convention des Nations unies sur le changement climatique |
| CCOC | Collectif des Citoyens et des Organisations Citoyennes |
| COP | Conférence des parties |
| CP | Code Pénal |
| CSI | Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité |
| CSM | Conseil Supérieur de la Magistrature |
| CTD | Collectivités Territoriales Décentralisées |
| DDL | Décentralisation et Développement Local |
| DG | Directeur Général |
| EBO | Enquête sur le Budget Ouvert |
| EIES | Etude d'impact environnemental et social |
| ETFP | Enseignement Technique et Formation Professionnelle |
| FAO | Food and Agricultural Organization |
| FDL | Fonds de Développement Local |
| FEFFI | Farimbon'Ezaka ho Fahombiazan'ny Fanabeazana eny Ifotony |
| FOP | Fonction Publique |
| FSM | Fonds Souverain Malagasy |
| HCC | Haute Cour Constitutionnelle |
| IDE | Investissements Directs Etrangers |

| | |
|--------|--|
| IIAG | Ibrahim Index of African Governance |
| IEM | Initiative pour l'Emergence de Madagascar |
| IGL | Indice de Gouvernance Locale |
| INDDL | Institut National de la Décentralisation et du Développement Local |
| IFOP | Institut Français de l'Opinion Publique |
| IPC | Indice de perception de la corruption |
| JIRAMA | Jiro sy Rano Malagasy |
| LCC | Lutte contre la Corruption |
| LFR | Loi de Finances Rectificative |
| LPDE | Lettre de politique de Décentralisation Effective |
| MAFI | Miara-miombon' antoka amin' ny fiarovanan eny amin' ny fitsarana |
| MEDD | Ministère de l'Environnement et du Développement Durable |
| MICS | Multiple Indicators Cluster Survey |
| MID | Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation |
| ODDL | Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé |
| PAC | Pôle Anti-Corruption |
| PCOP | Plan Comptable des Opérations Publiques |
| PDSS | Plan de Développement du Secteur Santé |
| PEFA | Performance de la Gestion des Finances Publiques |
| PEM | Plan Émergence Madagascar |
| PGE | Politique Générale de l'État |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PIC | Prior Informed Consent |
| PIDCP | Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques |

| | |
|-------|--|
| PMDU | Plan Multi-Sectoriel d'Urgence |
| PNBG | Politique Nationale de Bonne Gouvernance |
| PRM | Président de la République de Madagascar |
| PSE | Plan Sectoriel de l'Éducation |
| PTA | Plan de Travail Annuel |
| RE | Ressource en Eau |
| RGPH | Recensement Général de la Population et de l'Habitation |
| SAC | Système Anti-corruption |
| SLC | Structures Locales de Concertation |
| SNLCC | Stratégie Nationale de Lutte contre la corruption |
| SSE | Système de Suivi Evaluation |
| TI-MG | Transparency International – Initiative Madagascar |
| TGRNR | Transfert de Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables |
| WWF | World Wildlife Fund for nature |

Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1: Répartition spatiale des personnes interrogées..... | 12 |
| Tableau 2 : Répartition détenus/ condamnés sur la période 2019 à 2021 | 23 |
| Tableau 3 : Répartition du budget au niveau central et des collectivités..... | 24 |
| Tableau 4: Recommandations-Gouvernance | 27 |
| Tableau 5: Recommandations - Économie..... | 38 |
| Tableau 6: Recommandations - Environnement..... | 49 |
| Tableau 7: Recommandations - Social..... | 59 |
| Tableau 8: Classement des Velirano suivant l'appréciation citoyenne | 66 |
| Tableau 9: Détails de l'atteinte des objectifs/programmes..... | 72 |

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1: Indice de bonne gouvernance (Mo-Ibrahim)..... | 19 |
| Figure 2: Évolution de l'IPC (2012-2020)..... | 20 |
| Figure 3: Civicus Monitoring - évaluation de l'espace civique..... | 21 |
| Figure 4: Évaluation PEFA- Madagascar..... | 22 |
| Figure 5: Évolution des membres du gouvernement | 25 |
| Figure 6: Pyramide des âges - Madagascar (2018)..... | 29 |
| Figure 7: Statistiques COVID19 | 30 |
| Figure 8: Évolution de la croissance économique..... | 31 |
| Figure 9: Évolution du taux de change (USD/Ariary)..... | 31 |
| Figure 10: Évolution du taux d'inflation (2018-2020)..... | 32 |
| Figure 11: Évolution des investissements directs étrangers (2000-2020) | 33 |
| Figure 12: Demande de riz blanc par rapport à l'offreSource : USDA/Index Mundi..... | 35 |
| Figure 13: Valeur ajoutée Industrie (% PIB) 2007-2020 | 35 |

| | |
|--|----|
| Figure 14: Arrivée des touristes internationaux (2015-2019) | 36 |
| Figure 15: % du financement de l'éducation par rapport au PIB et au budget de l'État | 52 |
| Figure 16: Répartition (%) du budget central et déconcentré..... | 52 |
| Figure 17: Taux brut de scolarisation - 2018 | 53 |
| Figure 18: Taux de mortalité infanto-juvénile- juvénile-néonatale (2018)..... | 55 |
| Figure 19: Budget Plan Multisectoriel D'Urgence (PMDU) | 56 |
| Figure 20: Répartition du budget alloué à la santé | 57 |
| Figure 21: Bilan de la réalisation des Velirano..... | 60 |
| Figure 22: Appréciation citoyenne des Velirano suivant la pertinence et l'efficacité de leur mise en oeuvre..... | 60 |
| Figure 23: Classement des Velirano selon l'appréciation citoyenne..... | 61 |
| Figure 24: Intention de vote pour 2023 | 67 |

1 BAROCI, c'est quoi ?

Baromètre Citoyen ou BAROCI est une initiative permettant d'apprécier et de confronter la perception citoyenne sur la réalisation des promesses électorales et le taux d'achèvement des actions prévues dans le cadre du programme de développement proposé d'un pays donné par son Président et son gouvernement.

1.1 Concepts et définitions préalables

- **Évaluation des politiques publiques :** « L'évaluation rétrospective, menée dans un cadre méthodologique et institutionnel formalisé, a pour but de porter un jugement, empiriquement et normativement, sur la valeur d'une action, d'un projet, d'un programme, d'une politique »¹. L'évaluation vise à évaluer la pertinence, apprécier la mise en œuvre des moyens et leur adéquation aux objectifs. Selon leur intervention, elle peut être à mi-parcours, finale ou ex-post. Et suivant les évaluateurs, il peut s'agir d'une auto-évaluation, d'une évaluation interne, d'une expertise évaluative et d'une évaluation externe. Le Parlement évalue les politiques publiques² et bénéficie de l'assistance de la Cour des Comptes. La société civile dans le présent, entreprend une évaluation citoyenne indépendante.
- **Recensement/enquête :** Opération administrative qui consiste à faire le dénombrement de la population d'un État, d'une ville, etc.³ Le recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) est intervenu en 2018. Nous retenons ici le caractère exhaustif sinon quasi-exhaustif de cette méthodologie d'inventaire ou de collecte de données ainsi que l'approche descriptive. L'enquête quant à elle intervient à un échantillon un peu plus élevé que celui du sondage et moins élevé que le recensement.
- **Sondage :** il s'agit d'une approche inférentielle⁴. Lorsque le recensement ou l'enquête n'est pas possible en raison de coûts, de contraintes temporelles, il est possible de prélever un échantillon de la population cible. Le calcul de la taille de l'échantillon peut se faire de deux manières : si la taille de la population est connue et l'autre si elle est inconnue. Le sondage est associé à différentes techniques d'échantillonnage (probabiliste ou non probabiliste, aléatoire, stratifié, grappes, quotas, ...).
- **Sondages et démocratie :** « Depuis qu'il existe, le sondage ou, plutôt, la publication des sondages a toujours suscité la polémique politique. Passons sur les plaintes habituelles des dirigeants politiques mal placés dans les baromètres ou les intentions de vote et qui en profitent pour réclamer le bris du thermomètre. »⁵ Les sondages permettent de ressortir des tendances de l'opinion publique pour un contexte spécifique, à une situation donnée bien déterminée. Leur interprétation est laissée à la libre appréciation des lecteurs pour les amener à une réflexion ou autoréflexion.

¹ Source : Définition de l'OECD

² Art. 68 et 93 Constitution IV^{ème} République

³ Définition du dictionnaire Larousse

⁴ Prendre un échantillon représentatif de la population pour estimer une tendance.

⁵ Roland Cayrol, Opinions, Sondages et Démocratie,

1.2 Mesure de la perception citoyenne

D'une part, BAROCI est un indicateur permettant d'apprécier la perception citoyenne sur la réalisation des promesses électorales. L'indicateur varie de -2 à 2 et est établi sur une fréquence annuelle. BAROCI permet de classer le Président de la République et son gouvernement suivant le score obtenu :

- [1 ; 2]: Très efficace ;
- [0 ; 1[: Efficace ;
- [-1 ; 0[: Peu efficace ;
- <-1 : Pas du tout efficace.

Pour cette première initiative, l'indicateur a été établi sur la base d'un sondage auprès de 1104 électeurs dont 48% de femmes et 52% d'hommes répartis sur les 23 régions de Madagascar.⁶ Ces électeurs ont été choisis par le biais d'un tirage aléatoire⁷ sur une base de données de 11 789 électeurs. Il s'agit ici d'électeurs (inscrits dans la liste électorale) ayant collaboré, sensibilisés lors des élections présidentielles, législatives et communales avec l'ONG IVORARY. L'âge moyen des personnes interviewées est de 34,5 ans dont 35 ans pour les femmes et 34 ans pour les hommes. L'âge médian (âge de 50% de l'effectif de l'échantillonnage) est de 32 ans. L'âge minimum est de 18 ans tandis que l'âge maximum est de 72 ans. Une équipe de neuf (09) téléopérateurs a lancé des appels téléphoniques et saisi les données à partir de l'application mobile ou encore de la plateforme <https://baroci.org>.

| Régions | Femme | Homme | Total |
|-------------------|-------|-------|-------|
| Alaotra Mangoro | 22 | 25 | 47 |
| Amoron'i Mania | 27 | 36 | 63 |
| Analamanga | 309 | 269 | 578 |
| Analanjirifo | 37 | 49 | 86 |
| Androy | 2 | 4 | 6 |
| Anosy | 2 | 4 | 6 |
| Atsimo-Andrefana | 8 | 7 | 15 |
| Atsimo-Atsinanana | 4 | 6 | 10 |
| Atsinanana | 9 | 18 | 27 |
| Betsiboka | 1 | 4 | 5 |
| Boeny | 26 | 27 | 53 |
| Bongolava | 9 | 6 | 15 |
| Diana | 5 | 12 | 17 |
| Haute Matsiatra | 6 | 10 | 16 |
| Ihorombe | 5 | 2 | 7 |
| Itasy | 6 | 9 | 15 |

⁶ A titre de comparaison, l'échantillon du sondage mené par IFOP dans le cadre de l'élection présidentielle française de 2022 est de 3 784 personnes inscrites dans la liste électorale sur 47 947 555 d'électeurs (**Source** : Répertoire électoral unique, données du 24 mai 2022). Le rapport entre la taille de l'échantillon et le nombre d'électeurs n'est pas un indicateur fiable pour évaluer la représentativité de l'échantillon : l'échantillon du sondage mené par IFOP ne représente que 0,0079% des électeurs français tandis que celui du sondage BAROCI ne représente que 0,01% des électeurs malgaches.

⁷ Le tirage aléatoire permet de réduire le biais relatif aux éventuelles tendances ou opinion politique.

| Régions | Femme | Homme | Total |
|----------------------|------------|------------|-------------|
| Melaky | 3 | 6 | 9 |
| Menabe | 9 | 15 | 24 |
| Sava | 6 | 4 | 10 |
| Sofia | 4 | 14 | 18 |
| Vakinankaratra | 19 | 33 | 52 |
| Vatovavy | 5 | 9 | 14 |
| Fitovinany | 3 | 8 | 11 |
| Total général | 527 | 577 | 1104 |
| % | 48% | 52% | 100% |

Tableau 1: Répartition spatiale des personnes interrogées

Les électeurs interrogés occupent différents types de profession, à savoir: enseignants, petits commerçants (épicerie, gargote...), chef fokontany, gendarmes, agriculteurs, étudiants, retraités, chauffeurs, responsables juridiques, téléopérateurs, serveuses, conducteurs de taxi-moto, agents communautaires, médecins libres, agents de la santé publique, entrepreneurs, garagistes, consultants, pharmaciens, transporteurs et topographes. Cependant, une grande majorité n'a pas d'emploi, ou travaille dans le secteur informel.

Ces personnes ont été interrogées sur :

- la pertinence des treize (13) *Velirano* et des mesures apportées pour lutter contre la COVID19 : répondent-elles aux attentes de la population ?
- l'efficacité de l'Exécutif dans la réalisation des *Velirano* : Les objectifs conformément aux 13 *Velirano* ont-ils été atteints ?
- leurs recommandations en vue de l'amélioration des politiques publiques ;
- leur intention de vote.

Le questionnaire administré aux électeurs est présenté en annexe du présent rapport. Le sondage a été réalisé pendant deux semaines lors du mois de février 2022.

| Encadré : Comment lire les pourcentages trouvés dans le cadre du présent sondage ? | | | | | | |
|---|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----|
| INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE | | | | | | |
| Taille de l'échantillon | Si le pourcentage trouvé est... | | | | | |
| | 5 ou 95% | 10 ou 90% | 20 ou 80% | 30 ou 70% | 40 ou 60% | 50% |
| 100 | 4,4 | 6 | 8 | 9,2 | 9,8 | 10 |
| 200 | 3,1 | 4,2 | 5,7 | 6,5 | 6,9 | 7,1 |
| 300 | 2,5 | 3,5 | 4,6 | 5,3 | 5,7 | 5,8 |
| 400 | 2,2 | 3 | 4 | 4,6 | 4,9 | 5 |
| 500 | 1,9 | 2,7 | 3,6 | 4,1 | 4,4 | 4,5 |
| 600 | 1,8 | 2,4 | 3,3 | 3,7 | 4 | 4,1 |
| 700 | 1,6 | 2,3 | 3 | 3,5 | 3,7 | 3,8 |

| | | | | | | |
|-------------|------------|------------|------------|------------|----------|------------|
| 800 | 1,5 | 2,1 | 2,8 | 3,2 | 3,5 | 3,5 |
| 900 | 1,4 | 2 | 2,6 | 3 | 3,2 | 3,3 |
| 1000 | 1,4 | 1,8 | 2,5 | 2,8 | 3 | 3,1 |
| 2000 | 1 | 1,3 | 1,8 | 2,1 | 2,2 | 2,2 |
| 3000 | 0,8 | 1,1 | 1,4 | 1,6 | 1,8 | 1,8 |
| 4000 | 0,7 | 0,9 | 1,3 | 1,5 | 1,6 | 1,6 |
| 5000 | 0,6 | 0,8 | 1,1 | 1,3 | 1,4 | 1,4 |
| 6000 | 0,6 | 0,8 | 1,1 | 1,3 | 1,4 | 1,4 |
| 8000 | 0,5 | 0,7 | 0,9 | 1 | 1,1 | 1,1 |
| 10000 | 0,4 | 0,6 | 0,8 | 0,9 | 0,9 | 1 |

Exemple de lecture du tableau :

Pour un échantillon de 1000 électeurs, si le pourcentage trouvé est de 20%, la marge d'erreur est de 2,5. En d'autres termes, il y a statistiquement 95% de chance que le vrai pourcentage se situe entre 17,5 et 22,5.

1.3 Mesure des réalisations sur la base du programme de développement pour une période donnée

D'autre part, BAROCI fournit également aux citoyens une base d'évaluation des réalisations de l'Exécutif pour une période donnée. Pour notre cas, ces évaluations sont établies sur la base du Plan Émergence Madagascar (PEM) qui, hélas, n'est pas encore officiel. Une équipe de consultants sur quatre (04) thématiques s'est attelée à collecter les données correspondant au cadre logique du PEM et mener des interviews auprès des différentes sources possibles : ministères sectoriels, institutions, etc. Une série de mini-atelier de consultation de la société civile a également été réalisé e pour mieux les associer, mais également pour permettre de réaliser un état des lieux et leurs recommandations pour les thématiques Gouvernance, Économie, Social et Environnement. Pour cette évaluation à mi-parcours, l'évaluation couvre la période 2019 à 2020. Une autre évaluation viendra compléter la boucle en 2023.

Plus concrètement, l'évaluation consiste à catégoriser les programmes et les actions prévues dans le cadre du PEM comme suit :

- **Achevé** : les objectifs pour chaque programme et action, présentés sous forme d'indicateurs objectivement vérifiables renseignés ont été atteints, c'est-à-dire atteignent 100% ou dépassent l'objectif préalablement établi.
- **En cours** : les objectifs pour chaque programme et action, présentés sous forme d'indicateurs objectivement vérifiables renseignés ne sont pas encore atteints, c'est-à-dire, inférieur à 100% mais supérieur à 0%, ou l'objectif non atteint et différent de la valeur initiale dans le cadre d'un indicateur qualitatif.
- **A faire** : les objectifs pour chaque programme et action, présentés sous forme d'indicateurs objectivement vérifiables renseignés sont restés le même qu'avant 2019, c'est-à-dire, une valeur nulle ou une valeur/niveau inchangée.

Le cadre de l'évaluation dépend ainsi de la qualité du cadre logique du PEM. Il importe de noter que certains indicateurs de la version provisoire du PEM renseignent non pas des objectifs mais plutôt des réalisations des années précédentes.

1.4 Portée et limites

Dans le cadre de cette première initiative, nous tenons à définir le périmètre et la portée de l'initiative :

- L'évaluation porte sur la période de 2019-2020.
- L'évaluation porte sur deux principaux critères : i) **Pertinence**: « Les Velirano répondent-ils aux besoins des citoyens? » ii) **Efficacité**: « Les Velirano ont-ils été atteints? A quel niveau de réalisation ? »
- BAROCI est une évaluation annuelle et adopte une approche évolutive : une autre évaluation viendra compléter la boucle en 2023. La méthode évaluative est réalisée de manière objective et sera implémentée sur le Président actuel ainsi que tous les futurs président.es de la République de Madagascar.

Dans le cadre de la présente évaluation citoyenne, l'équipe tient à signaler les difficultés et les limites de l'initiative :

- Le remaniement gouvernemental a retardé l'évaluation : l'initiative est basée sur l'évaluation d'une version provisoire du PEM. Les indicateurs renseignés par le PEM, constituent des réalisations des précédentes années mais non des objectifs. Les indicateurs n'ont cessé d'être modifié au fur et à mesure des remaniements gouvernementaux.
- L'accès à l'information constitue un obstacle majeur à l'efficacité de l'initiative : 47% des données n'ont pu être renseignées en dépit des demandes. Nous tenons à remercier et à féliciter les services et départements ministériels qui ont bien voulu collaborer dans le cadre de BAROCI. Nous encourageons les services récalcitrants ou encore ceux qui sont en cours de production des données à collaborer dans le but de fournir d'éléments probants à l'évaluation des promesses électorales.

GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



2.1.1 État des lieux

Mise en place d'une Politique Nationale de Bonne Gouvernance (PNBG)

En application du décret n°2006-207 du 21 mars 2006 portant création du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI), modifié et complété par le décret n°2016-034 du 20 janvier 2016, l'élaboration et la relance de la dynamique de la Politique Nationale de Bonne Gouvernance ont été confiées au CSI lors du Conseil des ministres du 5 février 2020. En novembre 2020, ce document politique a été publié par le CSI. La PNBG a été présentée en conseil des ministres en septembre 2021. Le Plan d'Action Opérationnel pour chaque secteur a été établi. Il reste sa mise en œuvre. Les objectifs stratégiques de la PNBG sont :

- 1) Asseoir un cadre politique et institutionnel réformé et plus stable, porteur de paix sociale, de sécurité et de développement durable (Réf. PEM : Engagement 1 / PGE : Objectif)
- 2) Moderniser l'administration pour un service de qualité aux citoyens, aux entreprises privées et aux collectivités territoriales décentralisées ; (Réf. PEM : Engagement 2 et 3/ PGE : Objectif 1)
- 3) Renforcer la gouvernance économique par l'intensification de la lutte contre la corruption, l'amélioration de l'environnement des affaires et de la gestion des finances publiques ; (Réf. PEM : Engagement 2 et 13 / PGE Objectif 1 et 3)
- 4) Accélérer la mise en œuvre de la décentralisation et le développement local ; (Réf. PEM : Engagement 3 / PGE : Objectif : 1)
- 5) Renforcer la gouvernance sécuritaire et environnementale, (Réf. PEM : Engagement 1 et 13 / PGE : Objectif : 2 et 3)
- 6) Garantir la mise en œuvre des actions prioritaires de la PNBG à travers un dispositif efficace et efficient, (Réf. PEM : Engagement 3/ PGE : Objectif 1).

Fragilisation du système anti-corruption (SAC)

Retard de la nomination du DG de l'Agence de Recouvrement des Avoirs illicites :

L'ordonnance n°2019-015 du 15 juillet 2019 sur le recouvrement des avoirs illicites a pour objet de mettre en place un cadre légal relatif au recouvrement des avoirs illicites. Au sens de l'article 2 de ladite ordonnance, par avoirs illicites, on entend « les biens et avantages patrimoniaux de toute nature tirés des détournements de biens et de deniers publics, d'infractions de corruption, de blanchiment de capitaux et/ou de financement du terrorisme » et par recouvrement « l'ensemble des opérations tendant à obtenir la récupération d'un bien ou le paiement de la valeur d'un bien qualifié d'avoir illicite ». Le recouvrement des avoirs consiste ainsi en la récupération de biens ou avantages obtenus de manière illégale.

En application des articles 27 et suivants de l'ordonnance n°2019-015 du 15 juillet 2019 sur le recouvrement des avoirs illicites, il est créé une agence dénommée Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites (ARAI). Le décret n°2021-960 portant création, composition, organisation et fonctionnement de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites a été adopté en conseil des ministres le 29 septembre 2021. L'ARAI a pour missions de faire exécuter les décisions de gel, saisie ou confiscation des avoirs illicites ; de procéder au recouvrement des avoirs dans le cadre des détournements de biens et deniers publics ; de procéder à l'enregistrement des biens visés par l'ordonnance susvisée dans le Registre central de saisie, de gel et de confiscation et d'assurer la conservation et la gestion des biens saisis ainsi que la consignation de la contre-valeur des biens

aliénés avant la décision de confiscation. A noter que le processus de nomination du DG de l'agence est actuellement au niveau de la Présidence.

Réduction des compétences des Pôles Anti-corruption

Par sa décision n°12-HCC/D3 du 2 Août 2021, la Haute Cour Constitutionnelle a déclaré conforme à la Constitution la loi n°2021-015 modifiant, complétant et abrogeant certaines dispositions de la loi n°2016-021 du 22 Août 2016 sur les Pôles Anti-corruption. Cette réforme porte essentiellement sur le retrait des infractions économiques et financières des compétences du PAC, la réduction du mandat du coordonnateur national et des magistrats.

Défis particuliers de la lutte contre la corruption dans le secteur de la justice

Le secteur public de la justice figure parmi les services publics les plus réputés touchés par la corruption à Madagascar. En réponse à l'obligation de mettre en place des politiques sectorielles de lutte contre la corruption selon la SNLCC, le ministère de la Justice a élaboré la politique de lutte contre la corruption dans le secteur de la justice en 2020.⁸

Parmi les causes profondes et facteurs d'aggravation de la corruption dans ce secteur figure l'indépendance formelle de la justice qui se manifeste par l'influence et la mainmise des autres pouvoirs dans certaines affaires de juridiction, le manque d'intégrité dans les procédures de sélection et de nomination des acteurs, l'indépendance et le manque de « bonne moralité »⁹ de certains conseillers du Conseil Supérieur de la Magistrature. On peut également citer l'usage des privilèges, avantages et immunités pour renforcer l'impunité de certains acteurs publics et la mauvaise gouvernance dans ce secteur. Le plus grave est par ailleurs, la tolérance sociale à l'égard de cette corruption à travers la pratique de cadeaux et l'utilisation du « fihavanana » et « réseaux » /connaissance pour gagner un procès. D'autres facteurs liés à l'insuffisance de moyens (humains, matériels et financiers) et aux difficultés d'accès à la justice font de ce secteur vulnérable en matière de corruption.

Opacité autour de l'adoption de la loi sur les Fonds Souverains Malagasy (FSM)

Comme initiative de redressement de l'économie, le gouvernement malagasy a décidé de créer par voie législative un fonds souverain malagasy, en ligne avec les principes de Santiago. Ce projet de loi a été déclaré conforme à la Constitution par la HCC le 21 septembre 2021. Il est à noter le manque de communication et d'inclusivité quant au processus d'élaboration et adoption de ce projet de loi. Une situation qui est déplorable compte tenu de la transversalité d'un fonds souverains impliquant de prendre en compte divers domaines, notamment le foncier, la gestion des finances publiques, l'environnement et les ressources naturelles. Nonobstant la mise en vigueur de cette loi, la rédaction des textes d'application sur ces différents domaines requiert davantage de consultations et même d'études.

⁸ François Lebur et Bakolalao RAMANANDRAIBE, Rapport provisoire de l'Élaboration d'une politique de lutte contre la corruption dans le secteur de la justice par les consultants, NFD.

⁹ Analet Imbiki, Proposition de stratégie de lutte contre la corruption dans le secteur de la justice, en prévision de la relance économique pour l'Après covid-19, page 16.

Adoption de la Lettre de politique de Décentralisation Effective (LPDE)

Les deux chambres du Parlement ont adopté la Lettre de Politique de Décentralisation Émergente lors de la session ordinaire du premier semestre 2021. Ce document constitue un cadre de référence pour toutes les interventions en matière de décentralisation, de développement local et de gouvernance locale à Madagascar. La LPDE entend « non seulement capitaliser les acquis du processus, resté inachevé, mais aussi relever les défis politiques, stratégiques et organisationnels, tant structurels qu’opérationnels, qui empêchent l’effectivité de la décentralisation à Madagascar »¹⁰. Les Axes de réforme sont les suivants : « les réformes institutionnelles et territoriales, la territorialisation des politiques publiques, la responsabilisation et autonomisation des collectivités territoriales décentralisées, la participation citoyenne dans le choix de la politique locale et contrôle citoyen, les transferts de pouvoirs, de compétences et délivrance de services publics locaux ainsi que le financement de la décentralisation »¹¹.

Faible performance des communes en finance locale

La LPDE vise à favoriser un changement systémique dans le processus de Décentralisation et Développement Local (DDL), en précisant les enjeux majeurs : autonomisation des CTD et efficacité de l’État dans l’appui aux CTD (territorialisation des politiques publiques). La finance locale est un des éléments déterminant l’autonomisation et la viabilité d’une commune. Elle reflète sa capacité à développer l’économie de son territoire, par la promotion du secteur privé et la participation citoyenne. Le MID, à travers l’ODDL s’est lancé dans des chantiers de collecte et d’analyse des données/informations sur la finance locale¹².

A ce jour, les communes ont encore une faible performance en matière de finance locale pour les raisons suivantes :

- Faiblesse des interpellations locales vis-à-vis des responsables ;
- Existence des imperfections sur les outils : absence de glossaire (PCOP), structure non conforme à la territorialisation des politiques publiques ;
- Imperfections sur le renforcement des capacités des responsables communaux ;
- Insuffisance de liens entre la finance locale et les actions/ thématiques liées au DL (SLC, secteur privé, aménagement, SES, formation, manque d’inscription du système de renforcement des capacités dans une vision et une planification du développement local ;
- Investissements des communes quasi-focalisés sur les immobilisations corporelles ;
- Manque d’accompagnement sur le développement de leur finance locale (capacité des EPA du MID- INDDL, ODDL, FDL – limités en termes de proximité) ;
- Dépendance aux financements extérieurs (limité en termes de nombre et de zones) ;
- Imperfection sur le contrôle de la légalité et de la qualité des états financiers ;
- Absence de compétences locales évoluant dans le renforcement de capacités ;
- Régions non encore suffisamment impliquées ;

¹⁰ In Midi Madagasikara du 6 juillet 2021, lien : <https://www.midi-madagasikara.mg/politique/2021/07/06/decentralisation-emergente-un-plan-national-en-gestation/>

¹¹ Ibidem

¹² Ministère de l’Intérieur et de la Décentralisation – Observatoire de la Décentralisation et du développement local, Analyse de la Finance locale à Madagascar – Projet d’Appui à la Performance du Secteur public (PAPSP) Banque mondiale, 29 décembre 2021, page 1

- Absence d'un SSE efficace et efficient du processus de DDL¹³ ;

Détérioration de la gouvernance

L'IIAG mesure la performance de la gouvernance suivant 4 axes : (i) la Sécurité et l'État de droit (SED), (ii) la participation et Droits Humains (PDH), (iii) le Développement économique durable (DED) ainsi que (iv) le développement humain (DH).



Figure 1: Indice de bonne gouvernance (Mo-Ibrahim)

Source : Rapport 2020 – CSI

Si L'île Maurice, le Cap-Vert, les Seychelles, la Tunisie et le Botswana sont les pays les mieux classés parmi 54 pays africains, Madagascar se trouve à la 35^{ème} place avec un score de 44,4 sur 100 en 2020. Madagascar demeure toujours en dessous de la moyenne africaine qui est de 48,8 en 2020. Cet écart avec la moyenne africaine s'est creusé depuis 2019. Cette régression du score de Madagascar est essentiellement attribuée à l'axe « Développement Humain », notamment à la notation « Protection sociale » en raison de l'existence de la malnutrition dans le Sud. Les autres axes restent relativement les mêmes en raison de faible notation en matière de procédures de passation des marchés publics, d'égalité d'accès aux services publics, du manque de professionnalisme de l'administration, de la faiblesse de l'accès au numérique et aux services financiers.

Stagnation de la perception de corruption

La Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) pour la période 2015 à 2025 est explicite quant à la vision du pays à l'horizon 2025 : « Madagascar est un État de Droit où le développement

¹³ Ibidem, page 13

économique, social et environnemental est libéré de la corruption ». Force est de constater que la pandémie de COVID-19 a freiné l'élan économique, social et la lutte contre la corruption dans le monde. En effet, l'année 2020 a été marquée non seulement par une crise sanitaire et économique, mais également une crise sur le plan de la corruption. Ainsi, des actes de corruption durant la crise de la COVID19 ont été rapportés dans le monde entier¹⁴. Madagascar n'est pas épargné par ce constat. L'IPC 2020 accuse encore un bilan négatif malgré une nette amélioration par rapport à 2019 (puisque que la grande île se classe à la 149^{ème} place sur 180 pays, avec un score de 25/100, plaçant le pays bien loin du score moyen qui est de 45/100. A titre de rappel, l'Indice de Perception de la Corruption ou IPC est un indice composite mesurant la perception de la corruption dans le secteur public. L'IPC note 180 pays et territoires selon leurs niveaux perçus de corruption dans le secteur public, sur la base d'appréciations d'experts et de chefs d'entreprise. Il utilise une échelle de zéro à 100, où zéro correspond à un pays très corrompu et 100 à un pays très peu corrompu¹⁵.

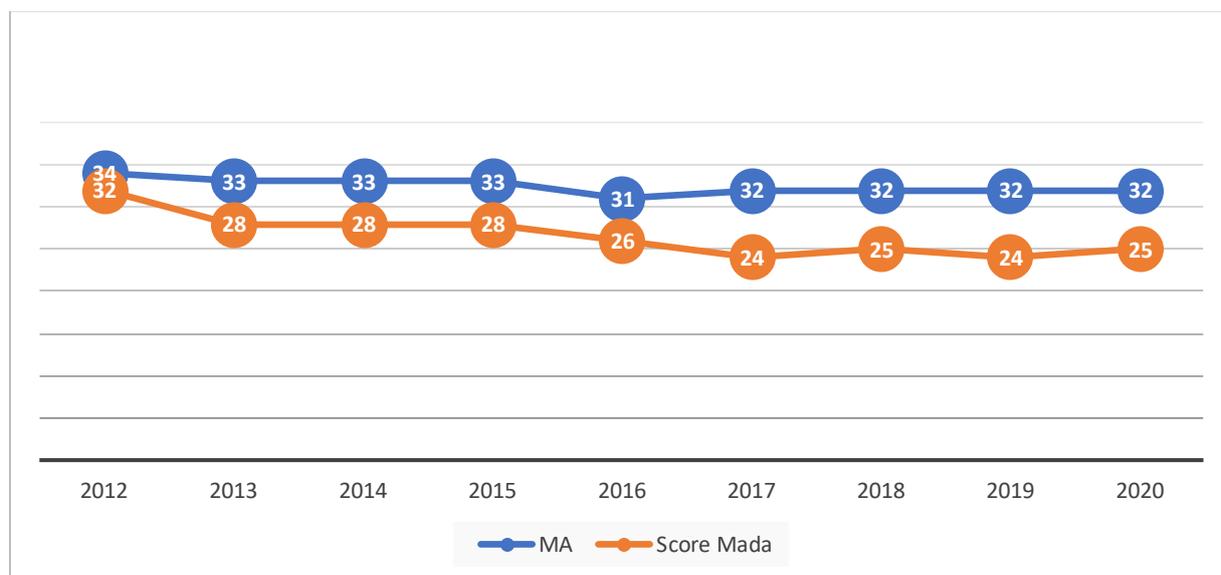


Figure 2: Évolution de l'IPC (2012-2020)

Source : TI-MG

Parmi les pays africains, les Seychelles et le Botswana sont les mieux classés (respectivement 66 sur 100 et 60 sur 100). Comme indiqué plus haut, Madagascar pointe à la 149^{ème} place sur 180 pays avec un score de 25/100. L'IPC 2020 a révélé que plus de 2/3 des États du monde ont un score inférieur à 50. La branche nationale de Transparency International, TI-MG a encore fustigé le manque de transparence sur le financement des partis politiques.

Oppression de la liberté de la presse en état d'urgence

Dans le cadre de l'évaluation de la liberté de la presse menée par Reporters Sans Frontières, Madagascar est classé au rang de 57^{ème} moyennant un recul de 3 places par rapport à 2019 en dépit d'une amélioration de 0,56 sur le score global (27,68). L'état d'urgence sanitaire a conduit à une

¹⁴Transparency International, « Citizen's report COVID-19 corruption », September 2020 www.transparency.org/en/citizens-report-covid-19-corruption

¹⁵ Transparency International, Indice de Perception de la corruption 2020, page 6

polarisation du paysage médiatique, notamment l'obligation pour tous les médias audiovisuels privés de diffuser les émissions consacrées à la pandémie sur les antennes et les ondes des médias publics. L'ordre des journalistes malagasy (OJM) a dénoncé une manipulation du processus d'élaboration de la loi sur la communication médiatisée récemment adoptée. Au même titre que la société civile, l'OJM a condamné et s'est opposé devant le Conseil d'État sur la restriction imposée par l'exécutif sur les émissions TV/radio à caractère politique en mai 2021. Beaucoup d'acteurs à l'exemple du HCDDDED et des organisations de la société civile ont pointé du doigt l'obsolescence de la loi.

Libertés civiques réprimées

Civics Monitor réalise une évaluation des conditions de la société civile et de l'espace civique sur 196 pays. L'espace civique est la prise en considération dans les politiques et en pratique des libertés d'association, de réunion pacifique et d'expression. L'évaluation classe les pays en cinq catégories : (i) ouvert (ii) rétréci (iii) obstrué (iv) réprimé (v) fermé. A travers le monde entier, et spécialement dans le contexte de la pandémie COVID19, l'espace civique se détériore d'année en année. Seuls 3,4% des pays évalués sont ouverts. 9,3% ont un espace civique rétréci. 18,3% ont un espace civique obstrué. 43,4% des pays ont un espace civique réprimé. 25,4% des pays ont un espace civique fermé.

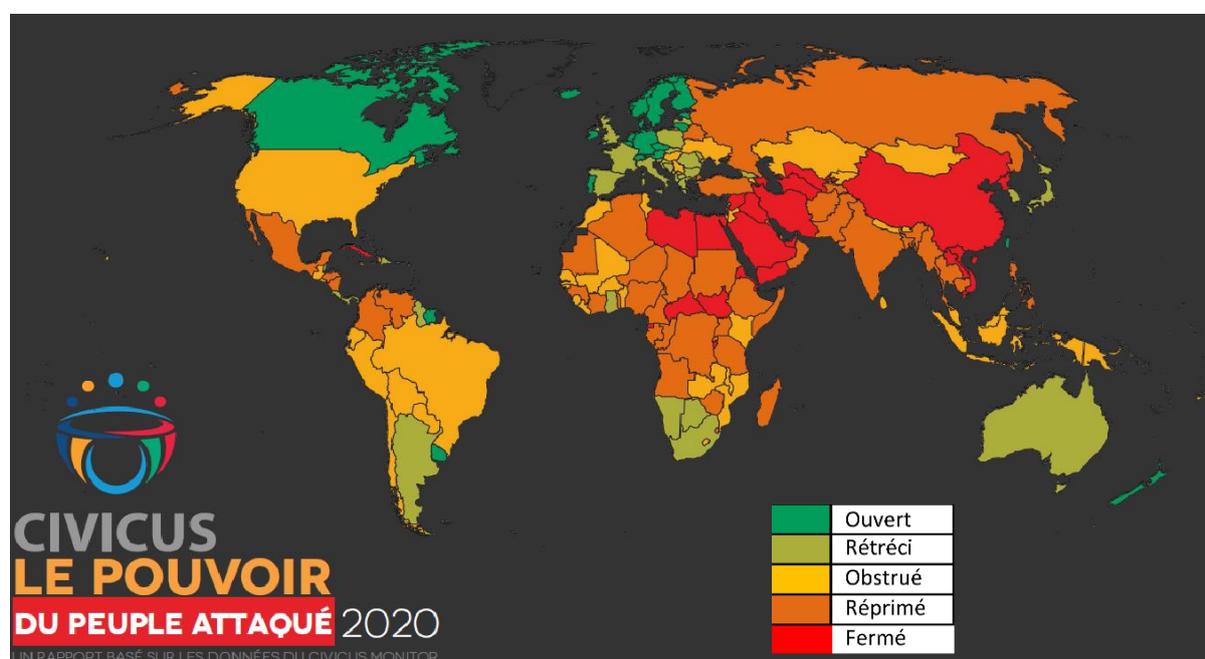


Figure 3: Civicus Monitoring - évaluation de l'espace civique

Source : CIVICUS Monitor, 2020

Madagascar figure parmi les pays où l'espace civique est qualifié de « réprimé ». L'accès à l'information est l'un des principaux obstacles de la société civile. Cela fait plus de 14 ans qu'une tentative d'élaboration et d'adoption d'une loi sur l'accès à l'information existe à Madagascar et n'arrive pas à aboutir. Entre autres, l'inexistence d'une loi protégeant les défenseurs des droits humains se rajoute à la liste des obstacles. Le séminaire de la société civile « *Havoria* » a mis en lumière toutes ces défaillances. Des activistes et des lanceurs d'alerte ont été opprimés lors des trois dernières années, à l'exemple de Ravo RAMASOMANANA, agent du ministère de la santé publique en tant que lanceur d'alerte et d'Émile Thomas RAZAFINDREMAKA, activiste et défenseurs des droits humains.

Orthodoxie financière, mise à mal

L'évaluation PEFA 2021 a montré que la performance du pays en matière de gestion des finances publiques a quelque peu régressé. Elle est actuellement classée comme étant « **BASIQUE** ». Les piliers II. Transparence des finances publiques, III. Gestion des actifs et des passifs, IV. Stratégie budgétaire et établissement du budget fondés sur les politiques publiques, VI. Comptabilité et reporting ont une performance BASIQUE, tandis que les piliers : I. Fiabilité du budget, V. Prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget VII. Supervision et audit externes ont une performance FAIBLE.

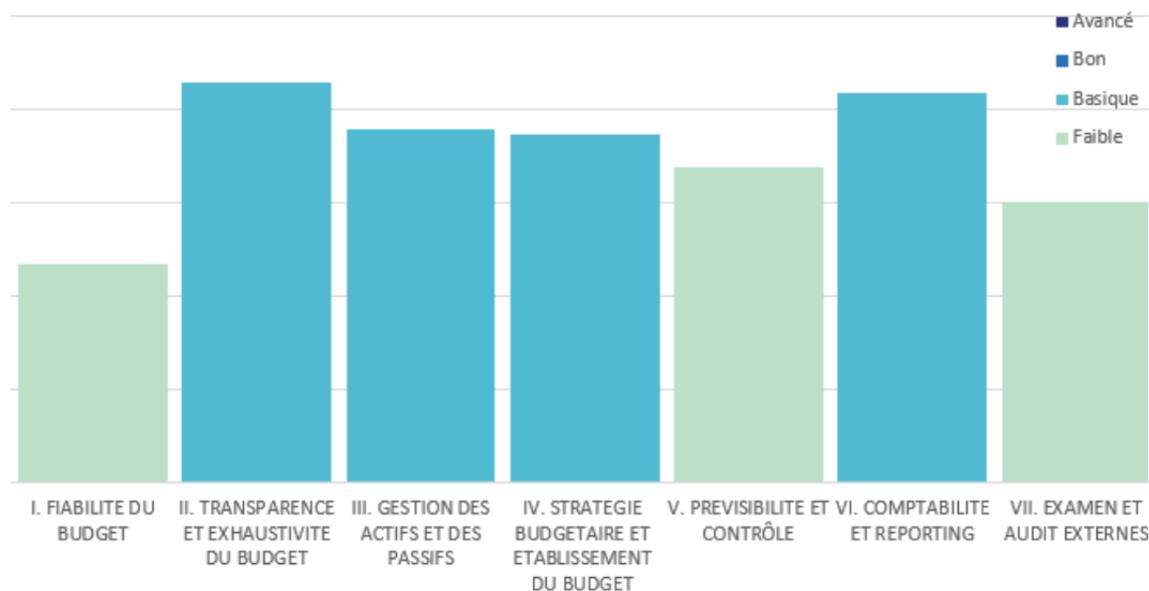


Figure 4: Évaluation PEFA- Madagascar

Source : Rapport provisoire PEFA 2021 – Période (2018-2020) Madagascar

L'enquête sur le budget ouvert (EBO) menée par International Budget Partnership (IBP) évalue 117 pays sur l'accès du public aux informations budgétaires du pouvoir central, les possibilités formelles pour le public de participer au processus budgétaire national et le rôle des institutions de contrôle budgétaire telles que le corps législatif et l'auditeur dans le processus budgétaire. En matière de transparence budgétaire, Madagascar a eu un score de 40 sur 100. En matière de participation du public a eu un score de 6 sur 100. Tandis qu'en matière de contrôle budgétaire, le pays a un score de 35 sur 100.

Les derniers rapports d'audit COVID19 de la Cour des comptes ainsi que les différents suivis de la société civile ont permis d'identifier plusieurs anomalies et irrégularités dans la gestion des finances publiques, surtout en état d'urgence. Elles soulignent surtout l'inadéquation des procédures tant normales que dérogatoires en période d'urgence, mais également l'inexistence d'un cadre alliant célérité et transparence.

Justice inaccessible

Aux termes de l'article 14 point 1 du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP) : « *Tous sont égaux devant les tribunaux et les cours de justice. Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal compétent, indépendant et impartial,*

établi par la loi, qui décidera soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle, soit des contestations sur ses droits et obligations de caractère civil... ». Cette disposition prévoit le droit d'accès à la justice pour tout citoyen de son État. Rappelons que Madagascar a ratifié le PIDC et cet instrument de droit international est applicable sur le territoire malagasy. Dans une étude sur l'accès à la justice à Madagascar, menée par l'ONG Ivorary dans le cadre du projet MAFI ou « *Miaramiombon'antoka amin'ny fiarovanan eny amin'ny fitsarana* », il a été relevé que sur 1826 personnes interrogées, 61 % ont affirmé avoir eu une affaire devant la justice dont 68 % hommes et 32 % femmes. En outre, seuls 33 % des justiciables ont accès à un avocat. Parmi cette tranche, 28 % seulement des femmes.

| 2019 à 2021 | Nb détenu.es (année) | Nb condamné.es (année) | Taux de condamnation (année) |
|-------------|----------------------|------------------------|------------------------------|
| F | 1440 | 473 | 32,84% |
| H | 25 353 | 11 931 | 47,05% |

Tableau 2 : Répartition détenus/ condamnés sur la période 2019 à 2021

Source : Ministère de la Justice

Les causes de l'inaccessibilité de la justice sont notamment la non-motivation des décisions de justice, l'usage de la langue française et la méconnaissance des jargons juridiques, la complexité des procédures, la faible capacité de couverture des tribunaux, l'existence des rabatteurs mais surtout le non-respect flagrant du principe de séparation des pouvoirs. Nous constatons de plus en plus d'ingérence de l'Exécutif ainsi que du législatif dans la publication des décisions de justice ou encore dans les conditions d'incarcérations des justiciables. Enfin, le non-aboutissement des procédures de mise en accusation des Hauts Responsables au niveau de l'Assemblée nationale laisse un sentiment de Justice à deux vitesses.

Centralisation des moyens

Madagascar s'est engagé dans la voie de la décentralisation depuis plus de 25 ans. Le pays a choisi la décentralisation comme base du développement, en particulier du développement au niveau local. La constitution de 2010 prévoit trois niveaux de Collectivité Territoriale Décentralisée à Madagascar : la Commune, la Région et la Province. Depuis 1995, seul le niveau « commune » a été établi de manière effective à Madagascar. Le 19 janvier 2019, le Président de la République de Madagascar, Andry Nirina Rajoelina, a annoncé lors de son discours d'investiture, la mise en place de gouvernorat au lieu et place des régions. A ce jour, 21 gouverneurs sur les 23 régions sont en place. Dès la mise en place des gouvernorats, un budget d'un milliard d'ariary est alloué pour chaque gouverneur de région pour la construction d'infrastructures au niveau local, telles que les routes, les marchés et les écoles. Cette subvention a été augmentée à 2 Milliards d'Ariary dans la LF2022. Les projets réalisés sont évalués suivant des paramètres quantifiables et mesurables. Un conseil du gouvernorat se tient régulièrement, entre le PRM, le gouvernement et les gouverneurs. Le premier s'est tenu à Antsohihy le 15 octobre 2020¹⁶.

¹⁶<https://www.presidence.gov.mg/actualites/442-gouverneurs-de-regions-pour-une-decentralisation-effective-et-un-developpement-impactant-chaque-localite.html>

Le tableau suivant illustre concrètement les défis de Madagascar en termes de décentralisation financière :

| Année | Éducation | | Santé | |
|-------|----------------|--------------------|----------------|--------------------|
| | Budget central | Budget déconcentré | Budget central | Budget déconcentré |
| 2015 | 98% | 2% | 79% | 21,00% |
| 2016 | 91% | 9% | 64% | 36,00% |
| 2017 | 92% | 8% | 65% | 35,00% |
| 2018 | 91% | 9% | 62% | 38,00% |
| 2019 | 92% | 2% | 73% | 27,00% |

Tableau 3 : Répartition du budget au niveau central et des collectivités

Source : Lois de finances

La politique, encore et toujours une affaire d'hommes

Même si les dispositions constitutionnelles favorisent un égal accès et participation des femmes et des hommes aux emplois publics et aux fonctions dans le domaine de la vie politique, économique et social, la participation égalitaire des deux sexes peine à devenir une réalité¹⁷. Nous pouvons dénombrer 13 millions de personnes inscrites dans la liste électorale, représentant près de 51% de la population totale. Avec un taux moyen d'inscription de 74,8%, les femmes sont moins représentées que les hommes avec un taux d'inscription de 67% contre 83% chez les hommes¹⁸. Quant à la participation des femmes aux élections, Madagascar a enregistré huit (08) candidatures féminines sur 36 candidatures lors des élections présidentielles. S'agissant de la représentation des femmes aux postes électifs, nous constatons toujours une faible représentation des femmes : 27 députées sur 151, 2 sénatrices en 2019. Un regard sur la place des femmes dans les postes décisionnels montre également une sous-représentation de ces dernières : seulement 5% dans son ensemble. Le nombre de femmes au sein du gouvernement est seulement de 11 femmes sur 32 personnes.

¹⁷ Article 06 al. 02 Constitution IV République

¹⁸ Source : Analyse situationnelle égalité femme-homme – Focus Development Association (FDA), 2022

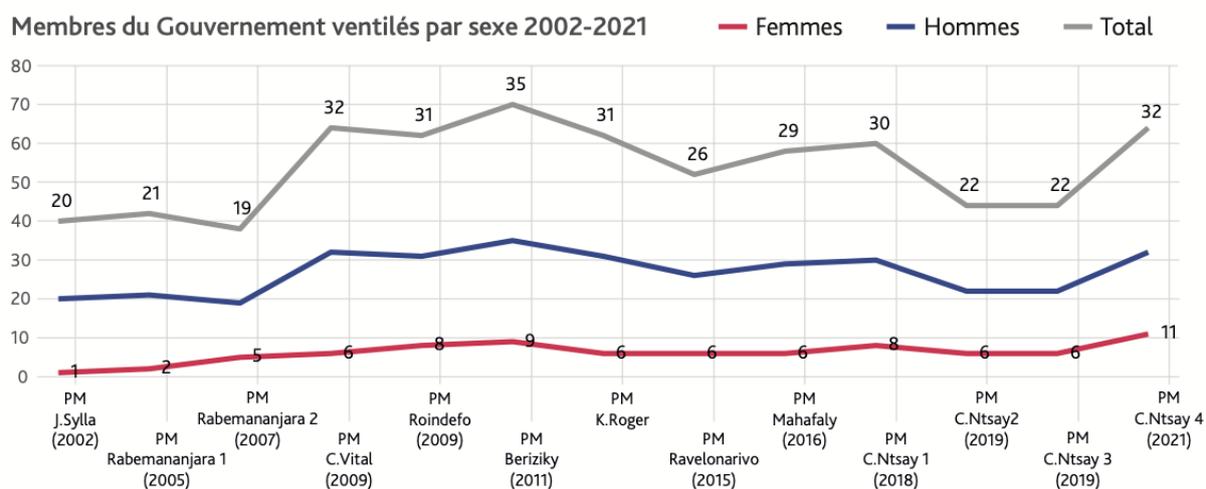


Figure 5: Évolution des membres du gouvernement

Source : Focus Development Association (FDA)

2.1.2 Recommandations

| # | Constats | Recommandations |
|---|--|--|
| 1 | Faible performance des communes en FL | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de standard plus informative du Budget et du CA - Digitalisation et signature électronique du RE - Approche à la fois incitative et interpellative¹⁹ |
| 2 | Nécessité d'améliorer l'IGL pour faire devenir un véritable outil de travail pour les parties prenantes de DDL : CTD, État, partenaires de développement | <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du guide AE en tenant compte des imperfections - Renforcement de la préparation des animateurs des focus en mettant en exergue la différence entre SLC et citoyens/acteurs - Animation de l'observation directe sous forme de porte ouverte, pour faciliter la compréhension des acteurs des rôles et activités des Communes et inciter davantage leur participation dans l'exercice - Chercher à multiplier les échanges/ focus à travers les activités habituelles des Communes (descentes, mois de l'impôt, etc.) - Multiplication des rapports (documents) sur l'exercice d'auto-évaluation pour les sécuriser²⁰ |
| 3 | Généralisation de la Corruption | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les mécanismes du Système Anti-Corruption (SAC) : nomination du DG de l'ARAI, mise à disposition des moyens ; - Adoption d'une loi sur la protection des témoins et dénonciateurs conformément à l'UNCAC et l'AUCCPC. |

¹⁹ Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation – Observatoire de la Décentralisation et du développement local, Analyse de la Finance locale à Madagascar – Projet d'Appui à la Performance du Secteur public (PAPSP) Banque mondiale, 29 décembre 2021, page 14

²⁰ Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation – Observatoire de la Décentralisation et du développement local, Analyse des indices de gouvernance locale à Madagascar issus de l'auto-évaluation – Projet d'Appui à la Performance du Secteur public (PAPSP) Banque mondiale, 29 décembre 2021, page 12

| # | Constats | Recommandations |
|---|---|---|
| 4 | Faible sécurisation foncière | <ul style="list-style-type: none"> - Asseoir une collaboration saine entre l'administration foncière et les CTD - Finaliser la mise en place d'image satellitaire pour pallier le phénomène de « Boky rovitra » et « sarin-tany rovitra » |
| 5 | Pluralité de nouvelles communes à des fins électorales | <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier la fusion de communes pour réduire les subventions octroyées par l'Etat |
| 6 | Manque de moyens (humains, matériels et financiers) retardant la réalisation des PTA et autres documents stratégiques | <ul style="list-style-type: none"> - Recours au 3P - Rendre attractif la FOP - Mettre en place la Fonction publique territoriale |
| 7 | Embryon de l'e-gouvernance et de la modernisation du service public | <ul style="list-style-type: none"> - Adhérer au partenariat mondial pour le gouvernement ouvert |
| 8 | Droits civiques et libertés de la presse | <ul style="list-style-type: none"> - Adoption de la loi sur l'accès à l'information à caractère publique - Adoption d'une loi sur la protection des droits humains et des lanceurs d'alerte |

Tableau 4: Recommandations-Gouvernance

ECONOMIE ET INFRASTRUCTURES



2.2.1 État des lieux

Forte croissance démographique, population majoritairement jeune et rurale

Avec 25,6 millions d'habitants²¹, Madagascar compte 20 millions de personnes habitant en milieu rural (78,5%). La population malgache est également jeune : la moyenne d'âge est de 22 ans tandis que l'âge médian est de 18 ans. Entre 1993 à 2018, Madagascar a vu sa population doubler avec une augmentation moyenne annuelle de 368 123 habitants. Ce doublement de la population a accentué les impacts sur les conditions de vie de la population au quotidien : l'accès à l'eau, l'habitat, les soins, l'accès à la justice, l'accès à l'éducation deviennent des problématiques imminentes et chères aux yeux des citoyens.

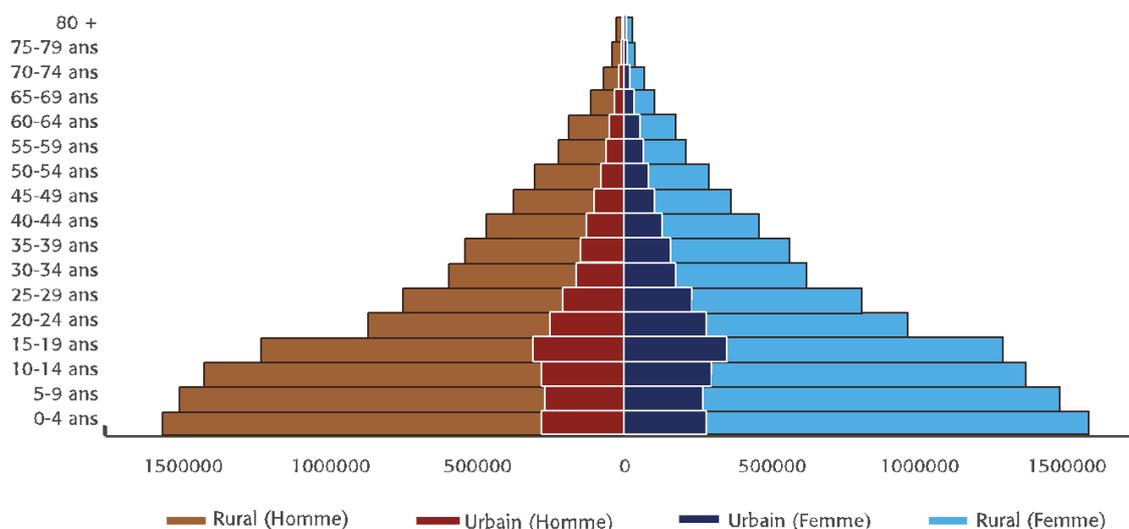


Figure 6: Pyramide des âges - Madagascar (2018)

Source : RGPH 2018

Paupvreté aggravée par la pandémie COVID19

Depuis 2019, Madagascar a subi trois (03) vagues de la pandémie COVID19 entre la période du mois d'avril 2020 jusqu'au mois de Mars 2022. Le pays a invoqué à maintes reprises la situation d'urgence pour pouvoir gérer au mieux la lutte contre la COVID19. A cet effet, des mesures coercitives et restrictives à l'exemple de la fermeture des frontières, la limitation des regroupements ont été invoquées. Tandis que le monde entier a vu l'arrivée des différents vaccins, Madagascar a découvert et promu l'existence du remède traditionnel améliorée CVO. Si le pays comptait mobiliser plus de 826 millions d'USD²², il n'a au final, pu décaisser que 442 millions d'USD²³. La majorité des dépenses allouées à la lutte contre la pandémie ont été tournées vers la subvention des prestataires de la

²¹ RGPH 2018

²² Plan Multisectoriel D'Urgence (PMDU)

²³ Rapport d'audit des flux financiers, Cours des comptes, 2022

JIRAMA. En raison de l'urgence et de certains abus, des anomalies et infractions ont été notées en matière de gestion des finances publiques.



Figure 7: Statistiques COVID19

Source : JHU CSSE COVID-19 Data

En 2018, le taux de pauvreté matérielle tenant compte du bien-être économique est estimé à 71,5 % (soit 18 Millions d'individus) dont 83,4 % de la population en milieu rural contre 21,8% en milieu urbain et affectant de la même manière les deux sexes, tandis que 74,2 % de la population sont pauvres « multi dimensionnellement »²⁴. Selon une estimation de la Banque mondiale, le taux de pauvreté monétaire (fixé à 1,90 \$ par jour) augmenterait à 77,4 % en 2020, ce qui correspond à une augmentation d'environ 1,4 millions de personnes en un an en raison de la crise sanitaire COVID19.

Croissance économique impactée par la crise COVID19

En matière de création de richesses, le taux de croissance économique du PIB est passé de 3,3% en 2018 à 4,3% en 2019. Ce taux a chuté à -7,10% en 2020 en raison de la crise sanitaire. Les secteurs secondaire et tertiaire ont été les plus touchés par la pandémie. Tandis que le secteur primaire a été le plus épargné bien que la croissance économique ait stagné. La croissance économique du pays est poussée par le secteur tertiaire en dépit du fait que 78,5% de la population malgache vive nt en milieu rural, tendant ainsi à confirmer la loi de Pareto.

²⁴ Cet indicateur prend en compte les conditions de vie telles que la santé et l'éducation.

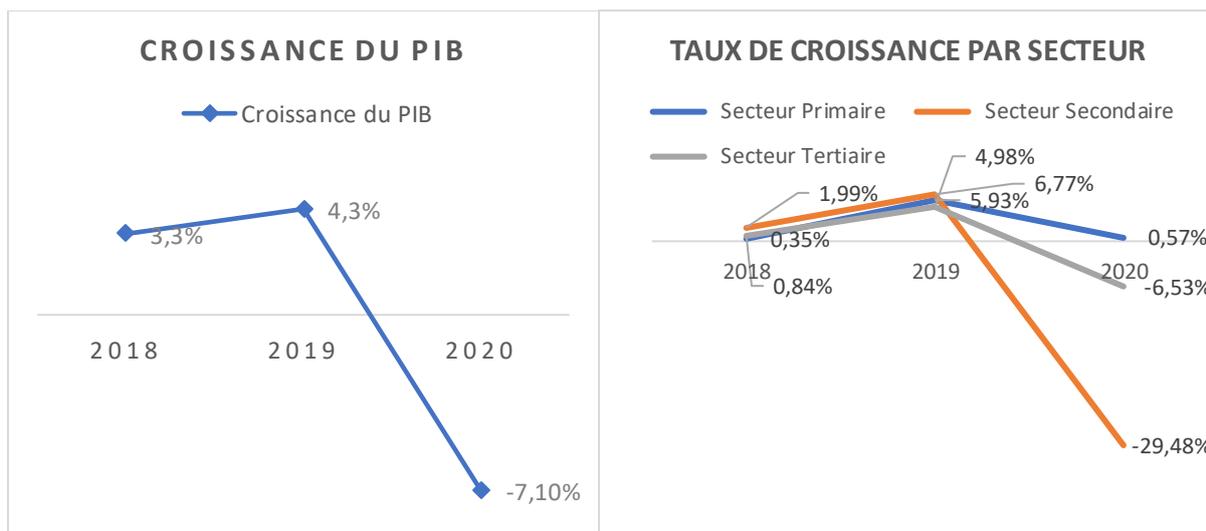


Figure 8: Évolution de la croissance économique

Source : INSTAT, 2020

Poursuite de la dépréciation de la monnaie locale

De manière générale, les taux de change Euro/Ariary et USD/Ariary n'ont cessé d'augmenter. Ils suivent une tendance haussière. Pour la période 2018-2020 en particulier, l'Ariary n'a cessé de se déprécier entre 2018 et 2019. Le taux de change moyen du Dollar est passé de 3348 Ariary à 3729 Ariary, moyennant une augmentation de 11%. Le cours de l'Euro quant à lui, est passé de 3932 Ariary en 2018 à 4316 Ariary en 2020, soit un accroissement de 10%. Cette dépréciation est étroitement liée à l'évolution des importations et exportations. Le volume des échanges commerciaux a également diminué tant pour les importations que pour les exportations. Rapporté au PIB, les importations (% du PIB) ont subi une baisse de 4 points : il est passé de 34,5% en 2018 à 30,4% en 2020. Le volume d'exportation a également chuté de 6 points en passant de 29,2% en 2018 à 23,3% en 2020. Le déficit de la balance commerciale continue de croître. Cette poursuite de la dévaluation en raison de notre dépendance aux importations, a des impacts sur le niveau général.

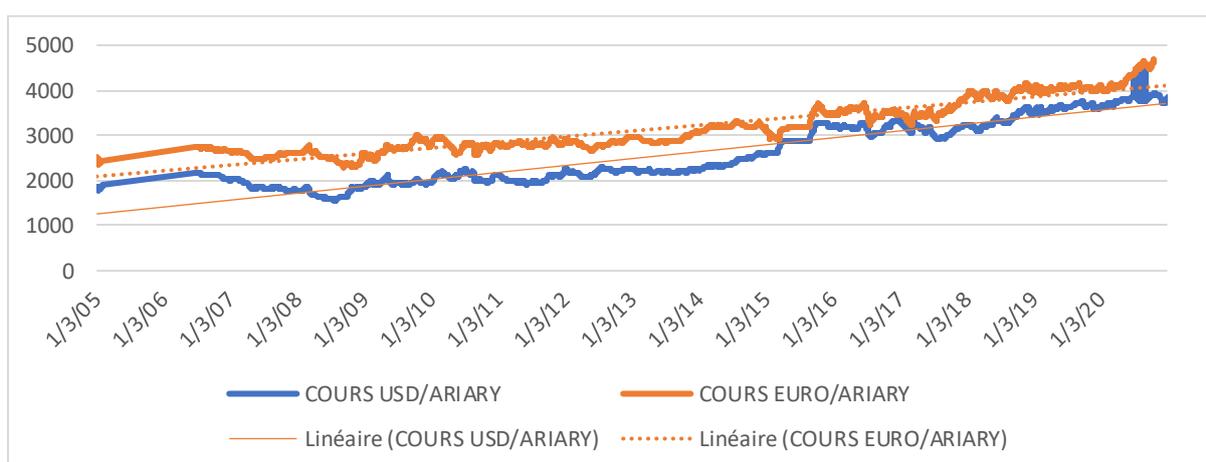


Figure 9: Évolution du taux de change (USD/Ariary)

Source : Banque Centrale de Madagascar

Inflation rampante, une tendance à la hausse du niveau général des prix

Madagascar a déjà subi les impacts de l'hyperinflation. Tel fut le cas en 1990, où la hausse du niveau général des prix a atteint 45%. Une inflation à deux chiffres est signe d'un grand marasme économique. Dans notre cas, le taux d'inflation est compris entre 4 à 8% entre 2018 et 2021. Nous voyons ainsi une inflation rampante²⁵: le taux est passé de 6,9% en 2018 à 4,2% en 2020. A titre d'illustration, avec un taux d'inflation de 5%, le niveau général des prix doublera au bout de 14,2 ans²⁶. Suite à la pandémie COVID19, surtout par rapport aux effets de la fermeture des frontières et aux mesures de confinement, la hausse du niveau général des prix est montée à 5,81%. Cette tendance à la hausse peut être attribuée à la hausse des prix du riz et des PPN. Cette hausse est également en lien étroit avec le prix du pétrole à l'international, ainsi qu'à l'existence d'intermédiaire tendant à spéculer sur les prix du marché.

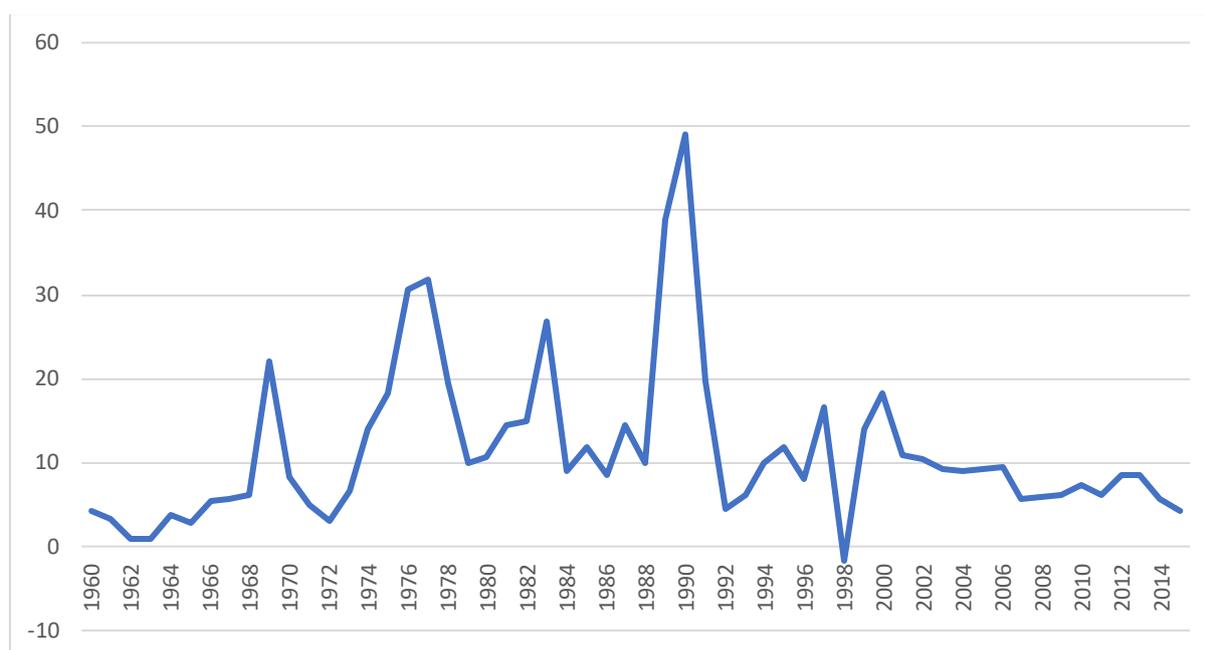


Figure 10: Évolution du taux d'inflation (2018-2020)

Source : INSTAT, 2020

Un affaiblissement de l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE)

Après la tenue des élections présidentielles en 2013 et, suite à un retour à l'ordre constitutionnel, les investissements étrangers à Madagascar ont fléchi de 42% entre 2013 et 2015. A partir de 2016, les IDE ont subi une certaine fluctuation avec une tendance à la hausse pour arriver à une augmentation de 86% en 2018. Ensuite, nous avons également constaté une rechute du niveau des IDE en 2019 caractérisant la stagnation du climat des affaires à Madagascar. Le rapport *Doing Business 2020* classe Madagascar au rang de 161 sur 190 avec un score de 47.7²⁷. Le mauvais classement de Madagascar

²⁵ Type d'inflation : (i) déflation ou baisse généralisée des prix (ii) stabilité des prix (inflation comprise entre 0 et 2%) (iii) inflation rampante (inflation comprise entre 2% et 8%) (iv) inflation galopante (comprise entre 8% à 15%) (v) hyperinflation (supérieur à 15%)

²⁶ Banque Centrale de Madagascar, L'inflation, Tiaray Edouard RAZAFIMANANTENA,

²⁷ La publication du rapport Doing Business a été interrompu à partir de 2021.

peut être attribué à la lenteur et la complexité des procédures liées aux permis de construction, le raccordement à l'électricité et l'enregistrement/mutation des propriétés.

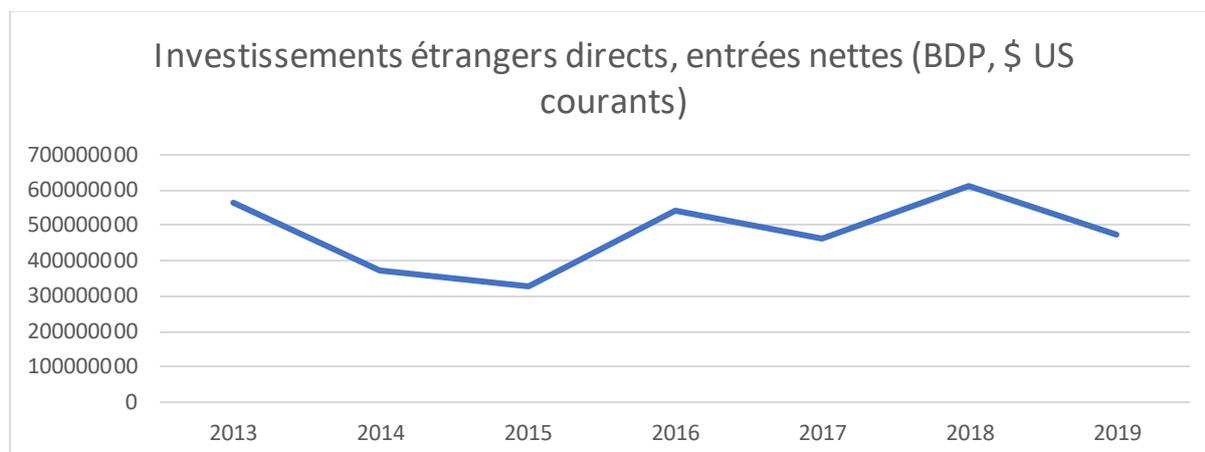


Figure 11: Évolution des investissements directs étrangers (2000-2020)

Source : Banque Mondiale

Aide extérieure, principal levier du développement à Madagascar

Le niveau d'endettement à Madagascar des 20 dernières années a nettement diminué : la dette publique rapportée au PIB est passée de 4,3 Milliards d'USD représentant 92,8% du PIB en 2000 à 3,2 Milliards d'USD, soit 26,6% en 2019. En raison de la crise sanitaire mondiale, le niveau d'endettement a repris du poil de la bête : le niveau de la dette a augmenté de 5,8 points et s'est élevé à 4,8 Milliards d'USD en 2020 en raison (i) du creusement du déficit budgétaire qui est passé de 1,3% à 2,9% du PIB (ii) de la contraction des activités économiques ayant conduit à la diminution du PIB. De l'autre côté, le taux de pression fiscale stagne autour des 12% : en 2020, ce taux est descendu à 9,9%. Les recettes de portes constituent les principales recettes de l'État malagasy.

Face à la problématique du financement, l'État malagasy a décidé de se doter d'un fonds souverain pour lui permettre le financement de projets de développement. Le fonds est un dispositif permettant également de transformer en valeurs mobilisables tels que : (i) les actifs réels (patrimoines immobiliers de l'État et des CTD, terres, concessions et permis miniers) (ii) actifs financiers (iii) ressources naturelles (mines, ressources halieutiques, hydrocarbures, télécommunication, infrastructures de transport) (iv) valorisation d'actifs incorporels (crédit carbone, ...) (v) produits de placements du fonds (vi) excédents de ressources des organismes publics (vii) des emprunts auprès d'organismes publics privés nationaux ou internationaux (viii) et toutes ressources appropriées nationales ou internationales.

La mise en place et l'opérationnalisation de ce fonds comporte un certain nombre de risques liés au non-respect de certains principes de Santiago, à savoir : l'inexistence d'une politique d'investissement, l'insuffisance du contrôle, la prédominance de l'Exécutif dans la composition du Conseil d'Administration. Le manque de concertation et de consultation autour du processus d'adoption du texte a été également l'une des critiques attribuées au fonds souverain.

Chômage, phénomène urbain

Le taux brut d'emploi²⁸ est de 81% dont 91,5% pour les hommes et 71% pour les femmes. Tandis que le taux net d'emploi²⁹ est de 69,9% dont 79% chez les hommes et 61,3% chez les femmes. Le chômage³⁰ quant à lui se situe à un niveau de 4,2% dont 4,5% pour les hommes et 3,9% pour les femmes.

Le phénomène de chômage touche un peu plus le milieu urbain (8,7%) que le milieu rural (3,2%). Dans son ensemble, le taux de chômage à Madagascar est à 4,2% dont 4,5% chez les hommes et 3,9% chez les femmes³¹. Le chômage est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural : 8,7% contre 3,2%. En milieu urbain, ce taux est plus élevé chez les femmes (8,7%) que chez les hommes (8,6%).

La pandémie COVID19 a eu des impacts négatifs sur l'économie mondiale. Madagascar n'en fait pas exception. Les mesures de confinement apportées par la crise sanitaire COVID19 en 2020 a entraîné une perte d'emplois sur l'ensemble des branches d'activités. Cependant, le secteur primaire dont la branche d'activités « Agriculture » a été le plus épargné, tandis que les professions liées à la branche d'activités « Loisirs, Arts et spectacles » ont été les plus touchées avec une perte d'emploi de 39,5%. S'ajoutent à ces branches d'activités les plus touchées, la restauration et l'hébergement en raison du déclin du tourisme, moyennant un taux de perte d'emploi de 28,3%. Le taux de perte d'emploi au mois de juin 2020 a été de 7,7% contre 4,4% au mois d'août. Ces pertes d'emploi ont relativement affecté les deux sexes dans une même mesure : 4,5% pour les femmes et 4,4% pour les hommes.

Agriculture : faible capacité de production, l'accès à la terre et l'utilisation de technique de production traditionnelle

79%³² de la population vit en milieu rural et une grande partie vit de l'agriculture. Le secteur primaire, dont notamment la branche d'activités « Agriculture », malgré l'existence d'une main d'œuvre abondante ainsi que d'une superficie de terres arables, ne contribue que très faiblement au PIB. Sa contribution au PIB a été de 19% en 2020. Cette faiblesse de l'agriculture est notamment due à l'utilisation limitée des techniques de production modernes. A l'exemple de la production rizicole, le système de riziculture intensive n'a été réellement promu que vers le début des années 2000. D'ailleurs, à ce jour, Madagascar n'est pas encore autosuffisant en matière de production rizicole. La production locale ne satisfait pas aux besoins locaux. L'importation rizicole satisfait environ 7% de la consommation nationale en 2018.

²⁸ Population active occupée / Population en âge de travailler (15-59 ans) et active

²⁹ Population active et occupée, en âge de travailler (15-59 ans) / Population en âge de travailler (15-59 ans) et active

³⁰ Population active et inoccupée (a déjà travaillé ou en quête de 1er emploi), en âge de travailler (15-59 ans) / Population en âge de travailler (15-59 ans) et active

³¹ INSTAT, RGPH 2018

³² Recensement Général de la Population et de l'Habitation 2018 - INSTAT

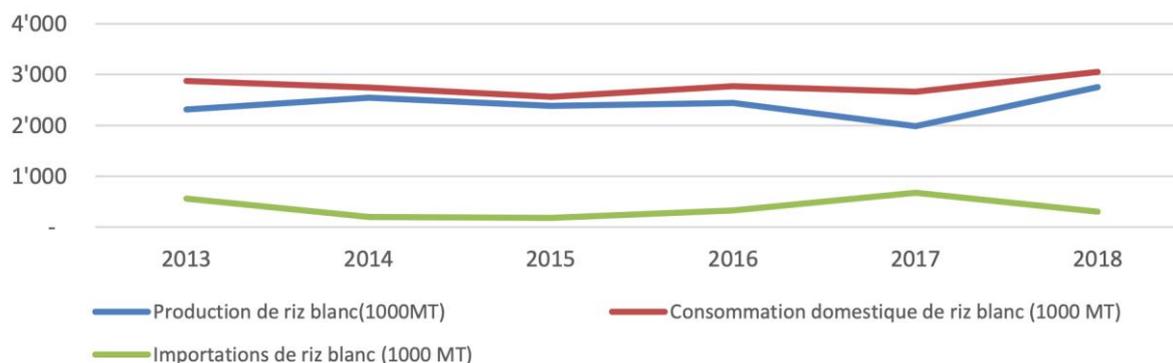


Figure 12: Demande de riz blanc par rapport à l'offre Source : USDA/Index Mundi

Stagnation, voire le recul de l'industrialisation

A ce jour, Madagascar n'a pu faire de son industrie, son principal moteur de croissance. La contribution du secteur au PIB varie entre 17% à 22%. En 2020, la valeur ajoutée de l'industrie est descendue à 19% s'il était de 22% en 2019. L'industrie malgache est également marquée par un manque de diversification. Elle est principalement composée par l'industrie extractive, l'industrie agro-alimentaire, l'industrie textile. L'industrie minière est celle qui contribue le plus à la croissance de ce secteur. La fermeture des frontières à travers le monde entier a fait diminuer la demande en matière première à l'international. L'entreprise Sheritt Ambatovy a dû diminuer sa production en Nickel.

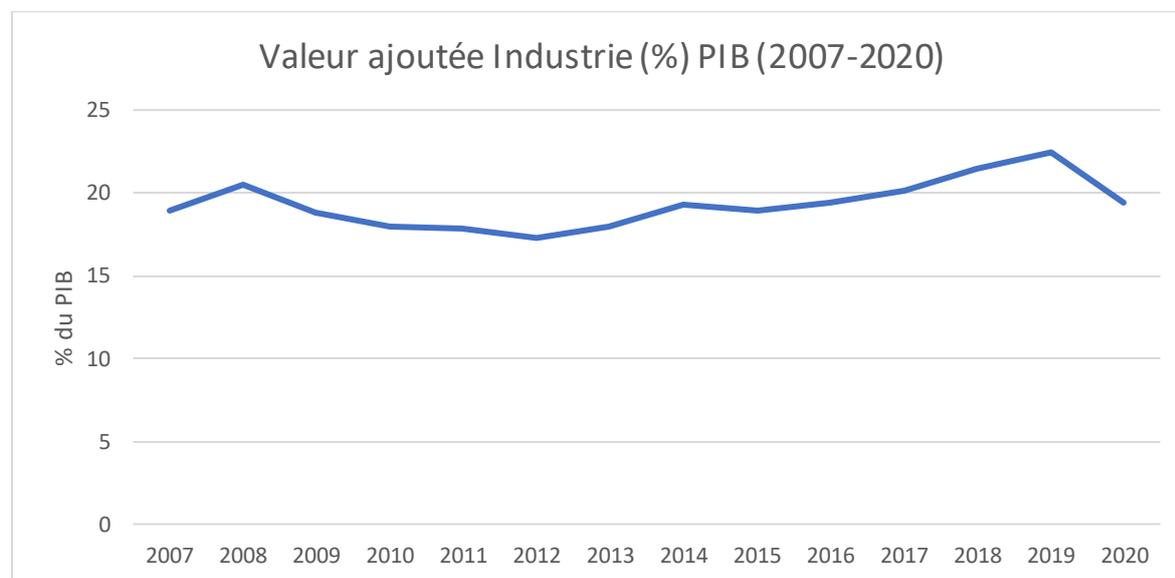


Figure 13: Valeur ajoutée Industrie (% PIB) 2007-2020

Source : Banque Mondiale

L'industrie malgache vit une stagnation, voire une régression car elle est confrontée à la concurrence des produits importés, à un régime fiscal non incitatif, au problème de l'énergie (délestage incessant), au problème d'infrastructure. Entre autres, elle souffre également de l'insuffisance et de l'inadéquation des infrastructures. La main d'œuvre locale ne répond pas nécessairement aux besoins

des industries. L'investissement direct étranger a été sollicité pour accroître le niveau d'industrialisation. Nous voyons cependant une diminution des IDE à partir de 2018. De façon générale, la faiblesse de l'industrialisation est l'absence de consensus autour du fait que tout développement doit passer par l'industrialisation. Malgré l'ambition de la politique One District One Factory (ODOF) consistant à mettre en place une industrie au niveau de chaque district de Madagascar, le niveau d'industrialisation a au contraire baissé.

Tourisme, potentialités inexploitées

Le tourisme figure parmi les branches d'activités les plus porteuses mais n'arrive pas à son plein potentiel. Il contribue à hauteur de 10% au PIB. Comparé à Maurice, Madagascar ne compte que 486 000 touristes en 2019 contre 1418 000. Le tourisme a été l'un des secteurs les plus touchés par la COVID19. En raison de la fermeture des frontières, le nombre de touristes a énormément chuté. En dépit de cela, la Grande Ile dispose de potentialités et d'atouts certains grâce à ses ressources naturelles et sa biodiversité. Madagascar regroupe 5% des espèces terrestres connues, 90% de la flore et 70% des vertébrés sont endémiques. De plus, le tourisme national est également peu exploité et reste souvent inaccessible à de nombreux malgaches. Parmi les raisons évoquées faisant stagner, voire reculer le tourisme à Madagascar figurent notamment : le mauvais état des routes, les problèmes d'accès à l'énergie, le climat non incitatif à l'investissement, l'insécurité mais surtout le manque de professionnalisme.

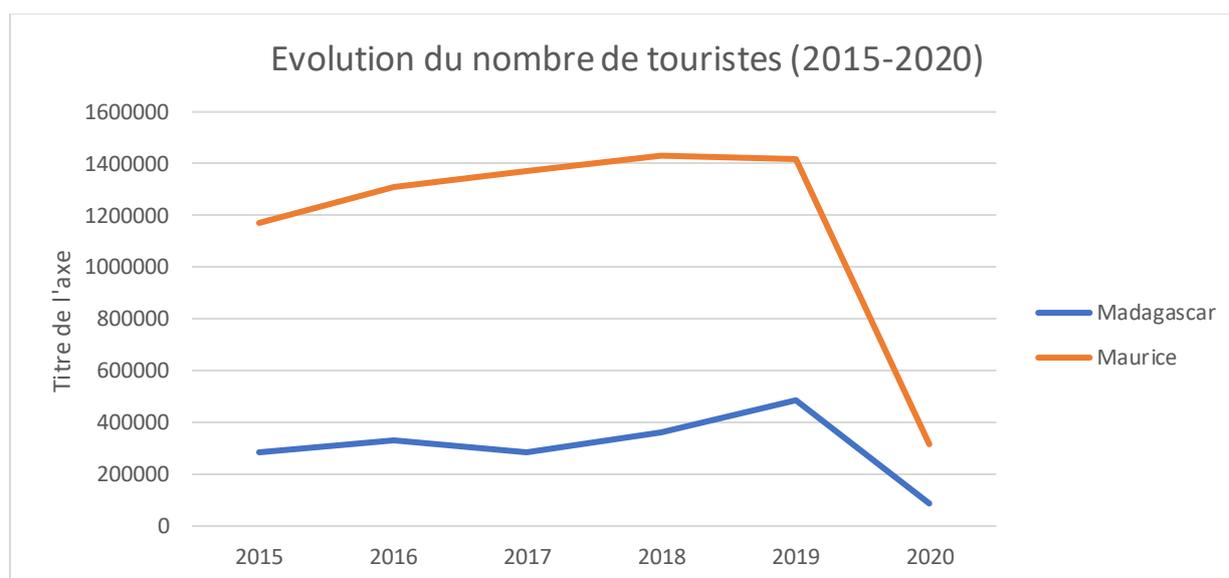


Figure 14: Arrivée des touristes internationaux (2015-2019)

Source : Banque Mondiale

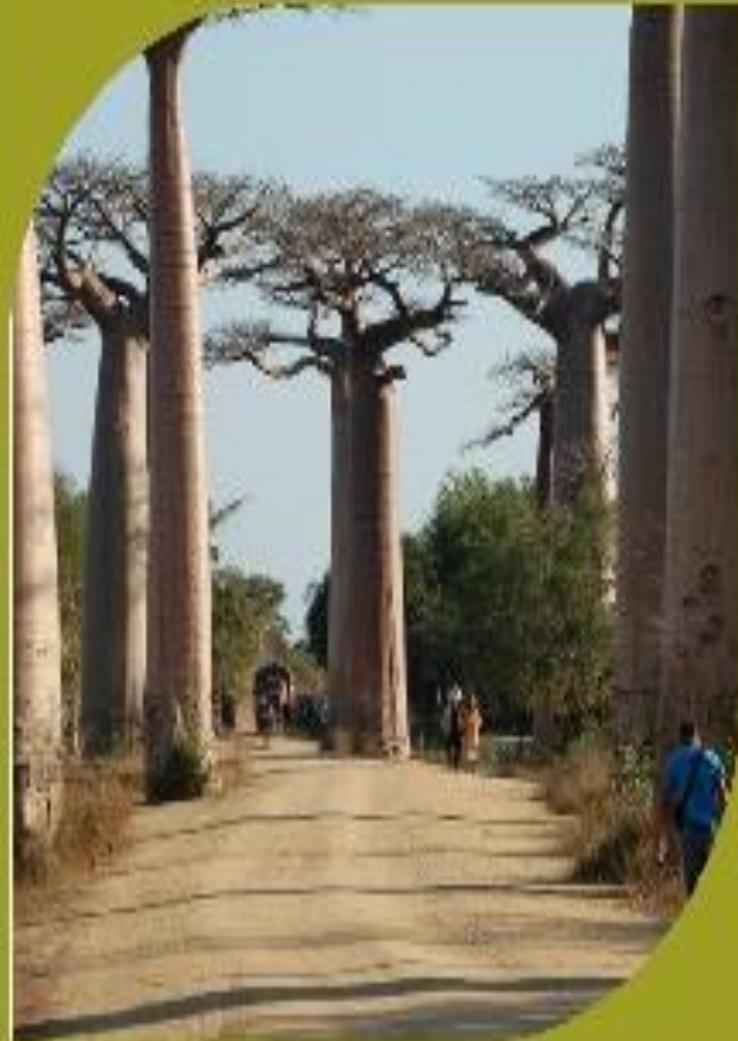
2.2.2 Recommandations

| # | Constats | Recommandation |
|---|--|--|
| 1 | Pression démographique et la jeunesse de la population | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les efforts en matière de planification familiale ; - Valoriser la jeunesse à travers les différentes politiques publiques à travers une approche holistique ; - Ratifier la charte africaine de la jeunesse ; |
| 2 | Pauvreté et relance économique | <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer et mettre en œuvre une vraie politique économique visant la relance économique du pays et le plein emploi (politique budgétaire, fiscale, monétaire) ; - Définir un modèle économique adapté au contexte malgache ; - Capitaliser sur les opportunités de l'intégration économique régionale (SADC, COI, COMESA, ...) - Mettre en place une banque de développement ; - Formalisation du secteur informel ; - Soutenir l'entrepreneuriat des femmes ; - Mettre en œuvre de façon effective la politique nationale l'emploi ; - Accroître l'attractivité des investissements directs étrangers : digitalisation et dématérialisation des procédures de l'administration malgache, réformer les finances publiques pour plus de célérité et de transparence, faciliter l'accès à l'information ; - Soutenir le patriotisme économique, notamment le secteur privé national par la mise en place d'un label « Vita Malagasy », une législation fiscale incitative, soutien/subvention du secteur formel, utiliser le reliquat des financements fonds COVID19 (appui budgétaire) pour appuyer le secteur privé malgache ; - Promouvoir le droit des consommateurs : adopter un décret d'application de la loi n° 2015-014 relatives aux garanties et à la protection des consommateurs à Madagascar ; - Réouverture totale des frontières pour relancer le tourisme et soutien au tourisme national; - Prioriser les secteurs sociaux et investir dans le capital humain : respecter les engagements internationaux relatifs aux secteurs sociaux : (i) convention de Jomtien consistant à |

| # | Constats | Recommandation |
|---|---|---|
| | | <p>consacrer 5% du PIB ou 20% des dépenses publiques à l'éducation (ii) Convention d'Abuja consistant à dédier 15% des dépenses publiques à la santé ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Miser sur une industrie de transformation et réduire l'exportation de matières brutes ; - Promouvoir l'industrie agro-alimentaire : vulgarisation de l'agriculture contractuelle. |
| 3 | Faible productivité des secteurs primaire et secondaire | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la promotion de l'utilisation des techniques de production agricoles et d'élevage performantes à l'exemple du Système de riziculture intensive, rizipisciculture, ... - Améliorer l'accès à la terre : sensibiliser et vulgariser le foncier. |

Tableau 5: Recommandations - Économie

ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES



En quelques mots, toutes les activités de survie à Madagascar reposent sur le bien-être de l'écosystème terrestre et maritime. Or, sa protection juridique et politique reste insuffisante et surtout inefficace. Il en résulte une dégradation rapide et irréversible de la biodiversité, suivie d'une perte économique conséquente pour le pays, aboutissant à l'appauvrissement chronique du pays.

La thématique Environnementale traitée concerne le secteur de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'Économie bleue, du climat et des ressources naturelles endémiques et non-renouvelables. On constate que la stratégie nationale reste faillible par manque de flux financier de compensation, d'appuis techniques d'adaptation et d'atténuation.

Dans cet environnement précaire et vulnérable, l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne en subissent les impacts directs. En plus du réchauffement climatique, elles affrontent également la pollution et l'insuffisance des terrains de production. En matière d'infrastructures, l'accessibilité à l'eau et l'insécurité alimentaire notamment dans la région Sud restent menaçantes.

2.3.1 État des lieux

Le cadre juridico-politique de Madagascar souvent inappliqué car inadapté au contexte national

Madagascar détient un arsenal juridique important en faveur du développement durable mais peine à les accorder avec les réalités et priorités internes (*Annexe : Liste non-exhaustive des Conventions Internationales signées et ratifiées par Madagascar*). Le Gouvernement produit une multitude de nouveaux programmes politiques sectoriels environnementaux durant chaque mandat présidentiel. Malheureusement, il ressort des présentes analyses qu'ils ne s'alignent pas dans la même optique et créent des difficultés quant à la répartition budgétaire entre les activités.

La mise en œuvre effective des conventions internationales se fait difficilement au niveau interne. En pratique, la **transaction pénale** représente une véritable menace pour la répression effective de la criminalité environnementale et porte atteinte à la politique nationale de lutte contre le trafic des espèces endémiques de Madagascar. De plus, la **sécurité juridique des intérêts locaux** reste problématique en l'absence d'un cadre juridique spécifique interne pour l'application du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relative à la Conservation sur la Diversité Biologique. **L'harmonisation des normes juridiques avec les conventions internationales ratifiées face aux réalités et besoins** économiques et sociaux des communautés de base est au cœur de la légistique formelle sur la clarté et l'intelligibilité des textes d'une part, et matérielle d'autre part, sur leur statut et protection lors d'une dénonciation de spoliation sur les ressources naturelles ou le renforcement de leur droit dans le cadre du processus décisionnel.

Quant aux projets ministériels, **la bonne réalisation du transfert de gestion des ressources naturelles renouvelables reste limitée** par l'insuffisance des structures locales de renforcement de capacité et le non-respect de la consultation publique en matière d'Étude d'Impact Environnemental préalable des sociétés d'exploitation.

Au niveau international, aux yeux des pays en développement dont Madagascar, **l'Accord de Paris**³³ est jugé injuste du point de vue des engagements des États signataires au détriment des pays du Sud. Ces derniers polluent moins mais subissent plusieurs restrictions imposées par les pays riches.

Bien que **le Pacte de Glasgow** issu de la COP-26 ne s'inscrive pas dans la période analysée (2019-2020), il est important de le mentionner en tant qu'élément de réflexion pour comprendre l'orientation politique du gouvernement pour renforcer la gestion durable des ressources naturelles actuellement. Malgré la ratification de ce pacte, les mesures prises sont jugées insuffisantes. Le manque de volonté politique des pays du Nord se constate par l'absence de garantie pour contenir le risque de réchauffement climatique à 1.5°C malgré l'impact alarmant sur les populations victimes dans les pays pauvres.

Madagascar, victime du dérèglement climatique

Selon **l'Indice mondial de Risques Climatiques 2020**³⁴ pour l'année 2018, Madagascar se classait en 4^{ème} position sur les 10 pays les plus vulnérables face au changement climatique avec une faible capacité d'adaptation aux aléas climatiques et catastrophes naturelles.

D'après les échanges de la COP-26, le pays est victime d'injustice climatique puisque la compensation carbone évoquée durant les échanges reste insuffisante face aux émissions de CO₂ par les pays pollueurs principaux. Concrètement, **la pollution de l'air détruit de la couche d'ozone par Gaz à Effet de Serre (GES)** à travers les activités industrielles, la combustion des déchets, les transports routiers et prend des dimensions internationales.

Concernant l'impact environnemental et social, **le dérèglement climatique affecte la faune et la flore du pays** avec la hausse de température (conditions caniculaires à Androy avoisinant les 39°C), la pénurie d'eau, les cyclones et inondations, ainsi que la famine chronique. **Il ravage le mode de vie des habitants et l'économie nationale** par la destruction de l'agriculture et de l'élevage surtout dans le Sud de Madagascar (sécheresse, tempête de sable Tiomena). En plus de ce constat alarmant s'ajoute **l'insuffisance de la prévention des risques et catastrophes naturelles à Madagascar**. Les régions munies de plan de contingence multirisques multi aléas et de matériels de secours restent en effectif réduits en 2020.

³³ « Le 12 décembre 2015 à la COP21, l'Accord de Paris a été adopté par la CCNUCC. Il est entré en vigueur dès le 4 novembre 2016. Au 1er juin 2019, 185 parties (dont l'Union européenne) avaient ratifié l'Accord de Paris, et 184 parties (dont l'Union européenne) avaient soumis leurs contributions. Les objectifs de l'Accord de Paris se déclinent selon trois piliers principaux : l'atténuation : maintenir l'augmentation de la température mondiale « nettement en dessous » de 2 °C d'ici à 2100 par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts en vue de limiter cette augmentation à 1,5 °C ; l'adaptation : renforcer les capacités des pays à faire face aux impacts du changement climatique et à s'en remettre ; la finance : rendre les flux financiers compatibles avec les objectifs climatiques et mobiliser 100 milliards de dollars annuels de financements climat Nord-Sud d'ici 2020 », in Chiffres clés du climat - France, Europe et Monde, ÉDITION 2021 <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat/17-laccord-de-paris>

³⁴ <https://www.germanwatch.org/en/cr> Global Climate Risk 2020 - « Who suffers Most from Extreme Weather Events? Weather-related Loss Events in 2018 and 1999 to 2018 », publié le 04 décembre 2019, consulté le 08/02/2022

Biodiversité : disparition de la faune et flore endémique malgache

Selon un rapport scientifique du WWF en 2020³⁵, Madagascar figure parmi les « fronts de déforestation » en Afrique de l'Est suite à une analyse des points chauds de déforestation émergents dont l'augmentation est significative entre 2004 et 2017. En 2020, **l'état général de la biodiversité est affecté par l'insuffisance du reboisement et du suivi qui l'accompagne**. Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) compte 100 000 Ha/an de forêt perdus (feux de brousse, incendies, coupes illicites, culture sur brûlis) contre un reboisement 40 000 Ha/an selon les déclarations officielles. Malgré les efforts déployés, l'écart reste difficile à réduire.

Les surfaces de mangrove subissent une destruction alarmante par le déboisement et la conversion de l'espace en terrain de culture et pour divers usages, sans considération des interdictions et textes réglementaires en vigueur. **L'érosion et l'infertilité des sols en plus de l'utilisation du charbon de bois** ne cessent d'affaiblir la productivité de la terre et du revenu généré pour les agriculteurs locaux qui représentent près de 80% de la population malgache.

Le trafic d'espèces sauvages fait obstacle à la préservation des espèces rares de Madagascar. Près de 250 000 espèces dont 70% endémiques font encore l'objet corruption environnementale et ne cessent d'être menacées d'extinction. Selon les données officielles du MEDD, environ 133 aires protégées marines et terrestres sont victimes d'incendies et d'exploitations illicites. L'insuffisance des services publics responsables du contrôle des aires protégées rend difficile la surveillance au niveau régional. Par exemple, **l'aire protégée de Menabe Antimena représente 90% d'endémicité**. Par ce fait, elle a un immense potentiel touristique avec près de 30 000 touristes/an. Pourtant, actuellement, 13 000 Ha de forêt a disparu en 2020, des forêts de palissandre victimes de la culture illégale de maïs.

Au niveau des communautés de base, le **Transfert de gestion des ressources naturelles Renouvelables (TGRNR) reste problématique quant à la cohabitation entre communauté et protection de la biodiversité**. Le Transfert de Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables (TGRNR) est une option politique et stratégique pertinente pour assurer la gestion durable des forêts et l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Selon le WWF, « Lorsque les communautés locales peuvent gérer elles-mêmes leurs ressources naturelles, elles tendent à mieux les protéger et à les utiliser plus durablement »³⁶. Seulement, ce processus reste encore difficile à mettre en œuvre à défaut de renforcement de capacités.

Des ressources minières à fort potentiel économique délaissées

Depuis 2015, selon le Ministère compétent, les trafics font perdre plus de 10 milliards USD en 15 ans aux caisses de l'État. Cette situation découle en partie des **exploitations minières faisant l'objet de contrats léoniens au profit des sociétés extractives étrangères**. Par conséquent, les populations locales sont les principales victimes des faibles retombées économiques et subissent les conséquences des dégâts environnementaux en l'absence d'Étude d'impact environnemental.

De plus, **il réside une injustice quant à l'accessibilité et l'intelligibilité du Code Minier au détriment des propriétaires fonciers locaux**. En effet, la langue française et les termes techniques utilisés dans

³⁵ https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/deforestation_fronts_drivers_and_responses_in_a_changing_world_summary_french.pdf WWF, Synthèse - Les fronts de déforestation. Moteurs et réponses dans un monde en mutation, 2020, p.9

³⁶ https://www.wwf.mg/copy_of_ourwork_27062012_073922/ Propos de Mme Nanie Ratsifandriamanana, Directeur de la Conservation au sein du WWF.

les textes juridiques restent incompris par 80% des petits exploitants miniers locaux. Cette inégalité engendre des préjudices pour les habitants qui ne connaissent pas le droit applicable et leurs prérogatives. **Par ailleurs, la défaillance ou l'absence de la Police des Mines au niveau régional renforce l'insécurité** dans les carrières et sur les routes (Ihosy, Ilakaka, Maevatanàna).

Au niveau de l'Administration, les ressources allouées au Ministère des Mines sont minimales par rapport à l'objectif d'en faire un levier économique pour le développement du pays. Pourtant, Madagascar est classé 1^{er} producteur de saphir au 21^{ème} siècle et représente 40% des découvertes mondiales. En outre, le pays est une importante source de minerais, pétrole, gaz, gisements d'or, pierres précieuses.

Gestion des déchets toxiques, médicaux et dangereux en dérive

Le cadre juridique est réglementé par la loi n° 99-021 du 19 Août 1999 sur la politique de gestion et de contrôle des pollutions industrielles (J.O. n° 2595 E.S. du 30.08.99, p. 1962). Mais en pratique, **les centres de traitement et de valorisation des déchets font encore défaut ou ne sont pas opérationnels dans certaines zones** (Diégo, Toamasina, Tanà-Manandriana) faute de moyens et de continuité des travaux. Pourtant, la décharge d'Andralanitra excède la limite autorisée avec 5ha de plus, près de 350 à 550 tonnes/jour de déchets sont accumulés sans aucun système de confinement ou traitement d'eau.

Par ailleurs, **l'intoxication aquatique du pays (plomb, chrome, déchets toxiques) est supérieure aux normes autorisées selon l'OMS et le FAO** et impacte gravement sur la santé mentale des enfants qui s'y ravitaillent (déficiences intellectuelles profondes). L'absence de traitement des eaux est également alarmante en milieu urbain face aux rejets industriels et de l'artisanat non-épurés.

Outre la sphère terrestre et aquatique, **l'air fait partie des espaces gravement pollués à Madagascar principalement à cause de la fumée des voitures non-réglementaires.** Selon l'OMS, le seuil du gaz polluant est entre 3 à 4 fois supérieur aux normes établies et entre 10 à 15 fois supérieur en cas de circulation dense. De profondes conséquences néfastes en découlent, dont principalement les maladies cardio-respiratoires et cutanées.

La difficulté d'accès à l'eau sur la majorité du territoire national malgache

L'accès à l'eau reste une des préoccupations majeures à Madagascar. Le taux de desserte en milieu rural est de 17,6% et de 51,5% en milieu urbain. En raison de la rareté des pluies, du dérèglement climatique, de la hausse significative de la population, l'accès à l'eau potable devient un défi majeur. La difficulté d'accès à l'eau en milieu urbain revêt un caractère tout particulier en raison de la pression démographique et de la vétusté des infrastructures. Les points d'eau publics dans la ville d'Antananarivo font l'objet de très long files d'attente dès l'aube. Le coût de raccordement à l'eau n'est guère abordable à tous les citoyens.

En 2018, selon une Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples ou Multiple Indicators Cluster Survey (MICS) de l'UNICEF³⁷ en collaboration avec l'INSTAT Madagascar, près de **57% de la population**

³⁷ <https://www.unicef.org/madagascar/media/2381/file/MICS6-Madagascar-2018-WASH.pdf>

Madagascar 2018 - Eau de boisson, assainissement et hygiène : « Plus de la moitié de la population malgache (57%) n'a pas accès à une source d'eau améliorée ; • 4 personnes sur 5 boivent de l'eau contaminée par des E. Coli c'est-à-dire de la matière fécale ; • Sur 5 individus 4 n'ont pas accès à un service d'assainissement de base adéquat ; en particulier, 2 pratiquent la défécation en plein air ; • Seulement une personne sur 4 possède un

nationale n'a pas accès à une source d'eau améliorée. L'une des raisons à l'origine de cette situation réside dans la défaillance des **infrastructures hydrauliques qui explique les fuites d'eau** (gaspillage), les canalisations rouillées, les coupures d'eau incessantes. Cette situation aggrave la **vulnérabilité des ménages agricoles** qui constituent 88,3% du monde rural et 11,7% de la population urbaine.

Économiquement, il en résulte une chute de production, surtout en zones enclavées loin de pipelines en construction notamment dans le Sud de Madagascar. De plus, la **pollution de l'eau entraîne la toxicité des aliments cultivés en milieu urbain** (cresson, poisson, riz,...) et porte gravement atteinte aux droits fondamentaux inhérents à la vie humaine (droit à la santé, à l'hygiène, à une alimentation saine).

Par ailleurs, la **raréfaction et la cherté de l'eau** accentuent les risques de conflits locaux notamment en l'absence de Police de l'eau pour gérer la répartition équitable de cette ressource vitale dans les communautés locales. D'autant plus que l'augmentation du prix varie entre 700Ar et 1000Ar le bidon.

Sud de Madagascar déboussolé face à l'insécurité pluridimensionnelle

En 2019, selon l'analyse IPC de malnutrition dans le Sud/Sud-Est de Madagascar³⁸, 07 districts sur 13 sont classifiés en IPC phase 3 (Crise – IPC Insécurité Alimentaire Aiguë). En 2021, le CCOK-Keredata, une mesure d'urgence étatique civilo-militaire dans le Sud du pays, a procédé à des subventions alimentaires. Malheureusement, elles ne répondent pas aux attentes nutritionnelles en qualité et quantité. La répartition des ressources est inéquitable et irrégulière. L'absence de mesures d'accompagnement et de contrôle a posteriori des recensements et distributions des vivres impacte profondément sur la continuité du programme.

En 4 ans, **l'intensification de la Sécheresse/Kere dans le Sud a entraîné une perte de 60% des récoltes** impliquant l'inaccessibilité des populations à la nourriture pour survivre. Les précipitations quasi-inexistantes ainsi que la pénurie d'eau durant le semis agricole (Novembre-Janvier) tendent vers une insécurité alimentaire chronique de la population. **En 2021, le taux d'accès à l'eau dans le Sud, reste minime, à savoir 26% tout au plus.** Bien que des efforts soient en cours pour l'approvisionnement en eau dans le Sud, les 02 pipelines (Ampotaka-Tsihombe et Mandrare-Sampona) en construction par le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH) n'atteignent pas les zones enclavées en dehors des circuits.

Le Sud est en proie à l'insécurité des biens et des personnes à cause des Dahalo. Les militaires sont en sous-effectif, les conflits locaux entre la population et les forces de sécurité (Menabe, Ambovombe, Amboasary Atsimo) s'amplifient. Les mauvaises pratiques n'améliorent pas la situation avec la victimisation et la culture de dépendance aux aides extérieures. Le manque d'appui étatique aux

dispositif de lavage des mains avec de l'eau et du savon ; • 9 femmes sur 10 ont accès à des produits appropriés et à un endroit privé pour se laver et se changer durant la menstruation. »

³⁸

https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_AFI_MNA_Madagascar_juillet_2019_French.pdf ANALYSE IPC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA MALNUTRITION AIGÜES SUD ET SUD-EST Mars 2019 – Février 2020 Publié en Août 2019 : « 730 522 personnes dont 134 595 personnes en situation d'urgence, sont estimées en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère, elles représentent 21% de la population des zones analysées (13 districts). Et 188 550 enfants sont susceptibles de souffrir de la malnutrition aiguë dont 35 393 cas sévères localisés dans les 12 districts analysés sur base de la prévalence combinée des trois formes de malnutrition aiguë issues des enquêtes SMART. »

initiatives locales et surtout l'insuffisance d'étude sur le potentiel économique des ressources locales (ex. : les bienfaits du cactus dans le secteur textile) freinent les opportunités d'émergence dans le Sud.

Or bleu : zone littorale et pêche artisanale malgaches en péril

En 2020, le **secteur de la pêche joue un rôle primordial dans l'économie avec une production annuelle de 750 millions USD**³⁹. Ce chiffre représente 7% du PIB national et une contribution de 6,6% aux exportations de la Grande Île. Il fait vivre plus de 1,5 millions d'habitants résidant dans les régions côtières de l'île. La pêche traditionnelle représente 67% de la production totale de la pêche à Madagascar. Pourtant, en 2019, 02 accords de pêche viennent assombrir l'horizon. Signés entre le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de Madagascar (MAEPM) avec des investisseurs chinois, ils autorisent 28 bateaux à pêcher en toutes zones de pêche et pour toutes ressources halieutiques/maritimes. Force est de constater qu'il y a **injustice et iniquité de traitements au détriment des pêcheurs locaux**. De plus, l'absence d'Étude d'Impact Environnemental malgré la destruction des aires marines représente un réel danger pour l'avenir de la production halieutique malgache.

Depuis 2016, la loi n°2016-043 du 15 décembre 2016 autorise l'adhésion de Madagascar à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du Port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. En raison du manque flagrant d'autonomisation de la sécurité maritime au niveau des ports, **la pêche illicite non-déclarée, non-réglémentée (INDNR) entraîne des pertes économiques estimées à 23,5 milliards USD/an**. Les cas de piraterie maritime en zone côtière (Sud-Ouest) par les bateaux chinois (Société RUIHUN/Maprosud) en sont un exemple.

2.3.2 Recommandations

Au terme de la présente analyse, quelques recommandations portant sur les aspects considérés comme prioritaires pour la gestion durable de l'écosystème malgache sont avancées à l'attention du Gouvernement pour atteindre les objectifs fixés dans sa stratégie politique environnementale et d'autosuffisance alimentaire:

³⁹ <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2020/06/08/madagascar-balancing-conservation-and-exploitation-of-fisheries-resources> « Madagascar : trouver un équilibre entre conservation et exploitation des ressources marines », article publié le 08 Juin 2020, consulté le 08 février 2022.

| # | Constat | Recommandation |
|---|--|--|
| 1 | Cadre juridique de Madagascar souvent inappliqué car inadapté au contexte national | <ul style="list-style-type: none"> - Codifier les textes législatifs et réglementaires régissant l'environnement à Madagascar ; - Procéder à une veille juridique et à la vulgarisation (clarté et intelligibilité) de la pléthore de lois par le législateur pour une consultation rapide et accessible par tous notamment en droit minier, droit de la mer, droit forestier et foncier ; - Proposer une législation spécifique aux mécanismes et acteurs compétents pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages (APA) adopté en 2010 et ratifié en 2014, en application de la Convention sur Diversité Biologique de 1996 ; - Proposer une loi spécifique sur l'application de la transaction pénale pour garantir la répression des infractions environnementales et la diminution du trafic d'espèces rares. De plus, renforcer les attributions et moyens d'intervention des autorités compétentes ; - Harmoniser la politique nationale environnementale en cours avec les projets antérieurs pour la conservation et la gestion durable des ressources naturelles renouvelables et non-renouvelables ; - Coordonner les actions interministérielles (MEDD-MINAE-MEBP) pour la sauvegarde des ressources halieutiques, minières, ainsi que la qualité de l'air et du sol. |
| 2 | Dérèglement climatique | <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser et développer des partenariats régionaux et internationaux en application de l'Accord de Paris sur <i>la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté</i> (Article 2-1) ; - Faciliter la mise à disposition d'appuis techniques d'adaptation et d'atténuation (Article 2 -1.b.) ainsi que le financement de mesures compensatoires pour contrebalancer l'impact des aléas climatiques sur les conditions de vie locales ; - Établir des mécanismes de suivi sur l'opérationnalisation des structures relatives au plan de contingence multirisques multi aléas au niveau des régions-cibles ; - Identifier des indicateurs d'efficacité et de pertinence des divers fonds alloués pour les projets pour plus de transparence dans l'information et la gestion du crédit carbone, du fonds vert climat, et des fonds d'adaptation ; |

| # | Constat | Recommandation |
|---|---|---|
| 3 | Disparition progressive de la faune et flore endémique malgache | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'utilisation des moyens technologiques (drones) telle que prévue par le PEM pour la reforestation des zones enclavées à Madagascar et instaurer un suivi périodique des surfaces reboisées orienté sur l'évolution des jeunes plants ; - Mobiliser un appui technique nécessaire en renforcement de capacités aux communautés locales dans la gestion et la conservation durable des surfaces cultivables, des aires protégées et des ressources naturelles renouvelables en vue de la restauration des paysages, des forêts et des mangroves ; - Consacrer l'Étude d'Impact Environnemental et Social comme condition <i>sine qua non</i> de chaque projet d'exploitation de la biodiversité pour garantir un développement à faible niveau d'émissions de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques » (Article 2- 1.c.) selon le <i>principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives</i>, eu égard aux différentes situations nationales. (Article 2 – 2) ; - Envisager des alternatives écologiques à l'usage du bois de chauffage ou du charbon par les foyers malgaches pour sauvegarder la richesse des sols cultivables et réduire l'émission de gaz carbonique. |
| 4 | Ressources minières à fort potentiel économique mais délaissées | <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer l'exploitation minière parmi les principales opportunités de relance économique de Madagascar en faveur de la création d'emplois pour les milliers de paysans-orpailleurs répartis dans toute l'île et pour les professionnels du secteur minier ; - Consacrer le caractère obligatoire de la consultation publique avant octroi des permis d'exploration et/ou d'exploitation aux sociétés étrangères pour protéger les intérêts des communautés de base. Transférer le pouvoir de décision aux autorités traditionnelles de la communauté locale dont le refus de conclure entrainera nullité du contrat ; - Solliciter une autorité civile indépendante et impartiale de contrôle et de suivi (ex. : une clinique juridique, une entité de la société civile,...) pour observer la bonne conclusion du contrat d'exploitation : vérifier l'absence de clauses léonines dans le contrat, assurer le consentement éclairé de la population locale, garantir la répartition équitable des avantages et la compensation effective des dommages subis par les habitants locaux en fonction de leurs réclamations dans l'étude d'impact environnemental et social (EIES). |

| # | Constat | Recommandation |
|---|--|--|
| 5 | Dérive de la gestion des déchets toxiques, médicaux et dangereux | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'opérationnalisation des Centres de traitement de déchets sur l'ensemble du territoire pour un impact généralisé et durable ; - Renouvellement des infrastructures d'approvisionnement en eau ; - Procéder à l'amélioration de la qualité des services publics en identifiant les lacunes pour prodiguer les formations et moyens nécessaires aux agents publics pour assurer leur efficacité au niveau de leur Commune respective ; - Instaurer un mécanisme de contrôle citoyen de la santé et salubrité publiques à l'égard des entités industrielles polluantes pour intégrer la population dans le processus de recyclage des déchets, de purification de l'air et traitement des eaux usées en vue d'un environnement viable, propre et sain ; - Mener des campagnes périodiques de sensibilisation pour le recyclage écologique auprès des communautés locales afin de pérenniser les efforts déployés et mobiliser les partenariats publics-privés pour garantir la continuité des projets antérieurs. |
| 6 | Difficulté d'accès à l'eau sur la majorité du territoire national malgache | <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'aménagement et la gestion des infrastructures hydrauliques parmi les priorités de la stratégie nationale pour approvisionner les zones enclavées en eau potable et redynamiser l'agriculture en milieu rural qui représente la majorité du territoire national ; - Mobiliser ou mettre en place des comités de suivi-évaluation au niveau des régions-cibles pour évaluer l'état d'avancement des travaux publics (experts) et publier l'information aux citoyens ; - Envisager l'utilisation de matériels purificateur d'eau pour en garantir la qualité et la propreté ainsi que des engins solaires pour un minimum d'autonomie des communautés locales en situation déjà critique dans les zones enclavées dont l'accessibilité à l'eau reste un immense défi ; - Augmenter l'effectif des agents publics pour l'entretien régulier des canalisations en prévention des fuites et coupures d'eau récurrentes notamment à Antananarivo ; |
| 7 | Insécurité pluridimensionnelle dans le Sud | <ul style="list-style-type: none"> - Opter pour une politique d'autosuffisance alimentaire spécifique aux besoins de chaque région en privilégiant l'apport qualitatif des produits locaux ; |

| # | Constat | Recommandation |
|---|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser l'aide étatique pour améliorer les conditions de vie des populations précaires à travers des mesures d'accompagnement concernant l'accès à la propriété foncière pour les terrains domaniaux, ou un appui aux initiatives citoyennes en faveur de la création et l'externalisation d'activités locales génératrices de revenus ; - Veiller au respect des Dina traditionnels établis à l'unanimité par les habitants locaux et augmenter l'effectif des postes avancés et forces de sécurité au niveau communal pour garantir le maintien de l'ordre au sein de la communauté et la sécurité contre les attaques ou vols de bovidés ; - Valoriser la place des autorités traditionnelles dans le règlement des conflits locaux et renforcer l'effectif de la police des mines notamment sur l'axe Sud de Madagascar. |
| 8 | Péril de la zone littorale et de la pêche artisanale malgaches | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les moyens à disposition des entités en charge de la surveillance du littoral ; - Orienter le droit maritime malgache vers la protection des activités de pêche artisanale pour garantir la survie des habitants locaux face au risque de monopolisation des zones littorales par les investisseurs étrangers ou dans le cas d'éventuels accords de pêche défavorables aux droits des petits pêcheurs ; - Prioriser l'opérationnalisation d'infrastructures solides, autonomes et compétentes pour sécuriser les zones maritimes malgaches et les activités de pêche artisanale contre les tentatives de pêche illégale et conserver durablement les ressources halieutiques ; - Valoriser et renforcer les efforts du Conseil National Tripartite du Travail Maritime (CNTTM) piloté par l'Agence Portuaire Maritime et Fluviale (APMF) pour continuer la mise en œuvre de la politique nationale en faveur de la professionnalisation et l'amélioration des conditions de travail de l'emploi maritime en faveur des marins pêcheurs ; - Procéder à la création d'un Label alimentaire pour la valorisation des produits de la pêche maritime malgache et mobiliser les partenariats régionaux et internationaux pour faciliter leur exportation afin d'en augmenter les retombées économiques au profit des marins pêcheurs nationaux. |

Tableau 6: Recommandations - Environnement

SOCIAL ET CULTURE



2.4.1 État des lieux

L'éducation est un droit fondamental. Madagascar a consacré le droit à l'éducation à travers les articles 22 à 24 de sa Constitution. Le pays s'est engagé à mettre en place une éducation de qualité, gratuite et obligatoire. Les faits relatent une tout autre réalité.

Principales politiques éducatives non appliquées

Le système éducatif malgache se trouve dans une situation d'illégalité et de contradiction entre la politique et le cadre légal. En dépit des dispositions de la loi n°2008-011 portant orientation du système éducatif à Madagascar et des principales réformes apportées par le Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE), les réalités en matière d'enseignement sont tout à fait différentes. A titre d'illustration, nous parlons encore d'enseignement primaire au lieu d'éducation fondamentale. Par ailleurs, les politiques publiques (loi et politique sectorielle) peinent à être exécuter en raison du non-respect du principe de continuité de l'État, la non-adhésion sinon la réticence au changement de certains acteurs influents de l'éducation. Le PSE arrive à son terme en 2022 mais n'a pourtant pas été appliqué. Il en va de même pour la loi de 2008 qui n'a pas été appliquée. Entre théorie et réalité, l'écart est énorme. L'État en tant que titulaire d'obligations doit ainsi respecter ses engagements par rapport à l'éducation.

Concernant les réformes apportées par le PSE, le gouvernement malagasy a précisé son positionnement à travers une lettre adressée au Partenariat Mondial pour l'Éducation. Ladite lettre avait affirmé la position favorable du gouvernement pour la mise en place d'une éducation fondamentale de neuf (09) ans, le remplacement du CEPE par un certificat délivré à la fin de la 6^{ème} année par les autorités régionales, une nouvelle organisation du réseau scolaire. Quant au calendrier scolaire, le gouvernement a opté pour un calendrier compris entre septembre et juin, entrecoupée par des pauses suivant la spécificité des régions. Par la suite, les trois ministères sous-sectoriels ont procédé à la mise à jour de la loi n°2008-011 pour apporter des réformes telles que la gratuité de l'enseignement primaire public, le caractère obligatoire de ce dernier, l'inclusivité, la mise en place d'un fonds national pour l'éducation tout en réajustant la loi avec le PSE.

Engagement insuffisant de l'État dans l'éducation

L'évolution de la part de l'éducation dans les dépenses publiques figure est un bon indicateur pour mesurer l'engagement d'un État envers l'éducation. Madagascar à l'instar de nombreux pays du monde entier membre du *Global Partnership for Education* s'est engagé à consacrer 20% de son budget à l'éducation et 5% par rapport au PIB. Cette promesse s'inscrit également parmi les engagements inscrits dans la déclaration de Jomtien. Les dépenses en matière d'éducation sont ainsi insuffisantes.

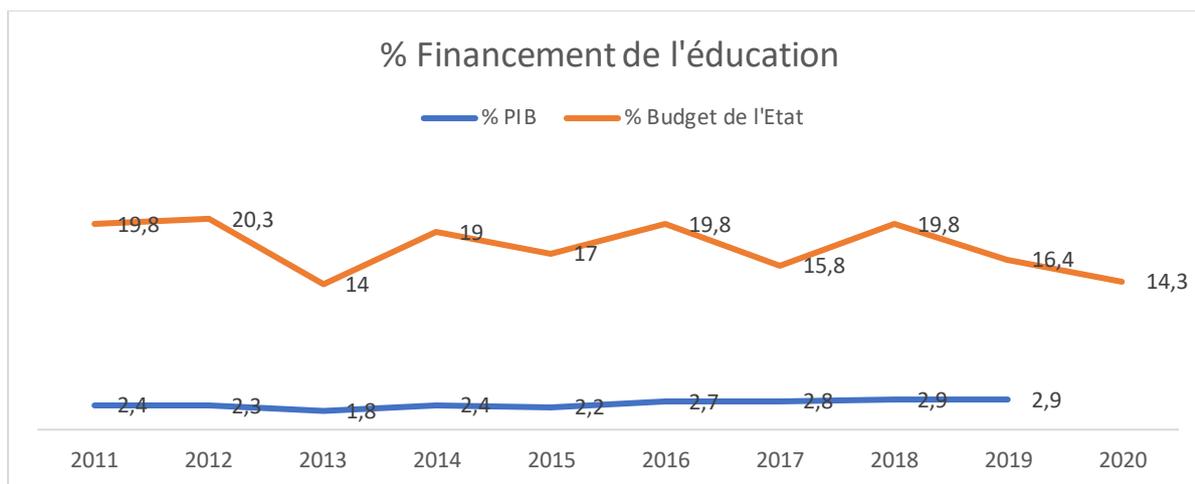


Figure 15: % du financement de l'éducation par rapport au PIB et au budget de l'État

Source : UNESCO

Concentration des moyens financiers, matériels et humains au niveau central

Malgré le fait que l'éducation ait le deuxième plus gros budget, elle ne fait pas l'exception quant à la centralisation des moyens. Pas moins de 90% du budget est alloué au niveau central tandis que les CTD n'ont qu'une faible part. Le même constat est aussi vrai pour les moyens humains et matériels. Ce manque de moyens est également accentué par la faible participation citoyenne, notamment à travers les FEFFI. Une partie de ces structures ne sont pas encore mises en place. Une grande majorité de ces structures restent tributaires du leadership des directeurs d'école. La dynamisation et l'appropriation parents d'élèves du leadership, le renforcement de la participation citoyenne au sein des FEFFI reste l'un des enjeux majeurs. Elles jouent un rôle dans la gestion et le suivi de caisse-école. A noter que les cantines seront également gérées au niveau des écoles.

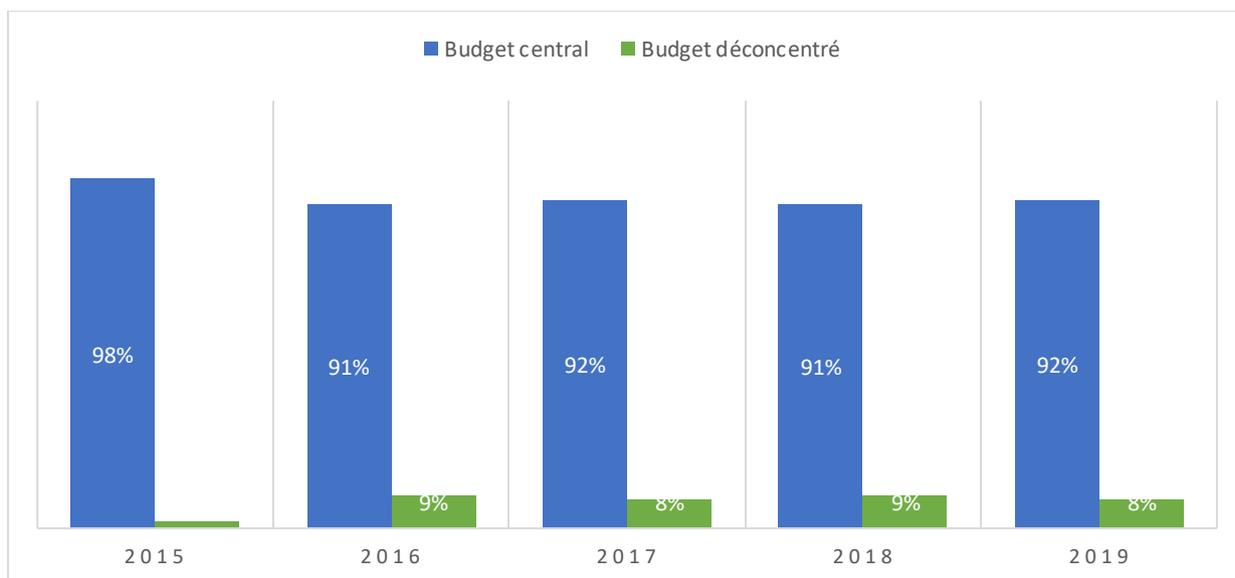


Figure 16: Répartition (%) du budget central et déconcentré

Source : UNICEF

Un accès en faveur du milieu urbain et des garçons

Au fur et à mesure des niveaux de scolarisation, le taux de fréquentation diminue de plus en plus. Le taux brut de scolarisation pour le niveau préscolaire est de 33,1% et s'avère être un phénomène urbain. Le niveau primaire est le niveau où nous constatons le meilleur taux de fréquentation scolaire (105,3%) tant pour les filles que pour les garçons. Au niveau secondaire du premier cycle (collège), le TBS descend à 49,6%. Le taux se réduit de plus en plus au fur et à mesure que le niveau monte, faisant du niveau supérieur un enseignement accessible qu'à seulement 4,8% des personnes. Ainsi, 77% des garçons et 73% des filles de 6 à 17 ans ont achevé le niveau primaire.

Un peu avant la crise sanitaire COVID19, l'État malagasy s'est engagé à alléger les charges parentales et augmenter les subventions au niveau des caisses-écoles. Cette mesure tend vers la gratuité de l'enseignement public. Malgré la bonne intention de l'Exécutif, cette politique a eu ses revers car les fonds au niveau des caisses-écoles n'ont été disponibles en majorité que tardivement. Devant pourtant avancer dans leur travail, une grande majorité des écoles ont dû recourir une fois de plus aux cotisations parentales pour pallier à ce retard du transfert.

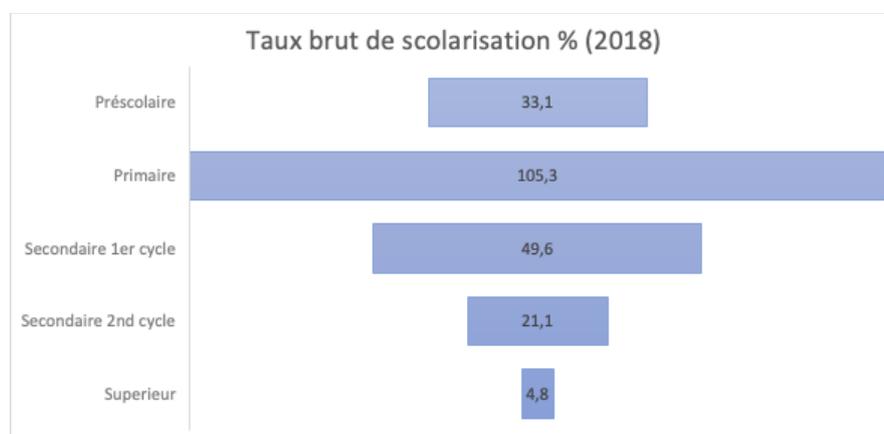


Figure 17: Taux brut de scolarisation - 2018

Source : Traitement de l'auteur à partir des données RGPH 2018

Progression en matière d'alphabétisation

Depuis 2005, le taux d'alphabétisation, a suivi une progression positive en passant de 58,9% en 2005 pour arriver à 74,8% en 2018⁴⁰. Les efforts de Madagascar ont été récompensés en 2015 à travers le prix mondial de l'alphabétisation⁴¹. Cela étant, l'évolution du taux d'alphabétisation des dix dernières années montre que le taux d'analphabétisme est plus élevé chez les femmes. A ce titre, nous pouvons retrouver une population féminine analphabète de près de 2,1 millions chez les femmes contre 1,7 millions chez les hommes. Pour toutes les langues, le taux d'alphabétisation, en milieu rural, pour les personnes âgées de 11 ans et plus, est inférieur à celui en milieu urbain.

L'alphabétisation se définit comme étant l'aptitude à lire et à écrire une langue. Les hommes ont un taux d'alphabétisation pour les langues malagasy, français et anglais, y compris les autres langues

⁴⁰Source : <http://uis.unesco.org/fr/country/mg>

⁴¹ Source : <http://www.education.gov.mg/efforts-dans-lalphabetisation-madagascar-remporte-le-prix-international-de-lunesco/>

étrangères. En effet, selon le RGPH 2018, le taux d’alphabétisation pour la population âgée de 11 ans et plus pour la langue malagasy est de 77% dont 75,2% pour les femmes et 78,2% pour les hommes. Concernant la langue française, le taux est de 35,8% pour les femmes et 37,8% pour les hommes. La même tendance se retrouve pour l’anglais, avec 13,3% pour les femmes et 14,1% pour les hommes.

Système éducatif en faveur des garçons

Dans son ensemble, les garçons ainsi que ceux en milieu urbain ont un meilleur accès à l’éducation. Au niveau préscolaire, les filles mieux représentés que les garçons : 12,2% pour les filles contre 11,4% pour les garçons. Au niveau primaire, nous constatons une parité relative des deux sexes moyennant une certaine disparité au niveau régional. Dans certaines régions telles que Androy, Atsimo Andrefana, les garçons sont moins représentés en raison de leur contribution au gardiennage du bétail. Tandis que pour les régions Analamanga, Analanjirofo, Vakinankaratra, nous enregistrons plus faible ratio en défaveur des filles. Au niveau secondaire 1 (collège), les filles sont légèrement plus nombreuses que les garçons : 20,1% contre 19,5%. Au niveau secondaire 2, nous pouvons noter une chute de la scolarisation tant pour les garçons que pour les filles. Cependant, les filles sont davantage touchées : le taux net de scolarisation est passé de 22,8% en 2018 à 14,3% en 2020. Le niveau supérieur quant à lui demeure inaccessible pour les deux sexes. Seul 3,1% dont 3,4% pour les hommes et 2,8% pour les femmes de la population atteignent le niveau supérieur. S’agissant de l’enseignement technique et de la formation professionnelle, les garçons prédominent à raison de 65,12%. Les stéréotypes liés au choix de la filière expliquent en grande partie la masculinisation de l’ETFP. Au niveau primaire, nous constatons une certaine mixité, moyennant 49% d’enseignantes dans les EPP.

Cette prédominance globale du sexe masculin dans l’accessibilité peut être expliquée par différents facteurs structurels. En premier lieu, la loi 2008-011 portant orientation du système éducatif à Madagascar s’écarte des principes constitutionnels et des conventions internationales ratifiées par Madagascar⁴². A cela s’ajoute le manque de considération de la parité filles-garçons dans le Plan Sectoriel de l’Éducation (PSE), ainsi qu’à l’inexistence d’un éventuel quota égalitaire dans la politique enseignante. La pauvreté en milieu rural ainsi que la préférence donnée aux garçons pour la scolarisation contribuent également diminuer la fréquentation scolaire des filles.

Mise à jour de la planification et prise en compte de la lutte contre la COVID19

Le PDSS (2014-2019) ayant été obsolète, l’État a procédé à une revue de la mise en œuvre du document stratégique et a ensuite procédé à l’élaboration d’un nouveau cadre stratégique qu’est le PDSS (2020-2024). A peine la stratégie élaborée, Madagascar à l’instar des pays du monde entier dû faire face à la pandémie COVID19. Un plan de contingence prévoyant trois scénarii a été élaboré. Le troisième scénarii a été rapidement atteint et a nécessité l’élaboration d’une nouvelle politique revêtant un caractère multisectoriel. C’est ainsi que le PMDU a été adopté en Conseil du Gouvernement en juillet 2020.

Baisse généralisée de la mortalité infantile

Nous constatons une nette amélioration du taux de mortalité infantile. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq (05) ans (infanto-juvénile) est passé de 72 pour mille en 2006 à 59 pour mille en 2016. En dépit de cette baisse généralisée, la mortalité infantile demeure élevée : en passant de 48 pour mille en 2006 à 40 pour mille en 2016. Tandis que la mortalité néonatale n’a subi qu’une

⁴² Convention

relative baisse, c'est-à-dire, une baisse de 2 pour mille entre 2006 et 2016. D'autre part, les indicateurs relatifs à la mortalité maternelle stagnent à niveau élevé : 426 pour 100 000 naissances vivantes et 21 pour 1000 naissances vivantes en 2018. Les décès maternels sont principalement dus à un retard de prise en charge, un retard de prise de décision par la famille, un retard/hésitation à approcher une formation sanitaire. S'ajoutent à cela, les grossesses précoces qui mettent en péril l'avenir des jeunes filles.

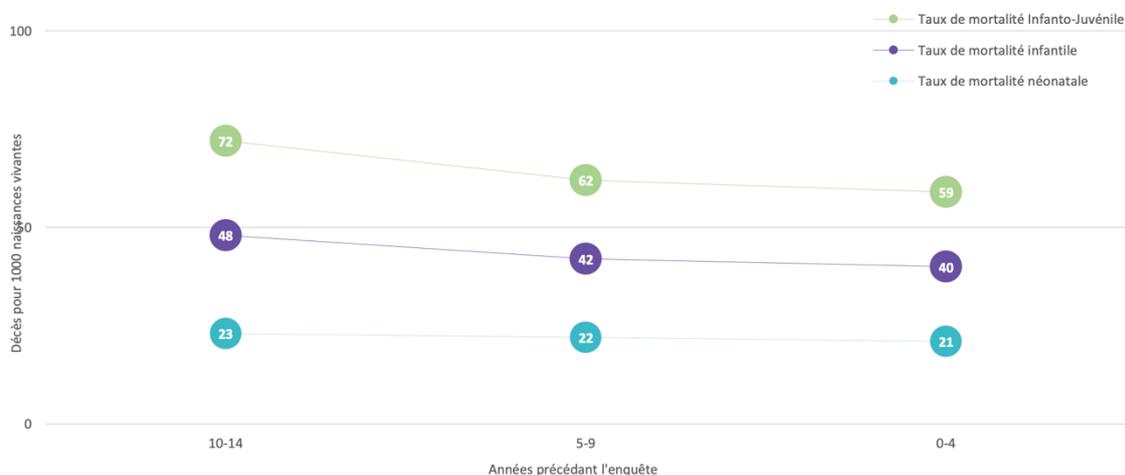
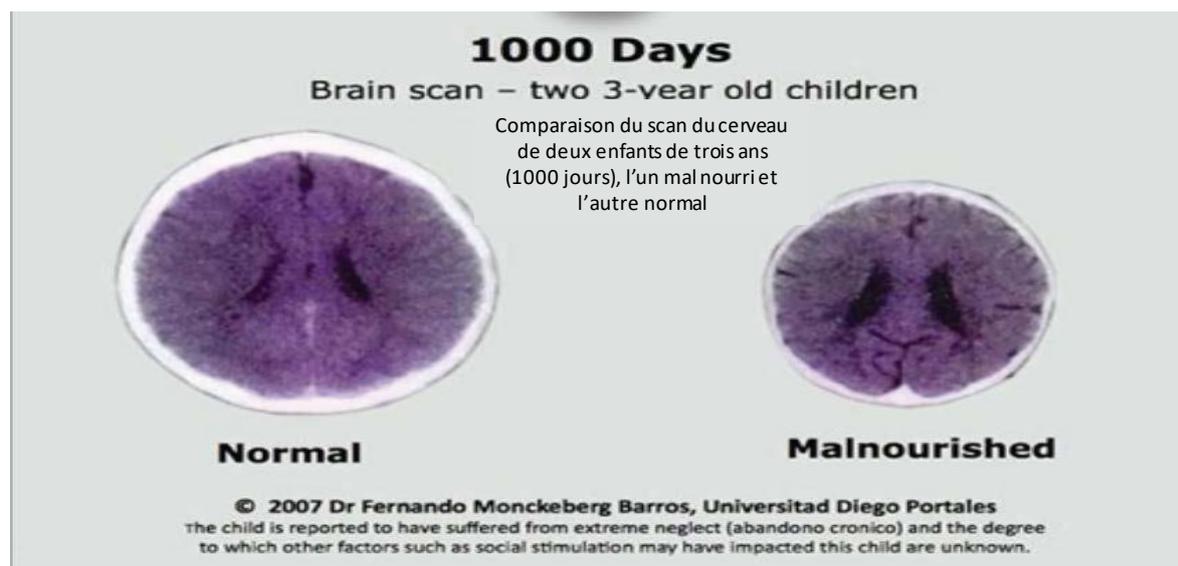


Figure 18: Taux de mortalité infanto-juvénile-juvénile-néonatale (2018)

Source : MICS/INSTAT 2018

Malnutrition

Dans son ensemble, la malnutrition demeure un enjeu majeur à la population : 42% des enfants moins de 5ans ont un retard de croissance, 6% sont émaciés, 26% présentent des insuffisances pondérales. Cette situation causée par la carence en nutriments et micronutriments a un impact sur le développement physique et cognitif des enfants et donc sur leur futur.



Faible engagement de l'État dans le financement du secteur santé

L'État consacre 6,7% de son budget à la santé. Il existe cependant un écart de 8,3% par rapport aux engagements d'Abuja préconisant la consécration de 15% du budget de l'État à la santé. Le secteur santé est également financé en majorité par l'extérieur : ce dernier contribue à hauteur de 42%.⁴³ D'ailleurs, après la survenance de la pandémie COVID19, le gouvernement a adopté le PMDU ou Plan Multisectoriel d'Urgence (PMDU) qui prévoyait de mobiliser 826 millions d'USD dont uniquement 9,37% de ce budget pour le secteur santé, la mettant au 4^{ème} rang en termes de financement. Le même constat est valable pour le financement de FANOME dans lequel l'État malagasy ne contribue qu'à raison de 1,4 Millions USD sur 75 Millions d'USD de besoins.

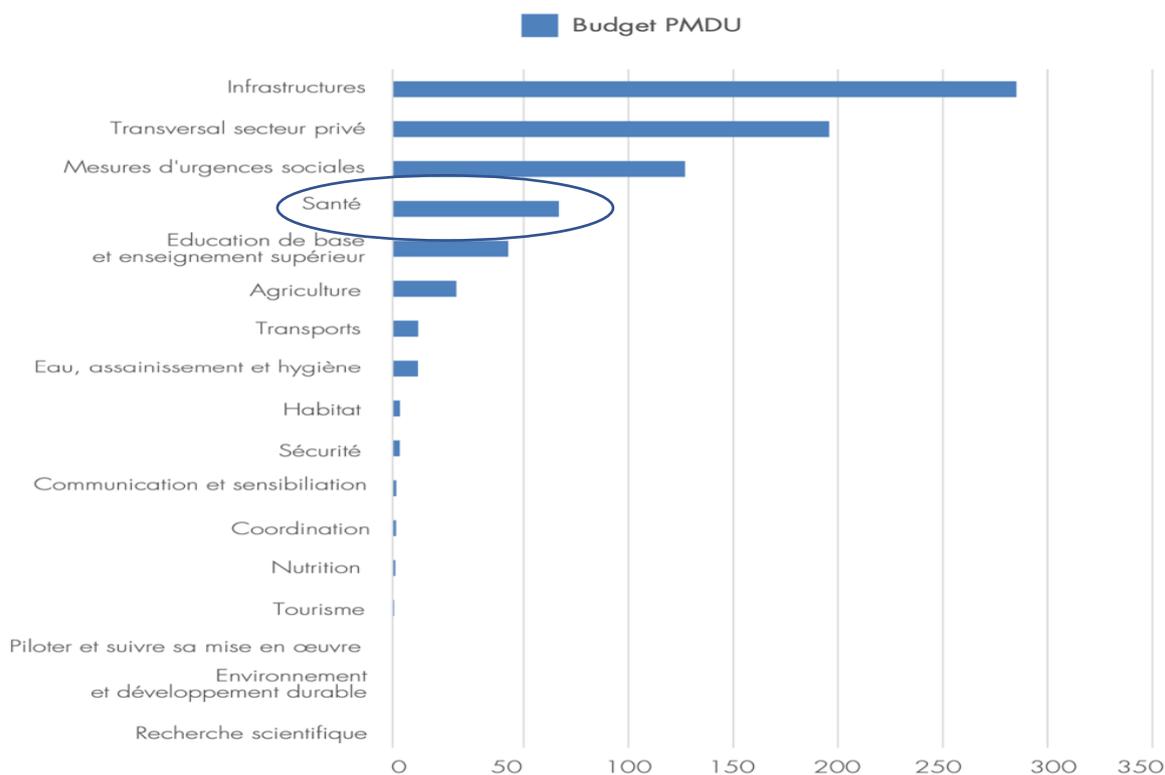


Figure 19: Budget Plan Multisectoriel D'Urgence (PMDU)

Source : Calcul de l'auteur sur la base de données du PMDU/Primature

Inégale répartition et insuffisance des moyens

Au même titre que l'éducation, le budget du secteur santé est également centralisé. Néanmoins, il importe de noter qu'à partir de 2015, les CSB ont reçu une subvention de la part du niveau central. A partir de 2019, le décret n°2019-2127 a mis en place un mécanisme de gestion des crédits des CSB sous la tutelle du Ministère de la Santé Publique, « Dotation CSB ». A travers ce mécanisme, les CSB ont pu ainsi recevoir 3,42 Milliards d'Ariary sur la LFR 2020. En dépit de cette avancée, nous ne cessons de noter tout de même l'insuffisance du budget déconcentré.

Au-delà de cette centralisation des moyens financiers, nous constatons également une insuffisance de ressources humaines et matérielles illustrés par les chiffres suivants : 1 infirmier pour 8 400

⁴³ PDSS (2015-2019)

habitants 1 sage-femme pour 15 000 habitants. 34% du personnel du MINSAN travaille dans la région Analamanga⁴⁴. Les médecins spécialisés manquent également. Tant pour l'éloignement/la faible couverture géographique des CSB, le manque et parfois l'absence d'infrastructures figurent également parmi les contraintes.

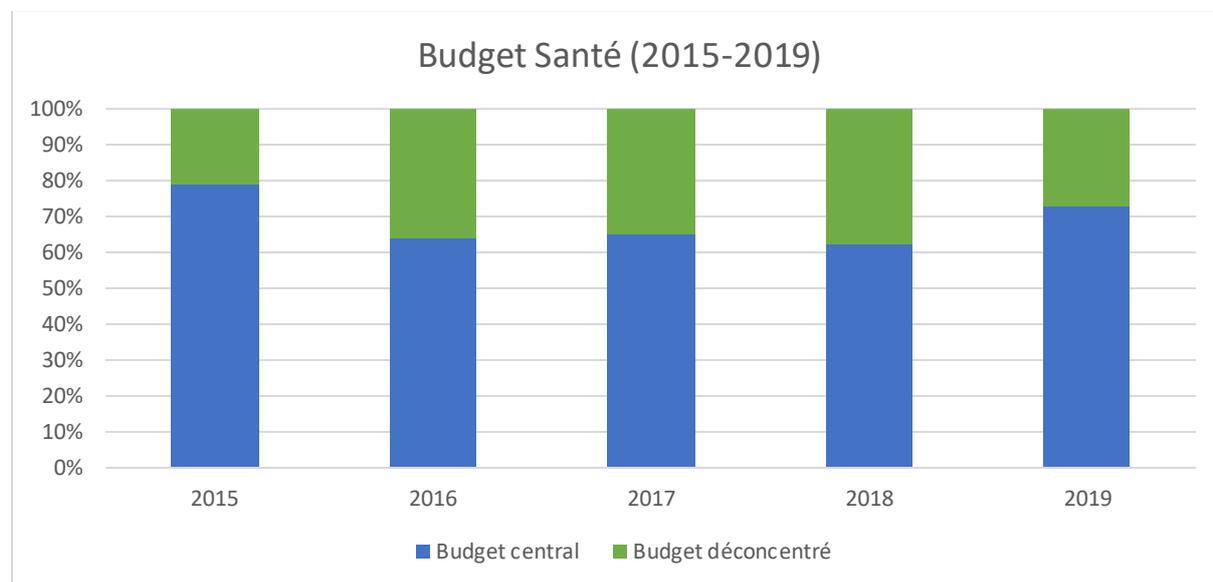


Figure 20: Répartition du budget alloué à la santé

Source : Analyse du CCOC, Février 2019

⁴⁴ PDSS (2020-2024)

2.5 Recommandations

| # | Constats | Recommandations |
|---|---|--|
| 1 | Politiques éducatives inappliquées (PSE et loi n°2008-011 portant orientation du système éducatif à Madagascar) | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la transparence et de la concertation autour du processus d'élaboration et d'adoption des politiques éducatives ; - Renforcement du suivi, de l'interpellation, de la mise en œuvre des politiques publiques ; - Adoption d'une loi ordinaire et non d'une loi d'orientation pour renforcer le caractère exécutoire de la loi ; - Intégration du concept de « justiciabilité » du droit à l'éducation ; - Volonté et courage politique pour la mise en œuvre des politiques publiques. |
| 2 | Faible performance du système éducatif | <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement massif d'enseignants qualifiés ; - Définition claire de la gratuité et application de l'obligatorité ; - Mise en œuvre effective du PSE : mise en place d'une éducation fondamentale de neuf (09) ans, calendrier scolaire tenant compte des réalités climatiques, promotion et renforcement du préscolaire, - Accroissement du budget de l'éducation tenant compte des besoins réels du secteur et dépassant 20% des dépenses publiques. - Mise en place d'infrastructures |
| 4 | Système éducatif en faveur des garçons | <ul style="list-style-type: none"> - Définir des sanctions adéquates à l'encontre des parents qui ne scolarisent pas leur enfant lorsque le principe de la gratuité de l'enseignement primaire sera bien établi ; - Insérer dans la politique enseignante le principe du quota égalitaire femmes-hommes dans le processus de recrutement et de déploiement à tous les niveaux ; - Déconstruction des stéréotypes de genre par la révision des manuels scolaires, la sensibilisation des enseignants et de l'administration dans leur pratique discriminatoire (matières littéraires apanage des filles vs matières scientifiques) |

| # | Constats | Recommandations |
|---|---|--|
| | | <p>apanage des garçons, garçons davantage encouragés pour être délégués de classe, filles enceintes éjectées de l'établissement) et le renforcement de l'éducation parentale notamment dans la région Atsimo Atsinanana où la scolarisation des filles est la moins valorisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Uniformiser les normes sanitaires (latrines séparées pour les filles et les garçons, armoire à pharmacie disposant d'analgésiques en cas de douleurs menstruelles, points d'eau potable) - Élaborer une politique de lutte contre le harcèlement sexuel (prévention, commissions d'enquête, critères de recevabilité des preuves, protection des témoins, sanctions) |
| 5 | Faible engagement de l'État dans le secteur santé | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du suivi du PDSS et de la concertation ; - Mise en œuvre du PDSS ; - Rapprochement entre les besoins du PDSS et de la budgétisation du ministère. |
| 6 | Inégale répartition des moyens | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le budget des CSB et décentraliser les moyens ; - Recrutement de médecins spécialistes pour une meilleure répartition du personnel humain ; - Prise en charge des malades à travers le fonds d'équité. |

Tableau 7: Recommandations - Socia

3 Perception citoyenne

3.1 Score BAROCI

Pour la période couvrant les années 2019 et 2020, le **BAROCI est de -0,26**, classant le PRM et son gouvernement comme **PEU EFFICACE** dans la réalisation des promesses électorales. L'évaluation des indicateurs montre un résultat en cohérence avec le ressenti des citoyens. Sur la période de 2019-2020, seules 12% des actions ont été achevées, 48% sont en cours de réalisation et 40% restent à faire.

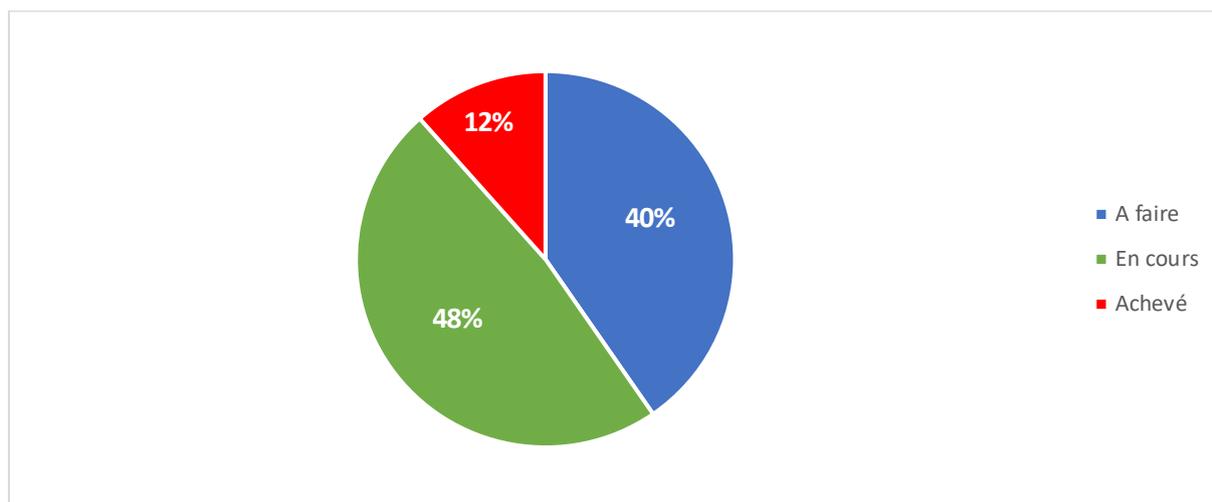


Figure 21: Bilan de la réalisation des Velirano

3.2 Appréciation citoyenne suivant les axes « pertinence et efficacité »

La majorité des personnes interviewées pensent que les 13 *Velirano* et les mesures apportées contre la COVID19 sont pertinents, c'est-à-dire, répondant aux besoins de la population. Toutefois, en termes d'efficacité, l'Exécutif a été peu efficace dans la réalisation de ces dites promesses électorales.

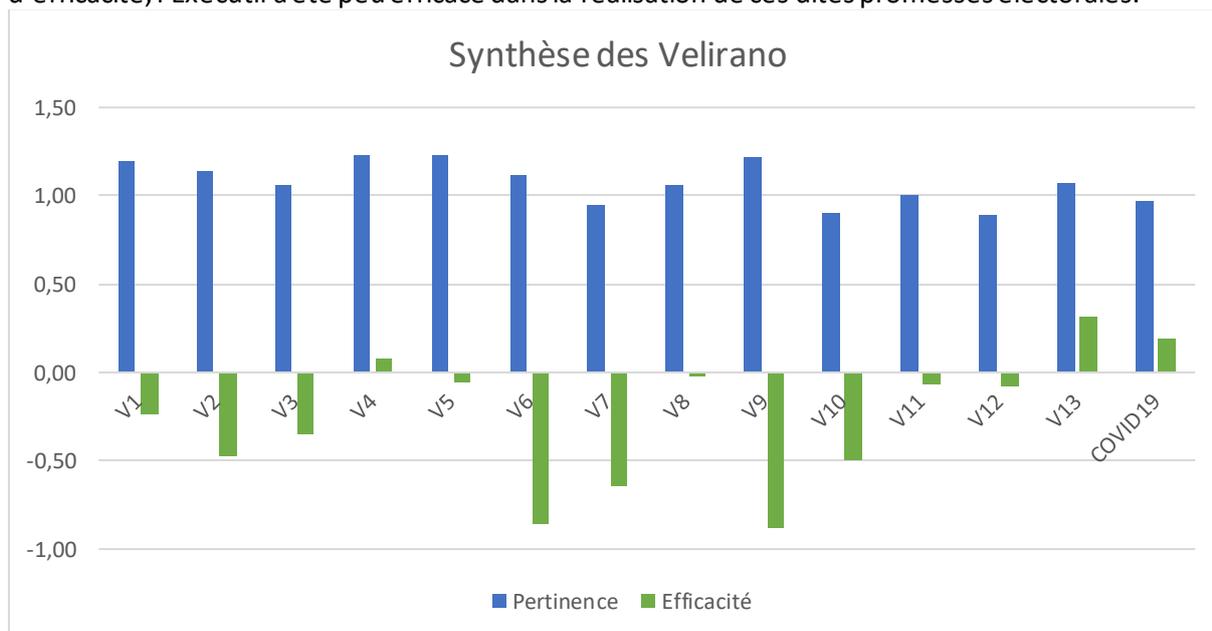


Figure 22: Appréciation citoyenne des Velirano suivant la pertinence et l'efficacité de leur mise en oeuvre

Pertinence

Tous les *Velirano* sont classés comme pertinents. Toutefois, les *Velirano* relatifs aux secteurs sociaux (notamment Éducation, Santé, Autosuffisance alimentaire, Paix et sécurité, et Énergie et eau potable) sont classés parmi les plus pertinents.

Efficacité

Seules, les réalisations des Velirano 13 (Jeunesse et Sport), la lutte contre la COVID19 et Velirano 4 (Education) ont été classées comme efficaces. Le reste a été classé comme peu efficace. Aucun Velirano n'a par contre été classé « *Pas du tout efficace* » dans leur mise en œuvre.

Analyse du rapport pertinence/efficacité

L'analyse de la satisfaction citoyenne (écart entre pertinence et efficacité) permet de conclure que les 5 promesses électorales ayant été les plus concluantes sont les suivants :

- 1^{ère} place : Velirano 13 (Jeunesse et sport) ;
- 2^{ème} place : Velirano 4 (Education) ;
- 3^{ème} place : Velirano 5 (Santé) ;
- 4^{ème} place : PMDU (COVID19) ;
- 5^{ème} place : Velirano 8 (Appui aux femmes, jeunes et plus démunis).

3.3 Classement par thématique

Dans son ensemble, seuls les Velirano 13 (Jeunesse et Sport), les mesures apportées pour lutter contre la pandémie COVID9 et le Velirano 4 ont reçu une évaluation positive concernant l'atteinte des objectifs fixés ou encore la réalisation des promesses électorales. Les Velirano 9 (Autosuffisance alimentaire et émergence d'une agriculture moderne), Velirano 6 (Emploi décent pour tous), Velirano 7 (Industrialisation et émergence économique) sont les plus mal notés par les électeurs.

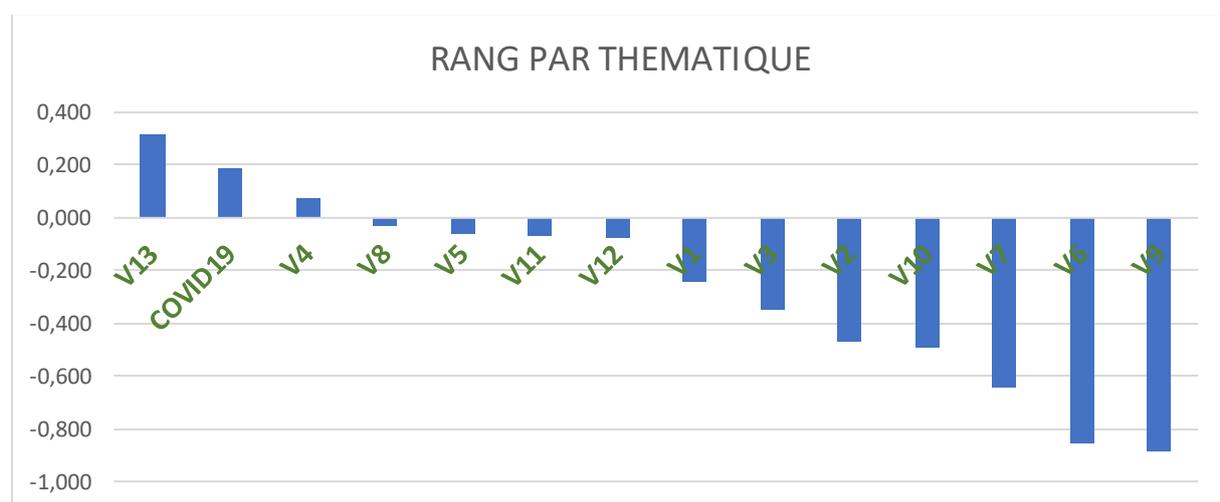


Figure 23: Classement des Velirano selon l'appréciation citoyenne

Les principaux arguments apportés par les citoyens pour expliquer leur appréciation sont notamment les suivants :

- Le phénomène BAREA a renforcé la cohésion nationale. Beaucoup attribuent la réussite des BAREA aux différents soutiens apportés par le pouvoir en place.
- Malgré les impacts socio-économiques mais surtout sanitaires importants de la lutte contre la COVID19, beaucoup pensent que les récentes mesures (c'est-à-dire, la non-poursuite du confinement, l'incitation à la vaccination) ont été efficaces. Une grande majorité affirme que Madagascar s'en est mieux sorti que d'autres pays, notamment mieux que les pays développés.
- Un certain nombre d'infrastructures sportives, éducatives et sanitaires qualifiées « *manara-penitra* » ont été mis en place, à l'exemple des stades, des écoles publiques et des hôpitaux.
- La lutte contre les violences basées sur le genre, la promotion de l'égalité femme-homme ont été quelques peu abordées même si l'on constate encore peu de réalisations.
- L'insécurité demeure une préoccupation majeure des citoyens, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural.
- La lutte contre la corruption et la décentralisation sont des chantiers dans lesquels nous voyons les choses régresser. La justice est en défaveur des plus pauvres.
- Les délestages n'ont pas cessé. Le tarif OPTIMA de la JIRAMA ne fait pas l'unanimité.
- L'accès à l'eau devient une problématique majeure : les points d'eau se tarissent. La cherté de l'eau et les longues queues pour puiser de l'eau sont les quotidiens de la population.
- L'environnement se dégrade énormément. En dépit des initiatives de reboisement annuel, la superficie des forêts diminue et le suivi des reboisements ne semble pas effectif.
- En matière économique, l'inflation du niveau général des prix, le chômage persistant accentué par les effets de la COVID19, ne font que diminuer le pouvoir d'achat de la population.
- Les politiques publiques semblent pencher en faveur de la population en milieu urbain. L'agriculture ne semble pas être la priorité actuellement. Madagascar continue d'importer les PPN et les producteurs locaux n'arrivent pas à satisfaire la demande locale.

| Rang | VELIRANO | SCORE | Thématique | Membres du gouvernement en charge de la thématique |
|------|----------|-------|---|---|
| 1 | V13 | 0,31 | Jeunesse et sport | <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Hawel MAMOD'ALI, Ministre de la Jeunesse et des Sports (2021-2022) - Madame Tahiana Juliana RATOVOSON, Vice-Ministre chargé de la Jeunesse auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports (2021-2022) |
| 2 | COVID19 | 0,19 | Lutte contre la pandémie COVID19 | <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Christian Ntsay, SEM Premier Ministre (depuis 2019) - Professeur ZELY Arivelo RANDRIAMANANTANY, Ministre de la Santé Publique (depuis 2021) |
| 3 | V4 | 0,07 | Éducation pour tous | <ul style="list-style-type: none"> - Madame SAHONDRARIMALALA Marie Michelle, Ministre de l'Éducation Nationale (depuis 2020) - Professeur ASSOUMACOU Elia Béatrice, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (depuis 2020) - Madame VAVITSARA Rahantanirina Gabriella, Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (depuis 2021) |
| 4 | V8 | -0,02 | Appuis aux femmes, aux jeunes et aux plus démunis | <ul style="list-style-type: none"> - Madame Princia SOAFILIRA, Ministre de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (depuis 2021) - Monsieur Hawel MAMOD'ALI, Ministre de la Jeunesse et des Sports (2021-2022) - Madame Tahiana Juliana RATOVOSON, Vice-Ministre chargé de la Jeunesse auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports (2021-2022) |
| 5 | V5 | -0,05 | Santé pour tous et à tout âge | <ul style="list-style-type: none"> - Professeur ZELY Arivelo RANDRIAMANANTANY, Ministre de la Santé Publique. (depuis 2021) |

| Rang | VELIRANO | SCORE | Thématique | Membres du gouvernement en charge de la thématique |
|------|----------|-------|--|--|
| 6 | V11 | -0,07 | Modernisation de Madagascar | <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Hajo ANDRIANAINARIVELO, Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers (2019-2022) - Monsieur Tahiana RAZAFINDRAMALO, Ministre du Développement Numérique, de la Transformation Digitale, des Postes et des Télécommunications (depuis 2021) - Monsieur RAHAROARILALA Tinoka Roberto Michael, Ministre des Transports et de la Météorologie (2021-2022) - Monsieur Gérard ANDRIAMANOISOA, Secrétaire d'État chargé des Nouvelles villes et de l'Habitat auprès de la Présidence de la République de Madagascar (depuis 2021) - Monsieur Jerry HATREFINDRAZANA, Ministre des Travaux Publics (depuis 2021) |
| 7 | V12 | -0,07 | Autonomisation et responsabilisation des CTD | <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Pierre Holder RAMAHOLIMASY, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation (2021-2022) |
| 8 | V1 | -0,24 | Paix et sécurité | <ul style="list-style-type: none"> - Général de Division RAKOTONIRINA Léon Jean Richard, ministre de la Défense Nationale Général des Corps d'Armée (depuis 2019) - Monsieur Pierre Holder RAMAHOLIMASY, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation (2021-2022) - Contrôleur Général de Police RANDRIANARISON Fanomezantsoa Rodellys, Ministre de la Sécurité Publique (depuis 2020) - Général de division GELLE Serge, Secrétaire d'Etat chargé de la Gendarmerie Nationale auprès du Ministère de la Défense Nationale (depuis 2021) |

| Rang | VELIRANO | SCORE | Thématique | Membres du gouvernement en charge de la thématique |
|------|----------|-------|--|--|
| 9 | V3 | -0,34 | Lutte contre la corruption et renforcement de la performance de l'administration | <ul style="list-style-type: none"> - Madame RAMAMPY Gisèle, Garde des sceaux, Ministre de la justice par interim (2022) - Madame Rindra Hasimbelo RABARINIRINARISON, Ministre de l'Économie et des Finances ; (depuis 2021) - Monsieur Patrick RAJOELINA, Ministre des Affaires Etrangères ; (2021-2022) - Madame RAKOTONDRAZAFY ANDRIATONGARIVO Lalatiana, Ministre de la Communication et de la Culture. (depuis 2019) |
| 10 | V2 | -0,47 | Énergie et eau pour tous | <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Andry RAMAROSON, Ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures (depuis 2021) - Monsieur Ladislas Adrien RAKOTONDRAZAKA, Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène - Monsieur Christian Ntsay, SEM Premier Ministre, Ministre des Mines et des Ressources Stratégiques par interim (2021) |
| 11 | V10 | -0,49 | Gestion des ressources naturelles, des paysages et reforestation intensive | <ul style="list-style-type: none"> - Madame BAOMIAVOTSE Vahinala, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (2020-2022) - Madame Hortensia ANTOINESIE, Vice-ministre chargé de la Reforestation auprès du Ministère de l'Environnement et du Développement durable (2021-2022) |
| 12 | V7 | -0,64 | Industrialisation et émergence économique | <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Edgard RAZAFINDRAVAHY, Ministre de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation (depuis 2021) - Madame RAMAMPY Gisèle, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales (depuis 2019) - Monsieur Christian Ntsay, Ministre des Mines et des Ressources Stratégiques par interim (depuis 2019) |

| Rang | VELIRANO | SCORE | Thématique | Membres du gouvernement en charge de la thématique |
|------|----------|-------|---|---|
| 13 | V6 | -0,85 | Emploi décent pour tous | <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Edgard RAZAFINDRAVAHY, Ministre de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation - Madame Sophie RATSIRAKA, Ministre de l'Artisanat (depuis 2022) - Madame VAVITSARA Rahantanirina Gabriella, Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (depuis 2021) |
| 14 | V9 | -0,88 | Autosuffisance alimentaire et émergence d'un secteur agricole moderne | <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Harifidy RAMILISON, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage (depuis 2021) - Docteur RAYMOND, Vice-Ministre chargé de l'Élevage auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (2021) - Monsieur MAHATANTE Paubert, Ministre de la Pêche et de l'Économie Bleue (depuis 2021) |

Tableau 8: Classement des Velirano suivant l'appréciation citoyenne

3.4 Intention de vote pour les élections 2023

Question posée : Le président mérite-t-il un second mandat ?

Nous constatons ici une tendance positive en faveur du Président et de son gouvernement. 53% des personnes interviewées dont 288 femmes et 300 hommes ont affirmé que le PRM mérite encore d’être réélu. 34% des personnes interrogées (dont 169 femmes et 213 hommes) ont affirmé que le PRM ne mérite plus d’être réélu, tandis que 13% (dont 72 femmes et 74 hommes) restent dubitatifs.

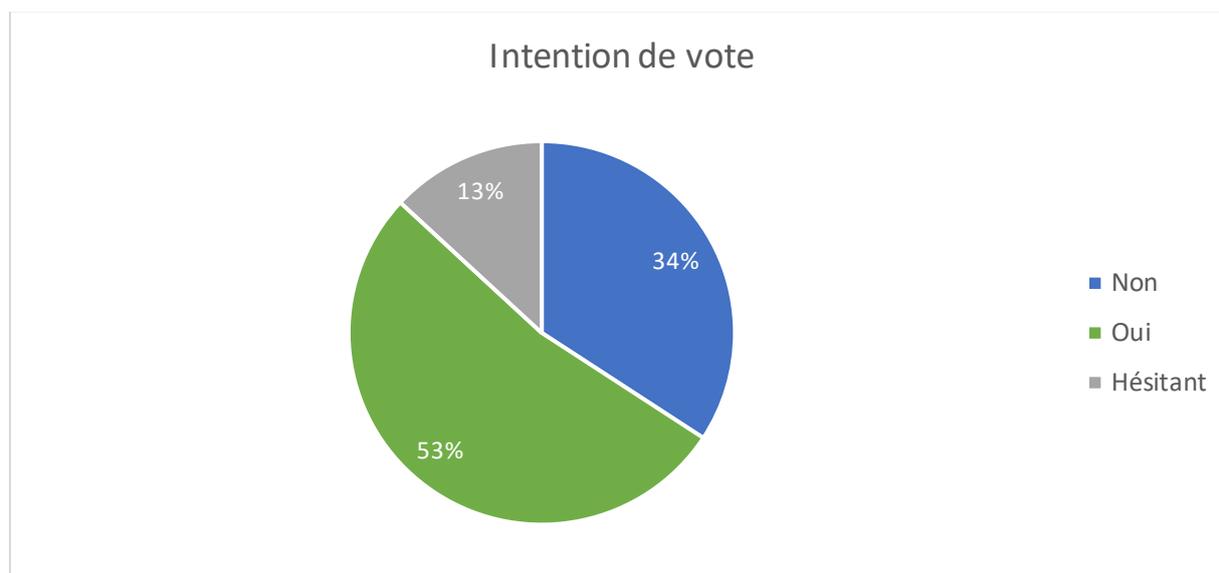


Figure 24: Intention de vote pour 2023

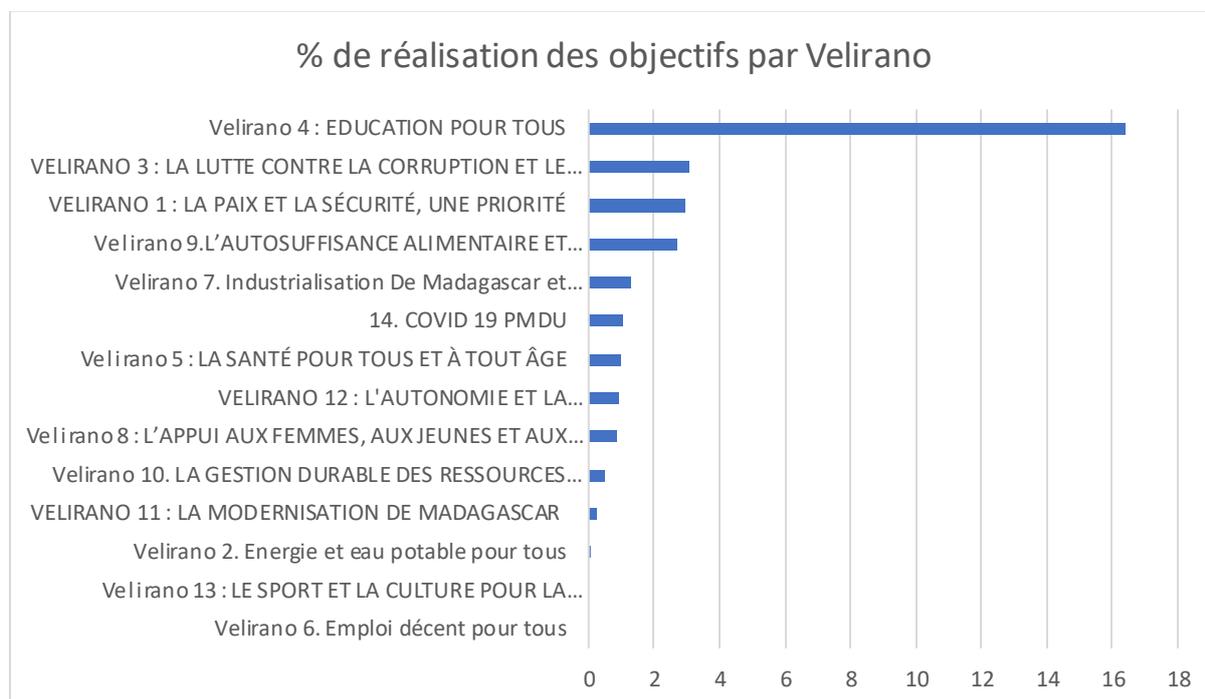
Sur l’axe pertinence, la grande majorité des personnes interrogées considèrent les mesures apportées par les politiques publiques actuelles comme satisfaisant les attentes citoyennes sans pour autant que la population ne sache réellement de quoi il en ressort. En dépit de la faiblesse de l’appréciation notamment en matière de réalisation, 53% des électeurs interrogés affirment que le président mérite un second mandat car selon toujours ces mêmes personnes, l’entourage du Président et son équipe n’arriveraient pas à suivre son rythme ou encore parce que la COVID19 a entravé la mise en œuvre des *Velirano*.

Il est important de noter que la quasi-totalité de ces électeurs interrogés ont eu une connaissance très vague des *Velirano* et de la Vision du Président. De plus, ils n’ont pas eu accès aux évaluations de réalisations menées par BAROCI.

4 Évaluation des données du cadre logique PEM

Sur 333 indicateurs, environ 47% des données n’ont pu être renseignées en raison des difficultés d’accès à l’information. De manière générale, le taux de réalisation des objectifs des *Velirano* est assez élevé : 59,5%. **Cependant, il importe de relever l’inadéquation de certains indicateurs mentionnés dans la version provisoire du document stratégique PEM. En outre, nous avons également relevé le fait qu’étant donné la période de rédaction du document, les indicateurs fixés correspondent non pas à des objectifs mais plutôt à des réalisations de 2019 et de 2020. Cela explique ainsi le niveau**

élevé d'atteinte de certains indicateurs. Puisque la version finale du plan n'a pas encore été publiée, nous recommandons à l'Exécutif la rectification de ces indicateurs.



Plus spécifiquement, le tableau qui suit résume le niveau d'atteinte des objectifs fixés par le PEM :

| Velirano | Programme | Niveau d'atteinte des objectifs |
|---|--|---------------------------------|
| VELIRANO 1 : LA PAIX ET LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ | Programme 1.1 : Renforcement de l'Armée face à ses missions | 17% |
| | Programme 1.2 : Protection des Institutions, des personnes et des biens dans le respect des lois et règlements en vigueur par la gendarmerie nationale | 114% |
| | Programme 1.3 : Renforcement de la sécurité publique par la police nationale | 65% |
| | Programme 1.4 : Amélioration de l'accessibilité à la justice | 64% |
| | Programme 1.5 : Soutien à la promotion de la démocratie | 33% |
| | Programme 1.6 : Contribution à l'amélioration et au renforcement de la gouvernance sécuritaire | 0% |
| VELIRANO 2. ENERGIE ET EAU POTABLE POUR TOUS | Programme 2.1 Electrification nationale | 0% |
| | Programme 2.2 Accès à des produits pétroliers à un prix compétitif | 0% |
| | Programme 2.3 Alimentation en eau potable | 4% |
| | Programme 2.4 Hygiène et assainissement | 0% |
| VELIRANO 3 : LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE | Programme 3.1 : Lutte contre la corruption | 60% |
| | Programme 3.2 : Amélioration de l'efficacité de l'administration | 174% |
| | Programme 3.3 : Réforme de la Gestion des Finances Publiques | 76% |
| | Programme 3.4 : Diplomatie Économique yh. au service de l'émergence | 0% |

| Velirano | Programme | Niveau d'atteinte des objectifs |
|--|---|---------------------------------|
| VELIRANO 4 : EDUCATION POUR TOUS | Programme 4.1 : Amélioration des taux de scolarisation et des conditions d'apprentissage dans l'éducation fondamentale et le secondaire | 1595% ⁴⁵ |
| | Programme 4.2 : Repositionnement de l'enseignement supérieur | 44% |
| | Programme 4.3 : Soutien à l'éducation non formelle | 0% |
| VELIRANO 5 : LA SANTÉ POUR TOUS ET À TOUT ÂGE | Programme 5.1 : Santé de la mère, de l'enfant, des personnes en situation d'handicap et des personnes âgées | 56% |
| | Programme 5.2 : Amélioration de l'offre de soins de qualité pour tous | 20% |
| | Programme 5.3 : Couverture Santé Universelle | 25% |
| | Programme 5.4 : Programme National de Nutrition communautaire | 0% |
| VELIRANO 6. EMPLOI DÉCENT POUR TOUS | Programme 6.1 : Cadre juridique et institutionnel favorable à l'emploi décent | 0% |
| | Programme 6.2 Création d'emplois par la promotion de l'entrepreneuriat | 0% |
| | Programme 6.3 Création d'emplois par la promotion de l'artisanat | 0% |
| | Programme 6.4 Formation Professionnelle pour les besoins de l'Émergence | 0% |
| VELIRANO 7. INDUSTRIALISATION DE MADAGASCAR ET EMERGENCE ÉCONOMIQUE | Programme 7.1 : Environnement des affaires et promotion des investissements | 0% |
| | Programme 7.2 Création d'un tissu industriel dynamique et compétitif | 70% |
| | Programme 7.3 Développement du secteur minier et pétrolier | 0% |

⁴⁵ Il s'agit d'une surestimation dans la fixation des indicateurs relatifs au programme 4.1 : nombre d'Enseignants en service formés et certifiés, le nombre de Centres d'Apprentissage Préscolaire (CAP) créés, réhabilités et équipés et le nombre d'établissement dotés de packs solaires.

| Velirano | Programme | Niveau d'atteinte des objectifs |
|--|---|---------------------------------|
| | Programme 7.4 Développement du secteur tourisme | 0% |
| | Programme 7.5 Protection des consommateurs | 17% |
| | Programme 7.6 Intégration régionale et promotion des exportations | 40% |
| VELIRANO 8 : L'APPUI AUX FEMMES, AUX JEUNES ET AUX PLUS DÉMUNIS POUR UNE NATION ÉMERGENTE | Programme 8.1 : Autonomisation des femmes | 0% |
| | Programme 8.2 : Promotion de la jeunesse | 0% |
| | Programme 8.3 : Lutte contre les Violences Basées sur le Genre | 50% |
| | Programme 8.4 : Renforcement de la protection sociale | 35% |
| VELIRANO 9. L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET L'ÉMERGENCE D'UN SECTEUR AGRICOLE MODERNE | Programme 9.1 : Développement de l'agriculture | 106% |
| | Programme 9.2 : Développement d'un élevage structuré vers le marché | 110% |
| | Programme 9.3 : Développement de la pêche et de l'aquaculture et valorisation des ressources halieutiques | 53% |
| VELIRANO 10. LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES | Programme 10.1 GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, DES PAYSAGES ET REFORESTATION INTENSIVE | 48% |
| | Programme 10.2 PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES | 0% |
| VELIRANO 11 : LA MODERNISATION DE MADAGASCAR | Programme 11.1 : Sécurisation Foncière | 20% |
| | Programme 11.2 : Aménagement et Équipement des villes | 4% |
| | Programme 11.3 : Développement des Infrastructures et des Transports | 2% |
| | Programme 11.4 : Développement de l'Économie numérique | 0% |
| VELIRANO 12 : L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILISATION DES CTD | Programme 12.1 : Représentation territoriale de l'État en appui à la décentralisation émergente et au développement local | 15% |
| | Programme 12.2 : Décentralisation émergente et développement local | 75% |
| VELIRANO 13 : LE SPORT ET LA CULTURE POUR LA COHÉSION ET LA FIERTÉ NATIONALE | Programme 13.1 : Développement du Sport Émergent | 0% |
| | Programme 13.2 : Promotion de la Culture Malagasy | 0% |

| Velirano | Programme | Niveau d'atteinte des objectifs |
|--|--|---------------------------------|
| | Programme 13.3 : Promotion de l'information et de la communication pour un développement citoyen | 0% |
| COVID 19 PMDU | Programme 14.1 Renforcer la gouvernance de la lutte contre la pandémie | 65% |
| | Programme 14.2 RENFORCER LES MESURES RELATIVES À LA PROTECTION SOCIALE | 26% |
| | Programme 14.3 Soutenir la résilience économique et appuyer le secteur privé | 11% |
| NIVEAU MOYEN D'ATTEINTE DES OBJECTIFS | | 60% |

Tableau 9: Détails de l'atteinte des objectifs/programmes

5 Recommandations d'ordres stratégiques

Malgré les efforts déployés pour la mise en place des infrastructures sportives, sociales, en particulier éducatives, nous constatons une détérioration de l'état de la gouvernance sur de nombreux plans : opacité, corruption, non-respect des principes de séparation des pouvoirs, gabegie financière, contrôle parlementaire quasi-inexistant, approche consultative lacunaire, imprévisibilité des dépenses. Madagascar est également en période de récession comme de nombreuses nations même si un rebond est espéré. Une politique de relance économique en concertation avec l'appui du secteur privé et des partenaires techniques et financiers : mettre en place un régime fiscal incitatif, investir sur le capital humain, définir une politique économique attractive.

De tout ce qui précède, nous recommandons :

- La publication dans les plus brefs délais du PEM sans quoi navigation à vue tout en notant l'incohérence des indicateurs présentés dans le document stratégique.
- Le renforcement de la transparence et de l'Etat de droit : i) adoption d'une loi sur l'accès à l'information ii) respect du principe de séparation des pouvoirs iii) plus de redevabilité . Ces mesures devraient être impulsées par l'Exécutif mais pas nécessairement induites par la pression de la communauté internationale ou encore de la société civile ;
- Le renforcement du contrôle de l'Exécutif : le Parlement, les Institutions Supérieures de Contrôle (ISC) ;
- Le raffermissement des exigences dans l'octroi des financements (spécifiquement en matière d'appuis budgétaires) ;
- La préparation des élections ou la mise en place de règles de jeux acceptée et respectée par tous : (i) la refonte de la liste électorale (**imminent**) (ii) la révision de la Loi Organique fixant le Régime Général des Élections et des Référendums (LORGER) pour plafonner les dépenses de campagnes électorales, encadrer la période de précampagne, rectifier les imperfections en matière de contentieux électoral (iii) la crédibilisation des institutions électorales.

- Annexes

Liste non-exhaustive des Conventions internationales signées et ratifiées par Madagascar

| Conventions Internationales | Objectifs | Adoption et ratification |
|---|--|---|
| Charte Mondiale de la Nature | La charte promeut notamment les principes d'un développement durable et la conservation des habitats naturels. Elle reconnaît aussi la responsabilité partagée vis-à-vis de l'état de l'environnement, ainsi que l'urgence de la préservation de la nature à l'échelle internationale. | Adoptée et signé le 28 Octobre 1972 |
| Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain, Stockholm | La Conférence de Stockholm est le premier colloque mondial qui fait de l'environnement une question majeure au niveau international ; c'est aussi le premier exemple de droit international contraignant dans le domaine de l'environnement, où il est défini que : « l'homme a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures ». | Adoptée et signée le 16 Juin 1972 |
| <p>Convention de Vienne pour la protection de la couche d'Ozone, 1985</p> <p>Protocole de Montréal relatif à des Substances qui Appauvrissent la couche d'Ozone, 1987</p> | Le but est de promouvoir la coopération des Parties au moyen d'observations systématiques, de recherches et d'échanges d'informations sur les effets d'activités humaines sur la couche d'ozone, et d'adopter des mesures législatives ou administratives contre les activités qui peuvent avoir des effets indésirables sur celle-ci. | Adoptée le 22 septembre 1985, signée et ratifiée en 1996. |
| Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles, Alger | La convention tend à encourager les Parties contractantes à mettre en œuvre des actions pour la conservation, l'utilisation et la mise en valeur des ressources en sol, en eau, en flore et en faune | Adoptée en 1968, ratifiée en 1970 |
| Convention sur la diversité biologique, Rio de Janeiro, 5 juin | Ce texte vise la conservation de la diversité biologique, la promotion de l'exploitation de ses composantes, l'encouragement du partage équitable des retombées résultant de l'exploitation des ressources génétiques. Elle vise aussi la sécurité biologique, | Adoptée en 1992, signée et ratifiée en 1996 |

| | | |
|---|--|--|
| 1992 | la propriété et le contrôle des ressources génétiques en dehors de leur milieu. | |
| Convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), Washington | Il est question de la protection de certaines espèces en voie d'extinction, de la surexploitation par un système de permis d'importation et d'exportation qui sont délivrés par un organe de gestion national, sur avis d'une autorité scientifique nationale. | Adoptée en 1973, signée et ratifiée en 1975 |
| Convention concernant la Protection du patrimoine mondial Culturel et National, Paris | La convention tend à établir un système de protection collective du Patrimoine culturel et naturel d'une valeur universelle, exceptionnelle, en adoptant des méthodes scientifiques modernes. | Adoptée en 1975, signée et ratifiée en 1982 |
| Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine, Ramsar | Elle requiert des Parties prenantes de la désignation au moins d'une zone humide nationale à inclure dans la liste des zones humides d'importance internationale. | Adoptée en 1971, signée et ratifiée en 1998 |
| Convention des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), Bonn | L'essentiel du texte vise à protéger les espèces d'animaux sauvages dont les migrations s'étendent sur plus d'un territoire. | Adoptée et signée en 1979 |
| Convention de lutte contre la Désertification, Paris | L'objectif de cette Convention est de lutter contre la désertification et d'atténuer les effets de la sécheresse dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, grâce à des mesures efficaces à tous les niveaux, appuyées par des arrangements internationaux de coopération et de partenariat, dans le cadre d'une approche intégrée compatible avec le programme Action 21, en vue de contribuer à l'instauration d'un développement durable dans les zones touchées. | Adoptée en 1994, entrée en vigueur en 1996, signée et ratifiée en 1997 |

| | | |
|--|---|--|
| <p>Convention cadre sur les changements climatiques, New York</p> | <p>Cette convention milite pour stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, pour éviter l'apparition de changements climatiques à des niveaux susceptibles de nuire au développement économique.</p> | <p>Adoptée en 1994, signée en 1995 et ratifiée en 1998</p> |
| <p>Convention pour la Protection de la couche d'ozone, Vienne</p> | <p>Le contenu de ce texte exige de prendre des mesures appropriées pour protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets néfastes résultants ou susceptibles de résulter des activités humaines qui modifient la couche d'ozone.</p> | <p>Adoptée en 1988, ratifiée en 1994</p> |
| <p>Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Montréal</p> | <p>Ce protocole règlemente la production et la consommation des substances susceptibles d'appauvrir la couche d'ozone.</p> | <p>Adopté en 1989, signée et ratifiée en 1996</p> |
| <p>Convention des Nations Unies sur la loi de la mer (CNULM), Montego Bay (Jamaïque)</p> | <p>Elle établit la mise en application des règles sur la pollution de l'environnement marin. Cette Convention définit l'espace marin territorial et la zone contiguë, ainsi que la zone économique exclusive et les droits souverains qui s'y exercent. Certaines dispositions de la Convention relatives aux Zones Economiques Exclusives (ZEE) créent des potentiels pour un développement économique. Cette Convention donne des moyens pour prendre une part active à la conservation et à la gestion des ressources de la mer.</p> | <p>Adoptée le 10/12/82, signée le 25/02/83, ratifiée le 16/11/1994.</p> |
| <p>Convention pour la Protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Est, Nairobi</p> | <p>Elle promeut la Protection des espèces de la faune et de la flore menacées et en danger et de leurs habitats naturels importants de la région de l'Afrique Orientale.</p> | <p>Adoptée en 1985, Signée et Ratifiée en 1998</p> |
| <p>Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination</p> | <p>Protection contre le mouvement transfrontalier des déchets dangereux. Elle interdit l'exportation de tels déchets dans tout pays qui a promulgué une législation nationale coercitive. La mise en application de cette convention nécessite la mise en place de mesures techniques, entre autres la rédaction d'une législation nationale, la collecte de statistiques sur l'importation et l'exportation des déchets dangereux.</p> | <p>Adoptée en 1985, entrée en vigueur en 1992, signée et ratifiée en 1998.</p> |

| | | |
|--|--|---|
| | | |
| Traité PIC (Prior Informed Consent) Rotterdam | Convention propre à assurer le consentement préalable en connaissance de cause dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international et afin de réduire les risques de la santé publique et de l'environnement sur leur utilisation rationnelle. | Adoptée le 08/12/1998, ratifiée le 22/09/2004, entrée en vigueur le 21/12/2004. |

o Cadre juridique national relatif à l'Environnement

- [Loi n° 90-033 du 21 décembre 1990 relative à la Charte de l'Environnement malagasy](#), telle que modifiée par les lois n° 97-012 du 06 juin 1997 et n° 2004-015 du 19 août 2004 ;
- [Décret n° 99-954 du 15 décembre 1999 relatif à la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement](#), telle que modifiée par le décret n° 2004-167 du 3 février 2004 ;
- Loi n° 96-025 du 30 septembre 1996 relative à la gestion locale des ressources naturelles renouvelables ;
- LOI n° 98-004 Autorisant la ratification de la Convention pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et de zones côtières de la région de l'Afrique Orientale et protocoles y relatifs (Convention de Nairobi) ;
- Loi n° 98-022 du 20 janvier 1999, portant la ratification de Madagascar à la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux et de leur élimination ;
- [Loi n° 2013-010 du 31 octobre 2013 autorisant la ratification du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la Diversité Biologique.](#)

o Cadre logique du PEM

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|---|
| Programme 1.1 : Renforcement de l'Armée face à ses missions | Nombre de nouvelles Bases Opérationnelles Avancées (BOA) et de Détachements Spéciaux de Sécurité (DSS) construits et équipés | 0 | 9 | 9 | Rapport de restitution PGE Premier Ministre p.8 | 5 BOA mis en place : Tsaratanana, Iakora, Ambatofinandrahana, Ankilizato, Morafenobe 4 DSS : Vondrozo, Amboasary Atsimo, Befotaka, Ambohimahasoa |
| | Nombre d'unités opérationnelles (compagnies standardisées à 80 PAX et unités spécifiques) | 0 | 19 | N/D | | |
| | Nombre de nouveaux aéronefs (avions, hélicoptères) opérationnels | 0 | 5 | 3 | BANI | Acquisition au titre de l'année 2019 : • 03 hélicoptères • 05 Cessnas |
| | Nombre de drones opérationnels | 0 | 0 | 0 | BANI | Aucun commentaire |
| | Nombre de nouveaux moyens navals (patrouilleurs hauturiers, vedettes moyenne mer, intercepteurs moyenne mer et vedettes côtières) opérationnels | 2 | 3 | 0 | BANI | Les possessions de la marine sont : • 2 patrouilleurs opérationnels : Malaky et Tselatra ; • 1 patrouilleur côtier et remorqueur opérationnel : Trozona ; • 2 remorqueurs opérationnels ; • 8 vedettes dont 6 opérationnels |
| | Nombre de sémaphores opérationnels | 0 | 2 | 0 | BANI | A l'état de projet. L'Etat prévoit d'en mettre en place dans les villes suivantes : Nosy-Be ; Fort-Dauphin ; Sainte-Marie |
| Programme 1.2 : Protection des Institutions, des personnes et des biens dans le respect des lois et règlements en vigueur par la | Nombre de nouveau Groupement créé | 0 | 0 | 0 | Rapport de restitution PGE Premier Ministre p.8 | Information non renseignée dans le rapport PGE |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|-----------------------|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|---|
| gendarmerie nationale | | | | | | |
| | Nombre de nouveau Compagnies au niveau District | 0 | 2 | 3 | Rapport de restitution PGE Premier Ministre p.8 | 3 mises en place : Ikalamavony, Amboasary Atsimo, Iakora |
| | Nombre de nouvelles Brigades au niveau Commune | 0 | 7 | 0 | - | Aucun commentaire |
| | Nombre de nouveaux Centres Spéciaux Aguerissement Opérationnel (CSAO) | 6 | 2 | 5 | Rapport de restitution PGE Premier Ministre p.8 | 5 CSAO mis en place : Malaimbandy Mahabo, Beroroha, Beravina Morafenobe, Ranotsara Atsimo, Imanombo Ambovombe |
| | Nombre de nouvelle Brigade Anti-Kidnapping (BAK) | 1 | 0 | 1 | https://www.gendarmerie.gov.mg/index.php/organigramme/ | Aucun commentaire |
| | Nombre de nouvelles Brigades Routière Spéciale (BRS) | | | | | |
| | Nombre de nouveau Centre National d'Entrainement Spécifique de la GN (CNESGN) | 3 | 1 | 3 | Rapport de restitution PGE Premier Ministre p.8 | 3 BRS mises en place : (i) SAHAMAMY, RN2 Brickaville, (ii) Ambalamanakana RN7 Ambohitra (iii) Analakiinina RN34 Miandrivazo |
| | Nombre de nouveau Centre National d'Entrainement Spécifique de la GN (CNESGN) | 0 | 0 | 0 | Rapport de restitution PGE Premier Ministre p.8 | Information non renseignée dans le rapport PGE |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|---|
| Programme 1.3 : Renforcement de la sécurité publique par la police nationale | Nombre des Commissariats construits et/ou réhabilités pour les Directions Régionales de la Sécurité Publique | 2 | 0 | 2 | Rapport de restitution PGE Premier Ministre p.9 | 2 commissariats mis en place : Ambohimahaso, Vondrozo |
| | Nombre des Postes de Police implantés | 0 | 0 | N/D | In Midi Madagasikara du 30 octobre 2021, URL : http://www.midi-madagasikara.mg/faits-divers/2021/10/30/eniap-antsirabe-1500-eleves-agents-et-inspecteurs-de-police-a-recruter-en-2022/ Aucun commentaire | Aucun commentaire |
| | Nombre des Elèves recrutés | 1150 | 1250 | 2700 | | |
| | Nombre des Brigades Féminines implantées | 7 | 0 | 0 | | Brigade mixte existant et non brigade féminine |
| | Nombre des sections anti-kidnapping | 0 | 0 | N/D | | |
| | Nombre des motos acquis | 0 | 400 | 364 | Rapport de restitution PGE Premier Ministre p.9 | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|---|
| | Nombre des nouvelles voitures acquises | 26 | 43 | 34 | Rapport de restitution PGE Premier Ministre p.9 | |
| Programme 1.4 : Amélioration de l'accessibilité à la justice | Nombre de nouveaux palais de justice construits et opérationnalisés | 0 | 0 | 4 | Ministère en charge de la Justice/DPSE | Tribunaux de Première Instance : Besalampy ; Ambilobe ; Beloha-Tsitibihina ; Sambava et Sainte-Marie (en cours). |
| | Nouveau bâtiment de l'ENMG construit | 0 | 0 | 0 | Ministère en charge de la justice | Temporairement suspendu en raison du choix de déplacer l'ENMG sur le site de Soamandrakizay. |
| | Nouveau bâtiment construit pour abriter la Cour Suprême et la Cour d'Appel d'Antananarivo | 0 | 0 | 0 | Ministère en charge de la justice | L'option de délocalisation des Cours d'Appel est fort probable et non la construction d'un nouveau bâtiment abritant la Cour Suprême (celle-ci étant relativement récente). |
| | Nombre de nouvelles Maisons centrales construites | 0 | 0 | 4 | Ministère en charge de la justice | En 2019 : Construction de nouvelles maisons centrales, notamment à : Antananarivo Avarandrano ; Féérive-Est ; Amboitra ; Amboasary Atsimo. N.B : 2 maisons centrales sont en cours d'opérationnalisation/finalisation, il s'agit de celle de Fianarantsoa et de Beloha-Tsiribihina. En ce qui concerne la maison centrale de Sainte-Marie, sa construction était censée débiter fin 2020 mais elle est actuellement en relance de marché. |
| | Nombre de nouvelles prisons de haute sécurité et de Maisons de force construites | 0 | 2 | 3 | Ministère de la Justice/DPSE | Maisons de force : Toamasina et Ihosy "Ikeli-vondraka" / Imeritsiantosika Arivonimamo (Travaux supplémentaires) |
| | Nombre des infrastructures pénitentiaires réhabilitées | 0 | 0 | 0 | DPSE Ministère de la justice | Le Ministère de la Justice oriente ses priorités dans la construction de nouvelles infrastructures plutôt que la réhabilitation de celles déjà existantes |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| | TPI équipés en matériels nécessaire à l'entrée à l'e-gouvernance | 0 | 0 | 6 | Ministère de la Justice/DPSE | Objectif : Mise en place d'un identifiant numérique. Projet avec la Banque Mondiale : ProDigi Actuellement, il est à noter la dotation pour six sites pilotes : les 6 Tribunaux de première instance (TPI) au niveau des chefs-lieux de Provinces. L'opérationnalisation de ces logiciels de traitement doit s'accompagner de formations et d'assistance. |
| Programme 1.5 : Soutien à la promotion de la démocratie | Tenue des élections législatives | 1 | 0 | 0 | Ministère en charge de l'intérieur | |
| | Tenue des élections communales | 1 | 0 | 0 | | |
| | Tenue des élections sénatoriales | 0 | 1 | 1 | | |
| | Tenue des élections communales partielles (Maires, organes délibérants) | 0 | 0 | 1 | | |
| | Tenue des élections provinciales et régionales (Chef de l'Exécutif et organes délibérants) | 0 | 0 | 0 | | Mise en place de 23 Gouvernorats |
| | Tenue de l'élection présidentielle | 0 | 0 | 0 | | |
| Programme 1.6 : Contribution à l'amélioration et au renforcement de la gouvernance sécuritaire | Nombre de dispositifs territoriaux de sécurité mis en place sous l'encadrement de l'OMC (Voamieran'ny fandriam-pahalemena, andrimasom pokonolona, auto-défense villageoise) | 0 | 0 | N/D | Ministère en charge de l'intérieur | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------------------------|--------------|
| | Nombre des instruments juridiques relatifs à l'amélioration de la gouvernance sécuritaire et l'exercice des libertés publiques élaborés et vulgarisés (textes législatifs et réglementaires) | 0 | 0 | N/D | Ministère en charge de l'intérieur | |
| Programme 2.1 Electrification nationale | | | | | | |
| | Puissance installée (Démarrage construction) (MW) | 0 | 153 | N/D | MIN ENERGIE, JIRAMA | |
| | Longueur de ligne (km) | 0 | 280 | N/D | MIN ENERGIE, JIRAMA | |
| | Nouveaux branchements réalisés | | | N/D | MIN ENERGIE, JIRAMA | |
| | Nombre de kits solaires dotés | 50000 | 0 | N/D | MIN ENERGIE, JIRAMA | |
| | Nombres de ménages électrifiés par Système Solaire Domestique (SSD) | 1368 | 1784 | N/D | MIN ENERGIE, JIRAMA | |
| | Nombre d'unités de production d'éthanol mis en place | | | N/D | MIN ENERGIE, JIRAMA | |
| | Taux de pénétration des foyers améliorés | 15% | 20% | N/D | MIN ENERGIE, JIRAMA | |
| Programme 2.2 Accès à des produits pétroliers à un prix compétitif | | | | | | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|-----------------------------|--------------|
| | Nombre de construction de nouveaux bacs dans les circonscriptions pétrolières | 0 | 0 | N/D | MINISTERE DES HYDROCARBURES | |
| | Nombre de ports pétroliers réhabilités | 0 | 0 | N/D | MINISTERE DES HYDROCARBURES | |
| | Nombre de nouveaux titulaires de licence de produits aviation | 0 | 0 | N/D | MINISTERE DES HYDROCARBURES | |
| | Nombre des nouveaux Districts desservis par des points de vente | 0 | 0 | N/D | MINISTERE DES HYDROCARBURES | |
| | Nombre de nouveaux postes d'emplissage de faible volume | 0 | 0 | N/D | MINISTERE DES HYDROCARBURES | |
| | Nombre de nouvelles unités de traitement de déchets hydrocarbures | 0 | 0 | N/D | MINISTERE DES HYDROCARBURES | |
| Programme 2.3 Alimentation en eau potable | | | | | | |
| | Nombre de forages avec mini réseau à réaliser dans le Grand Sud | 0 | 0 | N/D | MEAH | |
| | Nombre de forage avec mini réseau et unité de désalinisation dans l'Extrême Sud | 0 | 0 | N/D | MEAH | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------------|--------------|
| | Nombre de forages dans le sous-écoulement de la rivière souterraine Bemamba avec les ouvrages de transports et de distribution | 0 | 0 | N/D | MEAH | |
| | Nombre des ouvrages de transports et de distributions de l'AEP par système gravitaire « Tarantsy – Ambovombe » | 0 | 0 | N/D | MEAH | |
| | Nombre de chefs-lieux de districts disposant de réseaux d'eau potable fonctionnels | 18 | 34 | 4 | MEAH | |
| | Nombre de chefs-lieux de communes, non chefs-lieux de District, disposant des systèmes d'AEP fonctionnels | 40 | 41 | 18 | MEAH | |
| | Nombre de Fokontany, non chefs-lieux de Communes, disposant des systèmes d'AEP fonctionnels | 0 | 474 | N/D | MEAH | |
| Programme 2.4 Hygiène et assainissement | | | | | | |
| | Schémas directeurs réalisés | 1 | 8 | N/D | MEAH | |
| | Nombre de latrines basiques construites | 204813 | 150000 | N/D | MEAH | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------------|---|
| | Nombre de centres de traitement de déchets solides construits | 4 | 1 | N/D | MEAH | |
| | Nombre de centres de traitement de boues de vidanges construits | 3 | 1 | N/D | MEAH | |
| | Nombre de grandes villes disposant d'un système de ramassage des ordures | 19 | 8 | N/D | MEAH | |
| Programme 3.1 : Lutte contre la corruption | Nombre de nouveaux Pôles Anti-Corruption équipés de matériel adéquat et suffisant | 0 | 1 | 0 | DCN PAC | |
| | Nombre de provinces ou dispositifs anti-corruption et anti-rabatteurs installés auprès des Cours d'Appels et TPI | 1 | 0 | 2 | PAC/CSI | Mise en place de PAC Mahajanga reportée pour le 2ème semestre à cause de la pandémie de COVID-19. En ce qui concerne le PAC Fianarantsoa, le recrutement a été lancé mais les noms proposés ne font probablement pas l'unanimité. |

| | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---------|---|
| | Budget alloué à la lutte contre la corruption (par rapport au budget général) | 0 | 0 | 0 | DCN PAC | <p>Au début de l'année 2019 : Ar 7 058 840 000 LFR : Ar 3 925 440 000</p> <p>Au début de l'année 2020 : Ar 4 599 920 000 LFR : Ar 3 591 920 000</p> <p>Au début de l'année 2019, le montant du budget alloué à la DCN/PAC s'élevait à Ar 7 058 840 000. Après la LFR, le budget est réduit à 3 925 440 000 Ar soit une baisse de 44%. Toutefois, afin d'atteindre les objectifs fixés dans le PTA 2019, des aménagements des crédits ont été effectués au cours du quatrième trimestre de l'année 2019. Après ces aménagements, certaines lignes budgétaires jugées non prioritaires ont fait l'objet de blocage par le Ministère de l'Economie et des Finances suivant la note du conseil n°852/2019-PM/SGG/SC du 28 octobre 2019 ramenant ainsi les crédits disponibles de la DCN/PAC à Ar 3 203 833 000 soit une réduction de 55% par rapport à la LFI 2019 (Source : rapport annuel du DCN-PAC et du PAC Antananarivo).</p> <p>Pour l'exercice 2020, le budget alloué à la DCN/PAC indiqué dans la LFI 2020 s'élève à Ar 4 599 920 000 dont Ar 3 699 920 000 Ar destiné aux dépenses de fonctionnement et 900 000 000 Ar à celles des investissements.</p> <p>Le budget accuse une diminution de 35% par rapport au montant inscrit dans la LFI 2019. Cependant, par rapport à celui inscrit dans la LFR 2019, il a été constaté une augmentation de 17%.</p> |
|--|---|---|---|---|---------|---|

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|---|
| | Nombre de centres IVOTORO créés | 0 | 1 | 1 | Ministère en charge de la communication | Ce centre a pour missions : informer, orienter, conseiller les usagers sur les formalités et procédures administratives grâce à un système de télé-conseil. Il assiste également les citoyens sur les éventuelles difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans les démarches administratives. |
| | Nombre de comité national et de comités régionaux pour le développement de la déontologie et de la bonne conduite dans l'administration publique mise en place | 0 | 5 | 0 | MTEFPLS | Mise en place du comité national pour le développement de la déontologie et de la bonne conduite dans l'administration publique prévue pour cette année 2022. 2019-2020 : Pas de comités mis en place faute de moyen de fonctionnement |
| Programme 3.2 : Amélioration de l'efficacité de l'administration | 119 Unités opérationnelles (modules) "e-hetra" du SAFI opérationnels jusqu'à 2023 | 0 | 5 | 1 | https://e-hetra.impots.mg/ | Dans le cadre de sa stratégie de dématérialisation de ses services et pour améliorer sa qualité de service auprès des contribuables, la Direction Générale des Impôts de la République de Madagascar a mis en place un portail de télé-déclaration et télépaiement des impôts sur internet : eHetra. Les fonctionnalités du eHetra : - Télédéclaration - Télépaiement - Espace documentaire - Validation des ordres de paiement - Espace messagerie - Quittances dématérialisées - Authentification en ligne - Gestion des comptes utilisateurs - Alerte mail |
| | Nombre de boursiers et enseignants FRAM ayant accès au paiement digitalisé | 0 | 54000 | 90000 | https://digital.gov.mg/2021/05/22/digitalisation-et-suivi-du-parcours-des-etudiants-de-lenseignement-superieur/ | https://digital.gov.mg/2021/05/22/digitalisation-et-suivi-du-parcours-des-etudiants-de-lenseignement-superieur/ Il s'agit de mettre en place une fiche individuelle numérique pour le suivi du cursus universitaire d'un étudiant. La digitalisation facilitera toutes les opérations administratives et financières. |
| | Hôtels des finances construits et équipés | 0 | 1 | 1 | Rapport de restitution PGE Premier Ministre p10 4.2 | 01 Hôtel des finances mis en place : Sambava |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|------------|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------------|--|
| | Taux d'intégration de la gestion administrative et financière de la solde et des pensions sur AUGURE | 0 | 0,4 | 5 | DGFOP | <p>2019 : Adoption du décret n°2019-1446 du 07 août 2019 portant institutionnalisation et mise en œuvre de l'Application Unique pour la Gestion Uniforme des Ressources Humaines de l'Etat dénommée (AUGURE)</p> <p>2020 : Développement des modules « Recrutement, mobilité et cessation définitive de fonction » et le mouvement de rapprochement</p> |
| | Pourcentage des agents de l'Etat intégré dans la GPEEC | 0,35 | 0,6 | 0 | DGFOP | <p>1- Ce taux de 0% s'explique par le fait que la GPEEC n'a son propre logiciel mais sera intégré très prochainement dans l'AUGURE, SIGRHE. Donc, il n'y aura pas d'intégration des agents de l'Etat dans la GPEEC.</p> <p>2- Par contre, les outils de mise en œuvre de la GPEEC sont réalisés à 75 % avec la disponibilité dans l'AUGURE de la nomenclature des postes de la Fonction Publique de 2016 et de la nomenclature du Ministère de la Justice, et les nomenclatures du Ministère de la sécurité publique, ministère de l'environnement et le ministère de l'économie et des finances qui sont en cours de finalisation. Aussi, les autres outils comme le tableau des emplois et le plan GPEEC seront intégrés dans l'AUGURE comme mentionné précédemment.</p> |
| | Taux de satisfaction des usagers et/ou clés des parties prenantes | 0 | 0 | 10% | DGFOP | <p>2019 : Début de l'installation et/ou fonctionnement du service « Accueil » dans les Ministères</p> <p>2020 : Certains services « accueil » en trêve suite situation COVID et donc sondage partiel</p> |
| | Implantation d'un service digital accessible au public en collaboration avec le MEF et le PREA | 0 | 0 | N/D | | |
| | Nombre d'Agents de l'Etat géré par le système et disposant de la carte AUGURE | 40000 | 40000 | N/D | | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|---|
| | Taux d'implantation des standards de service dans les Institutions et Départements Ministériels | 0 | 0 | 15 | DGFOP | Aucun commentaire 2019 : Reprise de la sensibilisation de la mise en œuvre des standards de service dans les bureaux administratifs 2020 : Suite de sensibilisation dans les régions (allure peu freinée suite situation COVID) |
| | Outils établis pour la mise en place d'un nouveau système d'évaluation (NSE) | 2 | 4 | N/D | DGFOP | Etudes déjà établis mais en attente de l'adoption du nouveau statut général des agents publics |
| Programme 3.3 : Réforme de la Gestion des Finances Publiques | Taux de pression fiscale | 10,4 | 9,5 | 9,9 | PLFI 2022, Tome 1 p. 14 | |
| | Nombre de trésoreries ministérielles nouvellement opérationnelles | 0 | 0 | 0 | | |
| | Une nouvelle organisation douanière mise en place | 0 | 0 | 0 | | |
| | Nombre boursiers et enseignants FRAM ayant accès au paiement digitalisé | 0 | 0 | 90000 | https://digital.gov.mg/2021/05/22/digitalisation-et-suivi-du-parcours-des-etudiants-de-lenseignement-superieur/ | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|--------------|
| | Indice sur le Budget Ouvert (IBO) : Publications des documents et rapports budgétaires (y compris le budget des citoyens) dans les temps et suivant les normes IBO (en %) | 40 | 40 | 40 | Enquête EBO | |
| | Taux d'intégration de la gestion administrative et financière de la solde et des pensions sur AUGURE | 0 | 42% | N/D | | |
| Programme 3.4 : Diplomatie Economique au service de l'émergence | Nombres de représentation extérieures mises en place | 0 | 0 | 0 | Ministère en charge des affaires étrangères | |
| | Nombre de vitrines mises en place dans les représentations extérieures | 0 | 0 | 0 | | |
| | Augmentation du pourcentage des investissements directs étrangers (Augmentation de 10 % par an) | 0 | 0 | -22 | | |
| | Etat de mise en œuvre de la politique d'engagement de la diaspora | 0 | 0 | 0 | | |
| | | | | | | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------------------------|--------------|
| Programme 4.1 : Amélioration des taux de scolarisation et des conditions d'apprentissage dans l'éducation fondamentale et le secondaire | Nombre de salles EPP manarapenitra inclusives à 12 salles de classe construites | 0 | 720 | 8 | Ministère en charge de l'Education | |
| | Nombre de salles CEG manarapenitra inclusifs à 24 salles de classe construites | 0 | 408 | 1 | Ministère en charge de l'Education | |
| | Nombre de salles Lycées inclusifs manarapenitra à 12 salles de classe construits | 0 | 144 | 4 | Ministère en charge de l'Education | |
| | Centres de Formation et de Ressources TICE (CFRTICE) construits | 0 | 189 | N/D | Ministère en charge de l'Education | |
| | Nombre de Rakibolana dotés (en millions) | 0 | 1 | N/D | Ministère en charge de l'Education | |
| | Enseignants en service formés et certifiés | 0 | | 70356 | Ministère en charge de l'Education | |
| | Centres d'Apprentissage Préscolaire (CAP) créés, réhabilités et équipés | 0 | 0 | 20507 | Ministère en charge de l'Education | |
| | Gestion de la scolarité des établissements informatisée | 0 | 0 | N/D | Ministère en charge de l'Education | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|--|
| | Etablissement dotés de packs solaires | | | | | |
| | Etablissement dotés de packs solaires | 0 | 189 | 26752 | Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique | |
| Programme 4.2 : Repositionnement de l'enseignement supérieur | Nombre de nouveaux campus universitaires (Capacité d'accueil par campus : 1500 étudiants) | 0 | 8 | 4 | Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique | 4 (Itasy, analanjirofo, vakinakaratra, Menabe) 4 autres en cours (Anosy, Sava, Sofia, Melaky) |
| | Nombre de nouvelles cités universitaires ou dortoirs (Capacité d'accueil par cité ou dortoir) de 160 étudiants | 0 | 9 | 5 | Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique | 5 (Tana 02, Tulear, Majunga, Itasy) 4 (Antsiranana, analanjirofo, Vakinaratra, Menabe) |
| | Nombre de laboratoires de recherches spécifiques construits | 0 | | 2 | Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique | Tuléar et Mahajanga |
| | Nombre de nouvelles cités universitaires ou dortoirs de 160 étudiants | 0 | 9 | 9 | Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique | |
| | Nombre de nouveaux centres de santé universitaires | 0 | | 0 | Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique | En cours pour les six universités |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|---|
| | Recrutement des enseignants chercheurs et enseignants | 0 | | 0 | Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique | 100 postes accordés) EC/CE et PAT pour 2021 |
| | Recrutement des personnels administratifs et techniques | 0 | | 0 | Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique | Projection PAT 2022(180) |
| Programme 4.3 : Soutien à l'éducation non formelle | Nombre de nouveaux centres d'alphabétisation opérationnels | 0 | 2 | N/D | Ministère en charge de l'Education Nationale et de la Population | |
| | Educateurs/Enseignants/Encadreurs locaux formés en pédagogie inclusive | 0 | | N/D | Ministère en charge de l'Education Nationale et de la Population | |
| Programme 4.4 : Revalorisation de l'enseignement technique | Nombre de Lycées Techniques de Référence publics construits | 0 | | N/D | Ministère en charge de l'Enseignement Technique | |
| Programme 5.1 : Santé de la mère, de l'enfant, des personnes en situation d'handicap et des personnes âgées | Taux d'accouchement au niveau des CSB % | 31 | | 24,9 | Ministère en charge de la Santé Publique | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|------------------------------|
| | Nombre des Femmes Enceintes bénéficiant de KIA (Kit Individuel d'Accouchement) | 33600 | | N/D | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| | Taux de couverture vaccinale (%) Taux de couverture contraceptive (%) | 32 | 8 | 32,81 | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| | Taux de couverture vaccinale (%) | 85 | 15 | 63,05666667 | Ministère en charge de la Santé Publique | moyenne bcg, dtchepHIB, VAR1 |
| Programme 5.2 : Amélioration de l'offre de soins de qualité pour tous | Centre hospitalier de référence internationale construit CHU Tanamasoandro construit | | | 0 | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| | Nombre des CSB manara-penitra | | 1 | 14 | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| | Nombre des Hôpitaux manara-penitra | | | 9 | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| | Nombre de centre de cardiologie | 10 | | N/D | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| | Nombre de Régions disposant de centre de dialyse | | | 14 | Ministère en charge de la Santé Publique | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|--|
| | Nombre de Régions disposant de scanner | | | 9 | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| | Nombre de Region disposant de TEP scanner (cancerologie) | | | N/D | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| | Nombre de région disposant de IRM opérationnel(1 CHU par province) | | | N/D | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| | Nombre de région disposant de mammographie opérationnel | | | N/D | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| | Nombre de nouveau CHR transformé en CHU | | | N/D | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| Programme 5.3 : Couverture Santé Universelle | Nombre de districts couvert par la CSU | 1 | 1 | 1 | Ministère en charge de la Santé Publique | 2 (Amboasary, Ifanadiana) En cours Sainte Marie |
| | Nombre de District disposant des antennes CNSS | | 4 | 2 | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| Programme 5.4 : Programme National de Nutrition communautaire | Nombre de CRENAS mis en place dans les CSB | 241 | 200 | N/D | Ministère en charge de la Santé Publique | |
| | Nombre des Formations Sanitaires Amies des Bébés | 100 | 25 | N/D | ONN et Ministère en charge de la Santé Publique | |
| | | | | | | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------------------|--------------|
| Programme 6.1 : Cadre juridique et institutionnel favorable à l'emploi décent | | | | | | |
| | Programme Pays pour le Travail Décent (2020-2024) IIème phase mis en oeuvre et élaboré (quinquennal) | 0 | 1200000 | N/D | MTFPLS | |
| | Nombres des Entreprises ayant fait l'objet d'un suivi par l'inspection du travail y compris dans l'économie informelle | 0 | 65000 | N/D | MTFPLS/Inspection du travail | |
| | Refonte du Code du Travail | 0 | 0,3 | N/D | MTFPLS | |
| | Couverture sociale des travailleurs Malagasy augmenté, y compris dans le secteur informel | 0 | 89975 | N/D | MTFPLS, CNaPs, OSTIE, ... | |
| | Plan national d'action (PNA) de lutte contre le travail des enfants II ème phase | 0 | 324000 | N/D | MTFPLS, MPFH | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---------------------------------|--------------|
| | Etude sur le travail des enfants dans les grandes agglomérations (Antananarivo Renivohitra, SAVA, Fianarantsoa I, Mahajanga I, Morondava Urbaine, Toamasina I et Toliary I) | 0 | 0,5 | N/D | MTPFLS | |
| | Institutionnalisation et opérationnalisation de l'Agence Nationale pour l'Emploi et ses démembrements (Régions) | 0 | 1 | N/D | MTPFLS/Direction régionale | |
| Programme 6.2 Création d'emplois par la promotion de l'entrepreneuriat | | | | | | |
| | Adoption d'un cadre modernisé sur les coopératives | 0 | 0 | N/D | MICA, EDBM | |
| | Nombre de coopératives formalisées | 0 | 0 | N/D | MICA, EDBM, Programme Fihariana | |
| | Centres de formation en entrepreneuriat accompagnés | 16 | 28 | N/D | MICA, EDBM, Programme Fihariana | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---------------|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---------------------------------|--------------|
| | Jeunes sensibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi | 5000 | 7000 | N/D | MICA, EDBM, Programme Fihariana | |
| | Nombre de PME, des artisans, des agriculteurs dont la productivité est améliorée | 800 | 700 | N/D | MICA, EDBM, Programme Fihariana | |
| Programme 6.3 | Création d'emplois par la promotion de l'artisanat | | | | | |
| | Nombre de Villages Artisanaux érigés | 0 | 0 | N/D | MICA, EDBM | |
| | Cité des métiers | 0 | 0 | N/D | MICA, EDBM | |
| | Nombre d'artisans formalisés | 0 | 0 | N/D | MICA, EDBM | |
| | Nombre de centres de traitement des matières premières créés : cuir, raphia | 0 | 0 | N/D | MICA, EDBM | |
| Programme 6.4 | Formation Professionnelle pour les besoins de l'Emergence | | | | | |
| | CFPR construits, équipés et digitalisés | 0 | 6 | N/D | METFP | |
| | CFP communautaire construits et équipés | 0 | 0 | N/D | METFP | |
| | Salles de classes construites | 0 | 0 | N/D | METFP | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|--------------|
| | CFP existant équipés en matériels modernes | 0 | 0 | N/D | METFP | |
| | Nombre de personnels formateurs formés | 0 | 0 | N/D | METFP | |
| Programme 7.1 : Environnement des affaires et promotion des investissements | | | | | | |
| | Loi sur les investissements | 0 | 0 | 0 | MICA, Conseil de gouvernement/ministres, AN, Sénat | |
| | Nombre de dispositifs de Dialogue Public-Privé (DPP sectoriel et/ou régional) opérationnel | 0 | 8 | 0 | MICA | |
| | Label « Malagasy Ny Antsika » actualisé | 0 | 0 | 0 | MICA | |
| | Nombre de Traités Bilatéraux d'Investissement élaborés | 0 | 0 | N/D | MICA, Parlement | |
| | Documents de Politique Commerciale Malagasy | 0 | 0 | 0 | MICA | |
| | Stratégie Nationale d'Investissement élaborée | 0 | 0 | 0 | MICA | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---------------|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------------|--|
| | Nombre de Tribunaux de Première Instance où un Tribunal de commerce est nouvellement mis en place et opérationnalisés | 0 | 0 | N/D | MinJus | |
| Programme 7.2 | Création d'un tissu industriel dynamique et compétitif | | | | | |
| | Nombre de nouveaux Districts disposant d'au moins une unité de transformation (One District One Factory/ODOF) | 0 | 30 | 15 | MICA | Il s'agit des districts ayant bénéficié des dotations en matériels techniques industriels venant du MICC dans le cadre du programme ODOF |
| | Nombre d'unités de transformation mises en place | 0 | 51 | 15 | MICA | Il s'agit des unités industrielles nouvellement constituées ou créées au titre de l'année 2021 (données 1er semestre 2021) |
| | Nombre de parcs industriels créés | 0 | 0 | 1 | MICA | Il s'agit du parc industriel situé à Arivonimamo, région Itasy dans la commune de Mangatany d'une superficie de 13Ha |
| | Superficies en Ha des Zones d'Emergence Industrielle (ZI) créées | 0 | 0 | 80 | MICA | Il s'agit de la ZEI située à Moramanga, Alaotra Mangoro, dans la commune de d'Ambohibary d'une superficie de 80 Ha |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------------|--------------|
| Programme 7.3 Développement du secteur minier et pétrolier | | | | | | |
| | Nombre de Bureaux d'Administration Minière (BAM) opérationnels | 0 | 5 | N/D | MMRS | |
| | Pourcentage des données géologiques nationales à disposition par rapport à l'étendue du territoire (% cumulé) | 30 | 40 | N/D | MMRS | |
| | Nombre des exploitants miniers nationaux encadrés et formalisés | 0 | 6000 | N/D | MMRS | |
| | Centrale d'or créée | 0 | 0 | N/D | MMRS, ANOR | |
| | Cadre juridique et fiscal minier amélioré (% cumulé) | 0 | 0,75 | N/D | MMRS | |
| | Cadre juridique et fiscal pétrolier amélioré (% cumulé) | 0 | 0,15 | N/D | MMRS | |
| Programme 7.4 Développement du secteur tourisme | | | | | | |
| | Zones d'Émergence Touristique mises en place | 0 | 0 | N/D | MIN TOUR | |
| | Création de village de vacances | 0 | 0 | N/D | MIN TOUR | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------------|---|
| | Nombre de nouveaux aéroports accueillant des vols internationaux | 0 | 0 | N/D | MIN TOUR | |
| | Nombre de campagnes de promotion internationale | 1 | 0 | N/D | MIN TOUR | |
| | Eco-Resort & Spa haut de gamme (5*) à Ankasy | 0 | 0 | N/D | MIN TOUR | |
| | Eco-Resort & Spa haut de gamme (4*) à Orangea | 0 | 0 | N/D | MIN TOUR | |
| | Construire un Eco-luxury Resort (5*) à Nosy Hara | 0 | 0 | N/D | MIN TOUR | |
| | Construire un Ecolodge rustique à Ankarana (4*) | 0 | 0 | N/D | MIN TOUR | |
| | Ecolodge construit à l'île aux prunes | 0 | 0 | N/D | MIN TOUR | |
| Programme 7.5 Protection des consommateurs | | | | | | |
| | Nombre de Cartes Rouges numériques des commerçants émis | 0 | 0 | 0 | MICA | La Loi sur la réintroduction des cartes rouges n'est pas disponible |
| | Nombre de Centrales d'Achats de type « Rungis » mises en place | 0 | 0 | 0 | MICA | |
| | Nombre d'incinérateurs industriels installés | 0 | 0 | 0 | MICA | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------------|---|
| | Nombre de sites d'enfouissement construits | 0 | 0 | 0 | MICA | |
| | Nombre de Laboratoires d'analyses des denrées alimentaires modernisés et opérationnels | 0 | 0 | 2 | MICA | Les laboratoires d'analyse de Nanisana, Avaradrano et de Toamasina sont opérationnels |
| | Nombre de Bureaux de métrologie légale modernisés et opérationnels dans les régions (Programme REFY) | 0 | 0 | 0 | MICA | |
| Programme 7.6 Intégration régionale et promotion des exportations | | | | | | |
| | Accord ZLECAf ratifié | 0 | 0 | 0 | MICA | L'élaboration du projet de Loi est toujours en gestation |
| | « Maison de la Vanille » créée | 0 | 0 | 1 | MICA | La réception technique de la Maison de la Vanille est prévue pour la fin de l'année 2021 |
| | Portail d'Informations Commerciales | 0 | 0 | 0 | MICA | La mise en place du PiCom dépendra de la mise en place effective de l'APEX. La réception technique de l'APEX est prévue pour la fin de l'année 2021 |
| | Agence de Promotion des Exportations (APEX) mise en place | 0 | 0 | 1 | MICA | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|--------------|
| | Nombre d'entreprises soutenues | 0 | 0 | 0 | MICA | |
| Programme 8.1 : Autonomisation des femmes | Nombre d'associations des femmes appuyées et accompagnées en matière d'activités génératrices de revenu (AGR) | 0 | 80 | N/D | Ministère en charge de la Population | |
| Programme 8.2 : Promotion de la jeunesse | Nombre des structures régionales« Pôles emplois jeunes et centres de jeunes » instituées et fonctionnelles | ND | ND | N/D | Ministère en charge de la Jeunesse | |
| | Nombre de centres des jeunes publics (Maisons des jeunes, espaces jeunes) construits et équipés | | | N/D | Ministère en charge de la Jeunesse | |
| | Nombre des communautés de base appuyées dans la mise en œuvre de six Veliranon'ny Tanora pour l'Emergence | ND | ND | N/D | Ministère en charge de la Jeunesse | |
| | Nombre des cadres de la jeunesse formés | 45 | | N/D | Ministère en charge de la Jeunesse | |
| | Nombre de volontaires mobilisés pour l'activité Tagnamaro | 2500 | 3000 | N/D | Ministère en charge de la Jeunesse | |
| | Nombre de communes adoptant l'activité Tagnamaro | 180 | 30 | N/D | Ministère en charge de la communication | |
| | Nombre CTD adoptant l'activité Tagamaro (communes) | 180 | 30 | N/D | Ministère en charge de la communication | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|--------------|
| Programme 8.3 : Lutte contre les Violences Basées sur le Genre | Nombre de start-up et de PME créés et encadrés | ND | 600 | N/D | MTEFPLS/MICC | |
| | Nombre de chaînes spéciales mises en place au niveau des juridictions | | 4 | N/D | Ministère en charge de la justice | |
| | Nombre de centres de prises en charge intégrées de VBG mis en place et opérationnel | 1 | 1 | 6 | Ministère en charge de la Justice et de la Population | |
| | Nombre de Centre d'Ecoute et de Conseil Juridique mis en place et opérationnel | 0 | 0 | 39 | Ministère en charge de la Justice et de la Population | |
| | Nombre de document cadre juridique, politique pour l'égalité femmes - hommes adopté | 0 | 0 | 0 | Ministère en charge de la Justice et de la Population | |
| | Nombre de séance de sensibilisation de la population et des leaders d'opinion dans la lutte contre les VBG, | 44 | 414 | 100686 | Ministère en charge de la Justice et de la Population | |
| | la lutte contre la violence à l'égard des enfants, la lutte contre la traite des personnes, les droits des femmes, la lutte contre les pratiques néfastes, éducation citoyenne | 100 | 50 | N/D | Ministère en charge de la Justice et de la Population | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|--------------|
| | Nombre de Réseaux de Protection de l'Enfant (RPE) mis en place / redynamisés | 0 | 0 | N/D | Ministère en charge de la Justice et de la Population | |
| Programme 8.4 : Renforcement de la protection sociale | Nombre de centres d'accueil d'urgence pour les enfants victimes de violence opérationnels | 0 | 0 | N/D | Ministère en charge de la Population | |
| | Nombre de centres de prise en charge et de formation adaptés aux personnes handicapées construits | 0 | 0 | N/D | Ministère en charge de la Population | |
| | Nombre de centres intégrés pour les personnes âgées mis en place et opérationnels (Akany ZO HASINA) | 0 | 5 | N/D | Ministère en charge de la Population | |
| | Nombre de Centres de Promotion Socio-économique (CPSE) | 5 | 6/627 | N/D | Ministère en charge de la Population | |
| | Nombre de Sites Communautaires / Nombre de Logements sociaux | 4/222 | 39/152000 | N/D | Ministère en charge de la Population | |
| | Nombre de Sites opérationnels Kaly Tsinjo / Nombre de personnes bénéficiaires | | 182723 | 19000 | Ministère en charge de la Population | |
| | Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires des Filets Sociaux de Sécurité | 146500 | 100686 | 500000 | Ministère en charge de la Population | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|--|
| | Nombre de ménages victimes de chocs appuyés (transferts monétaires (TOSIKA FAMENO), distribution vivres, reconstructions, dotations kits ménages et couvertures, HIMO) | 0 | | 502616 | Ministère en charge de la Population | |
| | Nombre de centres d'aide d'urgence construits au niveau des district | 0 | | | Ministère en charge de la Population | |
| Programme 9.1 : Développement de l'agriculture | | | | | | |
| | Superficie rizicole nouvellement aménagée (Ha) | 10480 | 7160 | 28188 | Rapport MAEP 1er semestre 2020, p.917 ha de culture de riz hybride nouvellement créée (labourée) | Nouvelles extensions de superficie rizicole ont été achevés au niveau de 45 districts; et toutes les Régions. |
| | Superficie rizicole remise en état (Ha) | 36507 | 42000 | 6997 | Réalisations du MAEP en 2020 | 6 997 ha de Superficie rizicole réhabilitée : Districts Tolagnaro, Toamasina II, Midongy, Befotaka, Amboasary, Betroka, Farafangana, Vondrozo, Tolagnaro, Moramanga, Amparafaravola, Andilamena, Ambositra, Ambatofinandrahana, Ikalamavony, Ambovombe, Amboasary Atsimo, Andapa, Soanieranalvongo, Fenoarivo-Atsinanana, Vavatenina, Marovoay et Bealanana. |
| | Superficie de riz pluvial cultivée (Ha) | 0 | 0 | 142038 | Ministère en charge de l'Agriculture: Rapport MAEP 1er semestre 2020, p.9 | RIntensive et SRAméliorée: 86 596 ha de culture de riz pluvial ont été installés 11 024 ha Nouvelle superficie rizicole adoptant le SRI 55 442 ha de culture de riz pluvial nouvellement créée (labourée) |
| | Nombre de Titres Verts attribués aux jeunes et opérateurs locaux | 0 | 1000 | 133 | Rapport MAEP 1er semestre 2020 | 133 Jeunes Entrepreneurs Modernes ont été sélectionnés pour bénéficier du projet Titre vert dans le District d'Antsirabe II, Région Vakinankaratra 117 876 certificats fonciers ont été délivrés au cours du 1er semestre 2020 dans les 14 Régions |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|--|
| | Nombre de centres de distribution d'intrants/matériels (DMM) opérationnels | 0 | 12 | 12 | Réalisations du MAEP en 2020 | La construction de 12 DMM a été lancée au cours de l'année 2020. 12 districts, 6 régions. Districts: Ambatondrazaka (1), Amparafaravola (1), Anjozorobe (1), Ankazobe (1), Antsalova (1), Besalampy (1), Maintirano (1), Bekily (1), Taolagnaro (1), Farafangana (1), Vangaindrano (1), Vondrozo (1). Régions : Alaotra Mangoro, Analamanga, Melaky, Androy, Anosy, Atsimo-Atsinanana. |
| | Nombre de centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) opérationnels | 0 | 4 | 3 | | 3 CABIZ ont été créés dans les Districts : Manja, Tsiroanomandidy et Marovoay. Régions : Menabe, Bongolava, Boeny |
| | Nombre de Zone d'Émergence Agricole (ZEA) mise en place | 0 | 0 | 8 | Redaction Midi Madagascar, 27 septembre 2019 | "Une stratégie sur l'agrégation agricole a été mise en place avec la création de huit Zones d'Emergence Agricole dont quatre zones pour l'agriculture et le reste pour l'élevage». Ratsimbason Miora, directeur de la Communication et du système d'Informations au sein du MAEP", Redaction Midi Madagascar, 27 septembre 2019 |
| | Nombre de cartes numériques de producteurs délivrées | 0 | 5000 | 2519 | "Réalizations du MAEP en 2020" | 2 519 cartes-producteurs non digitales ont été distribuées Districts: Amparafaravola (105) ; Toliara II (700) ; Antsiranana II (14) ; Ambanja (1500) ; Sambava (50) ; Antalaha (50) ; Vohémar (50) et Andapa (50). Régions: Alaotra Mangoro, Atsimo Andrefana, DIANA et SAVA. |
| Programme 9.2 : Développement d'un élevage structuré vers le marché | | | | | | |
| | Nombre d'Abattoirs "Manara-penitra" opérationnels | 0 | 1 | 1 | "Réalizations du MAEP"en 2020 | 01 abattoir manara-penitra a été construit à Tsiroanomandidy, Région Bongolava. |
| | Nombre de fermes modernes d'élevage appuyées | 0 | 0 | 15 | Rapport MAEP 1er semestre 2020, p.11 | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|--|
| | Nombre de têtes de bovin munis d'un système de traçabilité et/ou d'identification électronique infalsifiable | 0 | 5000 | 16436 | Rapport MAEP 1er semestre 2020, p.11 | 16 326 bovins munis d'une boucle d'identification infalsifiable 1 110 bovins munis d'un système de traçabilité (puces électroniques) |
| | Géniteurs performants importés pour le cheptel bovin laitier | 0 | 1000 | 165 | Publication page fb Maep 08/10/2021 | 165 vaches latitières |
| | Nombre de têtes additionnelles d'élevage de poulets | 0 | 15000000 | 453471 | Rapport MAEP 1er semestre 2020, p.11 | 55 500 têtes additionnelles de poussins chairs et pondeuses disponible 367 971 poussins (races performantes) disponibles par année 17 308 kits d'élevage de poulets distribués |
| Programme 9.3 : Développement de la pêche et de l'aquaculture et valorisation des ressources halieutiques | | | | | | |
| | Nombre de textes réglementaires élaborés | 2 | 4 | 0 | Ministère en charge de la Pêche | |
| | Nombre d'accord de pêche signé | 0 | 0 | 0 | Union Européenne | Accord de pêche en cours entre l'UE et Mada |
| | Nombre de villages de pêcheurs modernes mis en place | 0 | 0 | N/D | Observatoire économique et de l'Aquaculture | |
| | Nombre des kits de sécurité et de production des petits pêcheurs distribués | 0 | 10000 | 7393 | Réalisations du MAEP en 2020 | 7 393 kits de sécurité et de production ont été dotés dans 21 district, 7 régions. |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|---|
| | Nombre de pisciculteurs modernes opérationnels | 0 | 0 | 5 915 | Rapport MAEP 1er semestre 2020, p.13 | |
| | Complexe d'Écloserie et ferme de grossissement communautaire d'holothurie mis en place | 0 | 0 | 5 | Rapport MAEP 1er semestre 2020, p.13 | |
| | Nombre de bassin de stabulation et de bassin d'engraissement de crabe de mangrove mis en place | 0 | 0 | 0 | | |
| | Nombre de centres de surveillance des pêches mis en place | 0 | 1 | 1 | Réalisations du MAEP en 2020 | 05 antennes opérationnelles dont 04 avant 2019 à Majunga, Antsiranana, Diégo, Antananarivo, 01 nouvelle antenne depuis 2020 à Nosy Be Hellville. 01 nouvelle antenne de CSP a été mise en place dans le District de Nosy-Be, Région: DIANA. |
| Programme 10.1 GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, DES PAYSAGES ET REFORESTATION INTENSIVE | | | | | | |
| | Taux de réduction des feux de brousse | | 10% | N/D | MEDD REF 2020 | 2464,25 Ha de surface brûlée enregistré par les agents de contrôle 75.7 km de pare feu construit 245 membres des comités locaux de lutte contre les feux mobilisés 18 task forces Régionaux mobilisés dans la lutte contre les feux de brousse et la gestion durable des ressources naturelle cas Ankarafantsika, Fianarantsoa, Diana 17 % des points de feu ont été localisé dans les zones forestières et 83 % hors forêt. Les Région Atsimo Andrefana, Sofia, Melaky ,Menabe, et Alaotra mangoro sont les plus touchées par les feux durant l'année 2020. |
| | Superficie reboisée et restaurée | 38609 | 40669 | 40669,07 | DPSE: réalisation officielle reboisement en Ha MEDD REF 2020 | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|---|
| | Superficie de mangrove restaurée | 2457 | 4333 | 4333,56 | Bilan Reboisement MEDD 2019/2020: 45 000 Ha 135 090 703 plants | |
| | Centres de traitement et valorisation des déchets opérationnels | 3 | 4 | 3 | Médias (à préciser) | 03 Projets Antsiranana Toamasina Antananarivo (selon médias) |
| | Superficie des aires protégées marines avec statut définitif | 800000 | 0 | 644568 | DPSE: résultats officiels Liste des aires protégées marines | 644 568 Ha Liste des aires protégées marines existantes jusqu'en 2015 |
| | Carbone évité / Projet paysage durable à l'Est de Madagascar (Tonnes de RE éq. CO2) | 0 | 0,3 | N/D | | |
| | Carbone évité par la réduction de la déforestation (MTonnes de RE éq. CO2) | 2,4 | 0 | N/D | | |
| | Techniciens forestiers formés et recrutés (CNFTF, CNEFEREF, ECD, Ingénieur) | 0 | 249 | 25 | MEDD-REF 2020,p.8 ; "Indicateurs à 0% en attente du Conseil d'administration" | "Vingt-cinq nouveaux diplômés composent ce premier jet de techniciens forestiers qui ont suivi une formation de deux ans sur des modules de formation tels que l'écologie, la gestion de l'environnement, les normes et législations, la sylviculture, la conservation et la restauration forestière ou encore la valorisation des produits forestiers." Rédaction Midi Madagascar, 9 novembre 2020 |
| Programme 10.2 PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES | | | | | | |
| | Nombre de Régions à risques disposant d'un plan de contingence multirisque multi aléas | 0 | 6 | N/D | BNGRC | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|--|
| | Nombre de Site d'hébergement sur les communes très à risque et difficile d'accès | 0 | 0 | N/D | BNGRC | |
| | Hangars de pré positionnement construits | 0 | 0 | N/D | BNGRC | |
| | Dotations de matériels de secours de transport terrestre et nautique | 0 | 0 | N/D | BNGRC | |
| Programme 11.1 : Sécurisation Foncière | Nombre de Titres créés | 668526 | 6474 | 30675 | Bilan annuel de la Direction Générale des services fonciers / décembre 2019 | <p>Nombre de Titres créés par région – Année 2019 : Région Analamanga : 4903; Région Bongolava : 424 ; Région Itasy : 559 ; Région Vakinankaratra : 1 547 ; Région Diana : 1 675 ; Région Sava : 493 ; Région Amoron'i Mania : 224 ; Région Atsimo Atsinanana : 98 ; Région Haute-Matsiatra : 161 ; Région Ihorombe : 193 ; Région Fitovinany : 187 ; Région Vatovavy : 43 ; Région Betsiboka : 76 ; Région Boeny : 444 ; Région Melaky : 38 ; Région Sofia : 417 ; Région Alaotra Mangoro : 502 ; Région Analanjirofo : 338 ; Région Atsinanana : 433 ; Région Androy : 7 ; Région Anosy : 167 ; Région Atsimo Andrefana : 130 ; Région Menabe : 181.</p> <p>Nombre Total de titres créés à Madagascar depuis 1896 jusqu'en décembre 2019: 663 534 titres fonciers.</p> |
| | Nombre de certificats fonciers édités | 0 | 416700 | 97969 | base de données CASEF | De 2018 à 2021 : 175 715 certificats fonciers ont été édités par le projet CASEF. D'ici décembre 2022, CASEF projette d'éditer 2 000 000 certificats fonciers. Le projet intervient dans 14 régions de Madagascar dont 5 régions initiales, à savoir Analamanga, Itasy, Vakinankaratra, Atsinanana et Analanjirofo (soit 195 communes). |
| | Nombre de guichets fonciers appuyés | 501 | 301 | 431 | DPSE MATSF | |
| | Superficie du territoire sécurisée | 0 | 117408 | N/D | | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations | |
|--|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|--|--------|
| Programme 11.2 : Aménagement et Equipement des villes | Nombre de logements construits (PNL) | 30 | (Début) | N/D | Secrétariat en charge des nouvelles villes et de l'Habitat | | |
| | Nombre de logements construits (PROLOG 50 000) | 0 | 0 | N/D | | | |
| | Nombres de projets de nouvelles villes démarrées (Infrastructures routières créées et terrains vivilisés) | 0 | 0 | N/D | | | |
| | Outils de planification territoriaux (Pudi, Pudé, Srat, SNAT,...) | | 112 | 41 | 1 | Ministère de l'Aménagement | 1 PUDI |
| | | | | | | du Territoire et des Travaux Publics | |
| | Voiries ou réseaux divers réhabilités ou construit en Km | 16 | 106 | 14 | DPSE MATSF | 14 403 Km 758 infrastructures (119 824 Km) | |
| Nombre d'équipements collectifs et communaitaires urbains et ruraux réhabilités ou construites | 0 | 635 | 64 | DPSE MATSF | 28 (2019) 36 + espaces publics (2020) | | |
| Programme 11.3 : Développement des Infrastructures et des Transports | Routes nationales en bon état | 25,6 (%) | 32,3 (%) | N/D | Ministère en charge des Transports | | |

| | | | | | | |
|--|--|-----|-----|-----|---|---|
| | Kilomètres de chemin de fer réhabilités (FCE, TCE-MLA) | 164 | 287 | N/D | DPSE Ministère des Transports et de la Météorologie | <p>Projet Train Urbain</p> <p>Objectifs du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moderniser le mode de déplacement de la population d'Antananarivo fluidifier la mobilité urbaine et dépolluer l'environnement en milieu urbain ; - Améliorer les échanges entre l'Est et l'Ouest de la ville (lien direct entre le centre-ville et les principaux centres d'activités avec la nouvelle plateforme multimodale de By-Pass) à coût accessible (tarif concurrentiel par rapport aux taxi-be, taxi et véhicules individuels) ; - Développer l'intermodalité en privilégiant les stations en correspondance avec les autres réseaux (Taxi Brousse, Taxi Be, Taxi) et les autres modes (voiture, vélo, marche) ; - Faciliter la mobilité des PSH et PMR ; - Etendre le nouveau système de transport en milieu suburbain, vers l'aéroport et délocaliser le complexe de chemin de fer de Soarano au profit des nouveaux centre d'affaires, de commerce et de service. <p>Taux de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% : Expulsion des constructions illicites (Biens non titrés) ; - 7% : Expropriation ; - 53,6% : Travaux d'aménagement de la plateforme Ferroviaire ; - 100% : Fourniture, installation et formation à l'utilisation de la version Multi-projet, Mono-site et Multi-Bailleurs du logiciel TOM2PRO, pour MADARAIL. <p>Lieu de réalisation - Antananarivo</p> <p>Observations</p> <p>1) L'attribution du Ministère des Transports et de la Météorologie ne concerne que l'expropriation, en tant que Maître d'Ouvrage (MO) ;</p> <p>2) Le taux de réalisation physique n'est disponible qu'auprès de Madarail, le projet comptant 12 lots, De même, les photos afférentes aux réalisations ne sont disponibles qu'auprès de MADARAIL SA.</p> |
|--|--|-----|-----|-----|---|---|

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|---|
| | Nombre de ports existants réhabilités/aménagés | 0 | 4 | N/D | https://www.apmf.mg/les-sous-secteur/portuaire | Madagascar compte dix-sept (17) ports classés en Ports d'intérêt National (PIN) et Ports d'intérêt Régional (PIR). Les Ports d'intérêt National sont soumis à deux (02) modes de gestion particulière, à savoir : - Un mode de gestion autonome d'où l'appellation de « Ports à Gestion Autonome » (PGA) ; - Et un mode de gestion non autonome à concession globale, d'où le terme de « Ports à concession globale » (PVG) Tandis que les Ports d'intérêt régional sont gérés par l'APMF |
| | Nombres d'aéroports réhabilités/modernisés | 0 | 16 | 1 | In Madagascar Tribune URL: https://www.madagascar-tribune.com/Le-nouvel-aeroport-international-d-ivato-operationnel-ce-jour.html | Aéroport d'Ivato qui a été inauguré le 16 décembre 2021 |
| Programme 11.4 : Développement de l'Économie numérique | Stratégie nationale pour le développement du E-commerce élaborée | 0 | 0 | N/D | MICC | |
| | Organe d'Accréditation des prestataires de service de certification mis en place | 0 | 0 | N/D | MICC | |
| | Loi sur la BlockChain élaborée | 0 | 0 | N/D | MICC | |
| | IT-Board Opérationnel | 0 | 0 | N/D | MICC | |
| | Nombre de bénéficiaires de formations en service numériques | 0 | 0 | N/D | MICC | |
| | Nombre de sites Hotspots | 0 | 50 | N/D | Ministère en charge | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|---|
| Programme 12.1 : Représentation territoriale de l'Etat en appui à la décentralisation émergente et au développement local | Nombre de Préfectures manara-penitra construites et équipées | 0 | 12 | 9 | Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Document de suivi des constructions de préfectures manara-penitra 2020, Octobre 2021 | Les préfectures manara-penitra qui sont en cours de constructions sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Préfecture manara-penitra d'Ambositra ; - Préfecture manara-penitra d'Antsirabe ; - Préfecture manara-penitra de Manakara ; - Préfecture manara-penitra de Nosy-Be ; - Préfecture manara-penitra de Tsiroanomandidy ; - Préfecture manara-penitra d'Antsiranana ; - Préfecture manara-penitra de Morondava ; - Préfecture manara-penitra de Toliara ; - Préfecture manara-penitra de Mananjary. |
| | Nombre des Districts manara-penitra construites et équipés | 0 | 0 | 0 | MID | Aucune construction de district manara-penitra n'est prévue |
| | Nombre de bureaux d'Arrondissement administratif manara-penitra construits et équipés | 0 | 0 | 0 | MID | Le MID ne prévoit aucune réalisation d'activités dans ce sens |
| | Nombre de bureaux de Fokontany manara-penitra construits et équipés | 0 | 0 | 0 | MID | Projet en cours pour l'année 2022 |
| | Nombre de systèmes informatisés de gestion de titres et d'autorisations administratives mis en place | 0 | 0 | 0 | MATSF/OATSF | Projet en cours de réalisation |
| Programme 12.2 : Décentralisation émergente et développement local | Activités prioritaires du PNDE mises en œuvre | 0 | 0 | 0 | MID | Le PNDE est en cours de finalisation |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|------------|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------------|--------------|
| | Nombre de textes révisant les taux et les critères d'octroi des subventions suivant les spécificités et les capacités d'autofinancement des CTD | 0 | 0 | 0 | MID | |

| | | | | | | |
|--|--|------------|------------|------------|---|--|
| | <p>Nombre des CTD bénéficiaires des subventions d'investissements à travers le FDL</p> | <p>463</p> | <p>433</p> | <p>N/D</p> | <p>FDL, Direction des concours financiers de l'Etat</p> | <p>Deux types de subventions pour les CTD :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Subventions de fonctionnement : MID o Subvention d'investissement : FDL <p>MID :</p> <p>En outre, les communes peuvent bénéficier de quatre (04) types de subventions de fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement/fonctionnement : 30 millions Ar pour 2022 ; - Salaire secrétariat d'état civil : suivant une base de calcul ; - Indemnité dispensateur ou gardien : paiement par CSB (nombre de CSB dans la Commune) ; - Ecole Primaire Publique : A raison de 100 000 Ar/ EPP <p>Base légale : Article 1er de l'Arrêté n°9483/2018 du 16 avril 2018 relatif à l'harmonisation de transfert des subventions liées au fonctionnement allouées par l'Etat au profit des Collectivités territoriales décentralisées : « Sur autorisation de la loi de finances de l'année budgétaire, les Collectivités territoriales bénéficient des subventions liées au fonctionnement suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Pour les Provinces et les Régions : subvention de fonctionnement ; 2- Pour les Communes : subvention de fonctionnement ; subvention pour les Centres de Santé de Base (CSB) ; Subvention pour les Secrétaires d'état civil (SEC) ; Subvention pour les Ecoles Primaires Publiques (EPP) ». <p>NB : Existence également de subvention complémentaire ou temporaires octroyées par le MID.</p> |
|--|--|------------|------------|------------|---|--|

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|--|
| | Nombre de communes manara-penitra construites et équipés | 0 | 50 | 47 | Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Document des constructions de communes urbaines/ rurales manara-penitra 2020, Octobre 2021 | <p>Ø Communes urbaines manara-penitra : Ambatolampy, Ambatomainty, Ampanihy, Bekily, Ivohibe, Maevatanana, Mahabo, Mahanoro, Morombe, Ambilobe, Nosifeno (CR), Mandritsara, Mampikony, Mananjary et Amboasary</p> <p>Ø Communes rurales manara-penitra : Ambahikily, Ambinaniroa, Ambodimanary, Analavory, Andramasina, Andranomafana, Andranovorivato, Anosiala, Anosy Tsararafa, Antanambao Ambary, Bejofo, Beloha Androy, Benenitra, Faux Cap, Ikalamavony, Isorana, Nandihizana, Sahambavy, Alakamisy Ambimaha, Ambondromamy, Analaiva, Ankarabato, Beroroha, Mahitsy, Vinaninkarena, Betsiaka, Analavory et Ankazoabo Sud</p> |
| | Pourcentage de communes ayant une note indice de Gouvernance Locale (IGL) supérieure ou égale à 5/10 suite au renforcement de capacité | 7% | 7% | 50% | ODDL | <p>Outil IGL : Pour apprécier les efforts déployés par les Communes en matière de gouvernance et renforcer leurs compétences</p> <p>Nécessité d'améliorer l'IGL pour faire devenir un véritable outil de travail pour les parties prenantes de DDL : CTD, Etat, partenaires de développement</p> |
| | Nombre de Fonctionnaire Publics Territoriaux opérationnels | 0 | 0 | N/D | INDDL | La fonction publique territoriale n'existe pas encore à Madagascar |
| Programme 13.1 : Développement du Sport Emergent | Nombre d'infrastructures sportives manara-penitra construites dans les Chefs-lieux de Province | | 3 | N/D | Ministère en charge de la Jeunesse et du Sport | |
| | Nombre d'infrastructures sportives manara-penitra construites dans les Chefs-lieux de Région | | | N/D | Ministère en charge de la Jeunesse et du Sport | |
| | Nombre d'infrastructures sportives mises aux normes en vue d'accueillir les Jeux des Iles | ND | | N/D | Ministère en charge de la Jeunesse et du Sport | |
| | Nombre des sportifs bénéficiaires du statut des athlètes de haut | | ND | N/D | Ministère en charge de la Jeunesse et du Sport | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|--------------|
| | niveau (avec un programme pluriannuel de préparation) | | | | | |
| | Nombre des académies sportives et centres de perfectionnement sportif institués et fonctionnels | ND | ND | N/D | Ministère en charge de la Jeunesse et du Sport | |
| | Nombre des cadres sportifs et des cadres en éducation physique de qualité formés | ND | 200 | N/D | Ministère en charge de la Jeunesse et du Sport | |
| Programme 13.2 : Promotion de la Culture Malagasy | Nombre de Bibliothèque Nationale et Centres de Lecture et d'Animation Culturelle redynamisés | | | N/D | Ministère en charge de la culture | |
| | Taux d'avancement des travaux de l'Académie Nationale des Arts et de la Culture | 0,2 | 0,8 | N/D | Ministère en charge de la culture | |
| | Nombre de Maisons de la Communication et de la Culture construites et fonctionnelles | 5 | 9 | N/D | Ministère en charge de la culture | |
| | Nombre de Stèles érigées | | 3 | N/D | Ministère en charge de la culture | |
| | Taux d'avancement des travaux du Musée sur l'origine des Malagasy | | | N/D | Ministère en charge de la communication et de la culture | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|--------------|
| Programme 13.3 : Promotion de l'information et de la communication pour un développement citoyen | Nombre de studios installés | 2 | 2 | N/D | Ministère en charge de la communication et de la culture | |
| | Nombre de plateaux installés | 10 | 9 | N/D | Ministère en charge de la communication et de la culture | |
| | Nombre d'émetteurs TV acquis | 29 | 21 | N/D | Ministère en charge de la communication et de la culture | |
| | Nombre d'émetteurs FM acquis | 2 | 19 | N/D | Ministère en charge de la communication et de la culture | |
| | Nombre de travaux de construction de DOME TVM, de Maison ORTM, de Musée RNM et TVM et de création de TVM 2.0 réalisés | | | N/D | Ministère en charge de la communication et de la culture | |
| | Nombre de pylônes construits, réhabilités et/ou étendus | 15 | 6 | N/D | Ministère en charge de la communication et de la culture | |
| | Nombre de Maison de la Presse construite | | | N/D | Ministère en charge de la communication et de la culture | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|---|--|
| | Nombre d'Unité de Monitoring des Médias mis en place | | | N/D | Ministère en charge de la communication et de la culture | |
| | Nombre des blocs techniques construits et réhabilités dans les 119 districts (14m*7m avec 2 étages) | | | N/D | Ministère en charge de la communication et de la culture | |
| Programme 14.1 Renforcer la gouvernance de la lutte contre la pandémie | | | | | | |
| | Nombre de CCO COVID-19 régionaux et territoriaux opérationnels | | 52 | 24 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.5 | Mis en place des CRCO sans précision du nombre de CRCO mis en place été opérationnel |
| | Nombre de comités LOHARANO opérationnels | | 1428 | 0 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU ne retraçant pas la mise en place des Comité LOHARANO | |
| | Nombre de barrages opérationnels | | 300 | 243 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.7 | 107 barrages sanitaires routiers réalisés par la Police Nationale (202 policiers engagés) et 136 barrages érigés par la Gendarmerie Nationale. |
| | Nombre de régions sensibilisées sur la COVID-19 | | 22 | 22 | Synthèse des principales activités réalisées dans le cadre de la COVID19 - copil PMDU p.2 | 11 régions sensibilisées de proximité |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|--|--------------------------|---|---------------------------------|---|---|
| | Nombre de diffusions des supports de communication audiovisuels | | 1 plateau par jour, 4 diffusions et/ou émissions par jour | 153 émissions 1500 diffusion | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.9 | |
| Programme 14.2 RENFORCER LES MESURES RELATIVES À LA PROTECTION SOCIALE | | | | | | |
| SANTE | Nombre de formations sanitaires dotées en matériels de surveillance électronique | | 1500 | 1090 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU | Nombre non précisé, approximativement 17 régions et 4 points d'entrée (Tanà, Sainte Marie, Toamasina, Fort-Dauphin) |
| | Nombre des Agents Communautaires bénéficiant d'une formation sur la surveillance communautaires | | 42860 | 275 | Synthèse des principales activités réalisées dans le cadre de la COVID19 - copil PMDU p.2 | 275 formations Nombre de personnel formé non disponible, 176 en EIR 99 en investigation |
| | Nombre de techniciens de laboratoires bénéficiant de renforcement de capacités sur les techniques de prélèvement | | 170 | N/D | | A collecter pendant les interviews |
| | Nombre de nouveaux laboratoires mobiles fonctionnels | | 5 | 1 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.11 | |
| | Nombre de CSB, CHD, CHR et CHU dotés en matériels médicaux selon leur catégorie | | 2868 | 2754 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.12 | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---|---|--------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|--|--|
| | Nombre d'ambulances pour assurer le transport médicalisé et sécurisé des cas confirmés | | 80 | 22 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.12 | |
| EDUCATION DE BASE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR | | | | | | |
| | Nombre de contenus d'apprentissage conçus pour la continuité des cours des élèves | | 12 GUIDES 1685 contenu audio | 636 000 livrets d'auto apprentissage | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.14 | A confirmer si le contenu audio n'a pas été remplacé par des livrets d'auto apprentissage |
| | Nombre d'écoles vulnérables dotées en vivres | | 2500 | N/D | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.15 | 6000 élèves et enseignants |
| | Nombre d'étudiants bénéficiant de CVO et de Vatsy Tsinjo (enseignement supérieur et recherche scientifique) | | 7500 | 3500 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.15 | 3500 enseignants (Vatsy Tsinjo) au niveau du MEN. Le rapport ne précise pas le nombre d'étudiants (enseignement supérieur) ayant bénéficié de CVO et de Vatsy Tsinjo. |
| EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE | | | | | | |
| | Nombre de ménages vulnérables dotés en intrants | | 450000 | 40000 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.16 | 40000 Ménages bénéficiaires via l'opération "Avotr'aina" Le nombre de ménages ayant bénéficiés DLM, Sur'eau,, masques, gels hydroalcoliques n'est pas précisé. Par contre, 2 942 442 personnes ont pu bénéficier de ces aides. |
| | Nombre de camions citernes distribués aux communautés | | 10 camions citernes | N/D | | A confirmer si à la place de camion-citerne, l'Etat n'a pas acheté des citernes d'eau plastiques |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--------------------------------------|---|--------------------------|---|---------------|--|--|
| | Nombre de citernes plastiques acquis distribués aux communautés | | 62 | 2132 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.16 | 2132 citernes d'eau |
| | Nombre de sites publics et d'établissements scolaires publics et privés dotés en produits essentiels pour l'hygiène | | 4630 sites publics 4309 établissements publics et privés | N/D | | Les chiffres ne sont pas précisés. A demander auprès du MEAH |
| | Nombre d'établissements scolaires publics et privés désinfectés et dotés de dispositifs d'hygiène | | 29060 | 5000 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.14 | Le nombre d'établissements scolaires privés désinfectés n'est pas précisé. Il en est de même pour le nombre d'établissements publics et privé dotés en dispositifs d'hygiène.. |
| NUTRITION | | | | | | |
| | Nombre moyen de personnes bénéficiant de la distribution des produits locaux transformés dans les 114 zones visées | | 14 630 personnes/zone | N/D | | Confirmer auprès de l'ONN si cette action a été poursuivie |
| | Nombre de sites communautaires assurant l'achat des produits frais auprès des agriculteurs | | 687 | N/D | | Confirmer auprès de l'ONN si cette action a été poursuivie |
| | Nombre d'enfants âgés de 6 à 59 mois et de femmes enceintes bénéficiant d'une prise en charge nutritionnelle | | 386000 | 72222 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.18 | 72 222 personnes dont 37500 femmes et 3 165 enfants âgés de 6 à 23 mois, 3611 femmes enceintes et allaitantes (cad 44276 femmes et enfants) |
| ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE | | | | | | |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|---------------------------|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|---|
| | Nombre de villages aux alentours des Aires Protégées sensibilisés | | 20 | N/D | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.20 | Les activités de sensibilisation se sont faites en ligne (réseaux sociaux et youtube, activités de reboisement, 152 articles sur le MEDD |
| | Nombre des aires protégées sécurisées | | 15 | 4 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.20 | Ankarafantsika, Ankeniheny Zahamena, Manjakatempo Ankaratra, Ambatovaky |
| HABITAT | | | | | | |
| | Nombre de nouvelles maisons construites pour la réinsertion socio-économique des familles sans-abri | | 250 | 0 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.21 | Rénovation du centre d'hébergement d'Anosizato - Réhabilitation du centre SEBA. La construction de 250 nouvelles maisons est encore à planifier |
| APPUI D'URGENCES SOCIALES | | | | | | |
| | Nombre de bénéficiaires du programme Vatsy Tsinjo | | 500000 | 6146 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.21 | 6146 ménages ayant reçu les Vatsy Tsinjo. Le nombre de personnes est à collecter auprès du MICA |
| | Nombre de points de vente approvisionnés en PPN à travers Tsena Mora | | 263 | N/D | | A collecter auprès du MICA |
| | Nombre de bénéficiaires du programme Tosika Fameno | | 500000 | 404874 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.21 | |
| | Nombre de bénéficiaires de HIMO/ACTP | | 42500 | N/D | | A collecter auprès du MPPSPF |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|--|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|--|--|
| Programme 14.3 Soutenir la résilience économique et appuyer le secteur privé | | | | | | |
| TOURISME | | | | | | |
| | Nombre de guide touristique bénéficiaire de Vatsy Tsinjo | 5500 | 5500 | N/D | | |
| TRANSPORT | | | | | | |
| | Nombre de véhicules désinfectés | 17551 | 17551 | 12500 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.16 | 12500 véhicules pour Antananarivo |
| | Nombre de vols cargo domestiques réalisés | 211 | 211 | 62 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.27 | 62 vols humanitaires |
| AGRICULTURE | | | | | | |
| | Quantité de semences améliorées et d'engrais distribués (Tonnes) | 5000 | | 25 | Rapport sur le plan multisectoriel d'urgence PMDU p.27 | 25 tonnes de semences distribuées |
| | Augmentation de la quantité de production rizicole comparée à la même période au cours de l'année passée (Tonnes) | 200000 | | N/D | | |
| Appui au secteur privé | | | | | | |
| | Nombre de salariés soutenus | 200000 | 200 000 | N/D | | Information à collecter auprès de l'OIT, GEM, MICA ou PAM Info dispo: 13 338 emploi sécurisé grâce au programme FIHARIANA |

| Programmes | Indicateurs | Valeur de référence 2019 | Valeur cibles Année de référence 2020 | Valeur réelle | Source de vérification | Observations |
|-----------------|---|--------------------------|---------------------------------------|---------------|----------------------------|--|
| | Nombre d'entreprise bénéficiant de lignes de crédit à taux concessionnel (PM/PMI) | 20000 | 20 000 PME/PMI et TPE | 0 | UNICECAM Fihariana BFM GEM | Appui de la BFM/Soutien de liquidité: Déduction des crédits échelonnés sur réserves obligatoires, refinancement exceptionnel des entreprises, et IMF, collatéralisés par des BTA et BTF. Appui direct à UNICECAM d'un montant de 1 Milliards d'Ariary destinés aux Planteurs de canne à sucre à Brickaville et riziculteurs dans la Plaine d'Ifanja Le taux de provision pour les crédits a été de 0 en 2020. La provision est revenue à 45% pour chaque crédit en 2021. |
| | Nombre d'entreprises bénéficiant de cofinancement sectoriel | 5000 | 5 000 PME/PMI et TPE | N/D | Programme Fihariana | |
| Infrastructures | | | | | | |
| | Ouvrages prioritaires construits, réhabilités, entretenus et maintenus | | | N/D | | |